



PROGRAMME DE LA MÉDAILLE DU COURONNEMENT DU ROI CHARLES III

RAPPORT FINAL



EMBLÈME CANADIEN DU COURONNEMENT

L'emblème canadien du couronnement de Sa Majesté le roi Charles III a été créé pour marquer le premier couronnement d'un monarque depuis 7 décennies, un événement historique. Le monogramme royal (CIIIR) au centre de l'emblème et la couronne royale à son sommet sont des symboles personnels du roi.

L'anneau de formes triangulaires évoque l'image d'une guirlande de fanions affichés pour une célébration. Ces 13 triangles font allusion aux provinces et aux territoires du Canada, et leur arrangement circulaire incarne la notion d'inclusion pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Le concept du cercle est également important pour plusieurs peuples autochtones, représentant non seulement l'équité, mais aussi les cycles de la nature. La couleur verte est associée à l'environnement, une cause importante de longue date pour Sa Majesté, et symbolise l'espoir et la croissance.

Les concepts d'inclusion et d'unité sont aussi représentés par les espaces blancs entre les formes vertes, qui s'apparentent à des sentiers menant vers un lieu de rencontre central. Au cœur apparaît un soleil rayonnant, symbole d'innovation et d'idées nouvelles. L'emblème a été conçu et peint par Cathy Bursey-Sabourin, héraut Fraser à l'Autorité héraldique du Canada.

Source : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/couronnement-sa-majeste-roi-canada/embleme.html>

Photo de la page couverture: © Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté par le BSGG, 2024-2025. Reproduit avec l'autorisation du Bureau du secrétaire du gouverneur général, 2025.

Photo : GGO7-2025-0104-009m_edits.jpg (adaptation) – la visite royale 2025

Mention de source : la matc Anne-Marie Brisson, Rideau Hall

Licence BSGG: GGS2025-0137

Dépôt légal - 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-555-02127-3



L'honorable Manon Jeannotte

Lieutenante-gouverneure du Québec

ÉQUIPE DU CABINET

Christophe Navel, directeur de cabinet

Antoine Beaulieu, chef du protocole et responsable des événements

Jacques Boucher, conseiller aux distinctions honorifiques

Sonia Côté, responsable aux distinctions honorifiques et des finances

Jacques Duchesneau, conseiller spécial

Nika Mestechkin, adjointe exécutive

Ian Préfontaine, responsable des communications et des relations-médias

Benoit Roberge, adjoint administratif

ÉQUIPE DU RAPPORT FINAL

Auteur : **Jacques Duchesneau**

Réviseur : **Jacques Boucher**

Graphiste : **Sébastien Morin**

Photos : **cabinet de la lieutenante-gouverneure**



Message de la lieutenant-gouverneure du Québec

UNE MÉDAILLE, UN MOMENT, UNE MÉMOIRE

C'est avec un profond sentiment de gratitude et de fierté que je présente ce rapport final du programme de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III. Ce projet, que j'ai eu l'honneur de piloter au nom de la gouverneure générale, s'est révélé une formidable aventure humaine, solidement enracinée dans la reconnaissance sincère de l'engagement citoyen.

Remercier. Reconnaître. Rassembler. Voilà les trois verbes qui ont guidé notre démarche du début à la fin. Derrière chaque médaille remise se trouve une histoire de dévouement, de courage ou de persévérance. Chaque récipiendaire incarne ce que le Québec a de meilleur : une solidarité qui s'exprime discrètement, un désir profond de contribuer au mieux-être collectif et un engagement qui transforme, jour après jour, notre société.

Ce programme s'est distingué par son ampleur, certes, mais aussi par la rigueur de son exécution et par son implantation concrète dans les réalités du Québec. Grâce à un processus à la fois exigeant, transparent et profondément humain, plus de 1600 Québécoises et Québécois ont reçu, des mains de la lieutenant-gouverneure du Québec, la Médaille du couronnement. Ces personnes issues de toutes les régions, de tous les horizons, représentent des contributions qui auraient pu rester dans l'ombre sans cette volonté affirmée de remerciements publics.

Je tiens à saluer l'engagement exemplaire des membres de mon cabinet, de notre comité de sélection, de nos éclairés et de nos partenaires institutionnels, qui ont fait rayonner ce programme dans toutes les sphères de notre société. Leur jugement, leur fidélité et leur bienveillance ont été à la hauteur de la mission. Ce rapport témoigne de leur dévouement à servir l'intérêt commun, sans complaisance ni favoritisme, mais avec un profond respect pour la valeur humaine.

Ce programme fut aussi, à mes yeux, un geste de réconciliation : une façon de réaffirmer que la reconnaissance ne connaît ni frontières ni statuts. Elle appartient à tous ceux et celles qui contribuent à bâtir, à soigner, à protéger, à instruire et à soutenir. En tendant la main à des individus issus de tous les milieux, y compris des peuples autochtones, de nouveaux arrivants et des communautés historiquement marginalisées, nous avons choisi d'écrire ensemble une page plus inclusive de notre histoire.

Je fais le vœu que cette tradition de gratitude s'enracine durablement dans notre culture civique; que la gratitude devienne un geste régulier, institutionnalisé, naturel. Car dire merci, ce n'est pas simplement souligner le mérite : c'est nourrir l'espoir, renforcer la solidarité et transmettre à la génération suivante un message clair : votre engagement pour notre communauté compte. Il est vu et reconnu.

Au nom de Sa Majesté le roi Charles III et du peuple du Québec, je vous adresse toute ma reconnaissance et rends hommage à vos réalisations.

L'honorable Manon Jeannotte
Lieutenant-gouverneure

**Avec cette initiative,
l'institution vice-royale s'est
voulu accessible, proche du
peuple et à l'image du Québec
que je chéris : humain, fier,
rassembleur. C'est ce dialogue
renouvelé entre les institutions
et les citoyens que je souhaite
préserver et faire grandir.**

TABLE DES MATIÈRES

Message de la lieutenant-gouverneure.....	5
1. Préambule	8
2. Historique du programme.....	10
2.1 Une décision stratégique pour une mise en œuvre exemplaire	11
2.2 Une volonté de reconnaissance inclusive	12
2.3 Un programme adapté à la réalité du Québec.....	12
3. Mise en œuvre du programme	13
3.1 Nomination des responsables et composition de l'équipe	14
3.2 Constitution du comité indépendant de sélection	14
3.3 Création des outils: critères, formulaires et échéanciers	16
3.4 Mise en place du réseau d'éclaireurs	16
3.5 Lancement du programme.....	17
3.6 Ressources humaines et financières.....	17
4. Processus de sélection des récipiendaires	20
4.1 Réception des candidatures: volume et diversité.....	21
4.2 Rôle des éclaireurs et des organismes partenaires.....	21
4.3 Rôle et fonctionnement du comité indépendant de sélection.....	22
4.4 Représenter le Québec dans toute sa diversité: un engagement structurant	22
4.5 Respect des critères: mérite, service et rayonnement	25
5. Cérémonies de remise des médailles	27
5.1 Organisation logistique des événements.....	28
5.2 Décorum et protocole.....	29
5.3 Présentation des citations personnalisées.....	29
5.4 Rôle central de la lieutenant-gouverneure.....	30
5.5 Participation des personnes décorées et de leurs familles	31
6. Retombées du programme	34
6.1 Retombées humaines et sociales.....	35
6.2 Échos médiatiques et rayonnement public	36
6.3 Témoignages de reconnaissance	36
6.4 Les <i>Coronation Girls</i> , témoins d'un couronnement	38
7. Enjeux rencontrés et solutions apportées	41
7.1 Défi logistique mené avec rigueur et agilité	42
7.2 Gestion des attentes et des refus	43
7.3 Soutien technologique et coordination à distance	43
8. Recommandations pour l'avenir	44
8.1 Pour une reconnaissance civique pérenne et structurante	45
8.2 Éclaireurs et promotion d'une reconnaissance citoyenne élargie.....	45
8.3 Vers une gestion plus efficace et équitable des programmes de reconnaissance	46
8.4 Favoriser la diversité et la représentativité.....	47
8.5 Consolider la mémoire institutionnelle et la relève	47
9. Conclusion	50
10. Annexes	52
A. Contexte historique des médailles de couronnement au Canada (1867-2023).....	53
B. Règlement sur la Médaille du couronnement du roi Charles III.....	55
C. Données statistiques.....	57
D. Cérémonies de distribution des 1 645 médailles.....	61
E. Liste des 1 645 récipiendaires.....	65
F. <i>In Memoriam</i> - ils ont mérité l'honneur. Ils méritent notre mémoire.	74
G. Quand les médailles touchent le cœur – témoignages.....	76
H. Éloquence des parcours honorés – exemples de citations personnalisées.....	78
I. La jeunesse honorée : un moteur de changement.....	80

1. PRÉAMBULE

Quand la reconnaissance devient un hommage collectif



Le premier ministre du Canada a annoncé, le 3 mai 2023, l'intention de créer la Médaille du couronnement du roi Charles III afin de souligner l'accession au trône de Sa Majesté. En application de cette décision, le 19 juin 2024, l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, a confié à son équipe le mandat de mettre en place, dans des délais exceptionnellement courts, un programme de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III. Ce programme vise à reconnaître la contribution remarquable de citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec.

Dès le départ, trois principes directeurs ont orienté la conception du programme au Québec : l'inclusion, la rigueur et la reconnaissance.

- **Inclusion** : le programme a été conçu pour que les médailles soient remises à des personnes représentant la vaste diversité du Québec. Une attention particulière a été portée aux « héros de l'ombre » trop souvent absents des circuits honorifiques traditionnels.
- **Rigueur** : le programme se distingue par l'établissement de critères clairs, objectifs et exigeants, ainsi que par un processus de sélection rigoureusement impartial. Cette approche vise à garantir l'équité et la crédibilité de l'ensemble du programme.
- **Reconnaissance** : le programme se veut un geste de gratitude de l'État envers celles et ceux qui contribuent, souvent discrètement, au mieux-être de la société québécoise et canadienne. Il mettait en lumière des parcours exemplaires et des engagements durables.

Pour soutenir cette démarche, un comité indépendant de sélection a été constitué. Sa mission, exercée en toute impartialité, consiste à identifier, évaluer et retenir les candidatures les plus représentatives des diverses réalités du Québec, qu'elles soient régionales, culturelles, professionnelles ou générationnelles. La liste ainsi établie était ensuite transmise à la lieutenant-gouverneure pour décision.

Le défi était de taille, il fallait honorer 1 650 personnes en dix mois, selon les critères d'admissibilité établis par le gouvernement fédéral, soit :

- avoir apporté une contribution significative à la communauté;
- être vivant le jour du couronnement.

Dès les premières annonces, nous avons tenu à affirmer que cette médaille n'était pas l'apanage d'une élite. Elle se veut un hommage sincère à celles et à ceux qui incarnent l'esprit de service, la générosité, le courage discret et l'engagement durable. Qu'il s'agisse d'un bénévole qui agit dans l'ombre, d'un aîné qui transmet sa sagesse, d'un jeune qui mobilise sa communauté ou d'un citoyen qui offre réconfort et soutien autour de lui, chaque récipiendaire représente un fragment vivant de notre héritage québécois et canadien.

Par ce programme, nous avons posé un geste de gratitude empreint de dignité, de rigueur et d'inclusion. La Médaille du couronnement est devenue plus qu'un insigne : elle s'est transformée en symbole de reconnaissance, de cohésion, de respect mutuel et de mémoire collective.

Ce rapport final propose une synthèse de notre démarche. Il

présente l'historique du programme, sa mise en œuvre, le processus rigoureux de sélection, le déroulement des cérémonies, les retombées observées, les enjeux rencontrés ainsi que les recommandations formulées pour l'avenir. Il accorde une attention particulière aux principes qui ont guidé nos actions, illustrés par des données statistiques, des exemples concrets et des témoignages significatifs. Une section spéciale est également consacrée aux ressources humaines et matérielles mobilisées, soulignant les efforts constants d'une équipe restreinte qui, sans budget additionnel, a mené à bien une mission d'envergure.

Reconnaître l'ombre, révéler la lumière. C'est dans cet esprit qu'un vaste réseau d'éclaireurs a été mis en place afin de repérer ces « héros de l'ombre » qui ne seraient jamais apparus dans les canaux classiques de nomination. Nous avons ainsi voulu éviter que le mérite discret s'enfonce dans l'oubli.

2. HISTORIQUE DU PROGRAMME

Honorer l'héritage,
repousser l'horizon

Chaque médaille raconte une époque, une vision, un choix collectif. Depuis plus d'un siècle, les couronnements royaux ont donné lieu à la création de médailles commémoratives. Leur histoire retrace l'évolution du lien entre le Canada et la Couronne, mais aussi l'affirmation progressive de notre autonomie symbolique. Cette section présente les grands jalons de cette tradition et met en lumière ce qui rend l'initiative de 2023 véritablement exceptionnelle.

« Connaitre son passé, c'est comprendre son présent et éclairer son avenir. »

CONFUCIUS

Depuis la Confédération (1867), cinq couronnements royaux ont donné lieu à la création de médailles commémoratives (voir l'annexe A). À chaque étape, le Canada a gagné en autonomie dans la conception, la production et la distribution de ces médailles.

à remettre: une allocation de base de 20 médailles, à laquelle s'ajoutait un nombre supplémentaire calculé en fonction de la population de la province ou du territoire. En accord avec leur premier ministre respectif, ils pouvaient déterminer la répartition de ces médailles.

- **1902 (Édouard VII)**: première médaille frappée à Londres, distribuée à un nombre limité de Canadiens qui étaient militaires et dignitaires présents aux cérémonies;
- **1911 (George V)**: 15 901 médailles produites, dont quelques centaines attribuées au Canada selon des critères plus décentralisés. C'était la première distinction octroyée à des Canadiens non présents à Londres;
- **1937 (George VI)**: près de 90 000 médailles frappées, dont environ 10 000 pour le Canada; distribution plus large, incluant civils et militaires;
- **1953 (Élisabeth II)**: quelque 80 000 médailles, dont 19 000 destinées au Canada, désormais remises par les gouvernements fédéral et provinciaux;
- **2023 (Charles III)**: pour la première fois, les médailles sont strictement canadiennes. La Monnaie royale en frappe 30 000, ornées de la nouvelle couronne royale canadienne.

À l'été 2024, le gouvernement du Québec a informé le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le BSGG) qu'il ne souhaitait pas prendre part au programme national. En conséquence, et conformément à leurs prérogatives, les autorités responsables du programme ont confié à la lieutenant-gouverneure du Québec les 897 médailles initialement allouées aux députés de l'Assemblée nationale, qui s'ajoutaient aux 293 médailles déjà prévues en vertu du règlement. À cette allocation s'est ajouté l'octroi de 460 médailles supplémentaires, pour un total de 1 650.

Alors que, dans les autres provinces et territoires, la distribution s'est effectuée de manière fragmentée, entre les lieutenants-gouverneurs et les commissaires de territoires, les parlementaires et diverses institutions, le Québec a opté pour une approche centralisée et cohérente, plaçant l'ensemble du processus sous l'égide du cabinet de la lieutenant-gouverneure. Ce choix stratégique a permis une mobilisation coordonnée, une harmonisation des cérémonies et une mise en œuvre exemplaire à l'échelle provinciale.

Cette approche concertée visait à assurer une coordination ordonnée, à éviter des candidatures proposées en double et à garantir une sélection inclusive de récipiendaires provenant de toutes les sphères de la société québécoise. La délégation intégrale des médailles a favorisé une réelle prise en charge du programme dans toutes ses dimensions, soit: définition unique des critères de sélection, déploiement d'un réseau d'éclaireurs dans les 17 régions administratives, réception centralisée des mises en candidature, processus uniforme et indépendant de sélection des lauréats et lauréates, organisation coordonnée des cérémonies et cohérence dans la rédaction des citations personnalisées.

2.1 – UNE DÉCISION STRATÉGIQUE POUR UNE MISE EN ŒUVRE EXEMPLAIRE

Conformément au *Règlement sur la Médaille du couronnement du roi Charles III* (voir l'annexe B), qui établissait les modalités d'attribution et la répartition des médailles entre les différentes catégories de partenaires au pays, chaque lieutenant-gouverneur de province ou commissaire de territoire disposait d'un nombre déterminé de distinctions

Tout cela a été accompli dans des délais particulièrement exigeants, avec une rigueur exemplaire et un fort sentiment de responsabilité.

Ce modèle unificateur n'a pas seulement facilité la coordination logistique : il a aussi permis d'élargir la portée du programme, en honorant un nombre de récipiendaires supérieur aux prévisions initiales. Il a également donné au programme un sens symbolique renouvelé, étroitement lié aux réalités québécoises. Le cabinet de la lieutenant-gouverneure a pris la responsabilité de ce programme avec audace et discernement, adaptant une initiative fédérale à la sensibilité, à la diversité et aux spécificités du territoire québécois.

2.2 – UNE VOLONTÉ DE RECONNAISSANCE INCLUSIVE

Dès les premières réflexions entourant la mise en œuvre du programme, un principe s'était imposé comme boussole morale : la reconnaissance devait être inclusive, représentative et fidèle au visage de la société québécoise. L'objectif était clair : que chaque citoyenne, chaque citoyen et chaque communauté puisse s'y reconnaître pleinement.

Cela s'est traduit par un effort soutenu pour obtenir des candidatures dans toutes les régions administratives du Québec. De cette façon, il a été possible de mettre en valeur des parcours de vie souvent oubliés des circuits honorifiques usuels et de donner une voix à celles et à ceux qui œuvrent dans l'ombre, hors des projecteurs médiatiques ou politiques. Les critères de sélection ont été rédigés dans cet esprit. Ils n'ont préféré ni le statut social ni la notoriété, mais plutôt la ténacité de l'engagement, la portée locale, la générosité, le courage et l'engagement civique. Cette impartialité a permis d'éviter le piège des choix partiels et de maintenir une ouverture réelle à l'ensemble de la société civile.

Cette volonté d'inclusion s'est également incarnée dans la nature des partenaires mobilisés. Des organismes communautaires, des élus municipaux, des regroupements de première ligne, des universités, des ordres professionnels, des communautés autochtones – et bien d'autres encore – ont été appelés à proposer des candidatures. Chacun de ces partenaires a apporté un éclairage particulier sur les mérites à reconnaître, assurant que la sélection reflète la pluralité des contributions au bien commun.

2.3 – UN PROGRAMME ADAPTÉ À LA RÉALITÉ DU QUÉBEC

Le succès du programme a reposé en grande partie sur sa capacité à s'ancrer dans la diversité du territoire. Qu'il s'agisse des grands espaces peu peuplés du Nord, des milieux urbains denses et multiculturels du Sud, de la dualité linguistique ou des inégalités régionales, chaque réalité a été prise en compte. L'approche retenue s'est voulue souple et décentralisée, afin de s'adapter aux spécificités locales, sans jamais perdre de vue les objectifs nationaux du programme.

L'ensemble du programme a été pensé pour refléter les réalités et les aspirations de la population, tout en préservant l'esprit général de la distinction.

Pour assurer cette cohérence territoriale, la mise en œuvre a été pensée comme un exercice d'équilibre entre accessibilité, rigueur et enracinement. Les communications, les outils, le ton des cérémonies et même le style des citations ont été modulés afin de rejoindre les récipiendaires dans leur propre langage, leur vécu et leur culture. Des éléments du protocole ont été modifiés lorsque cela était nécessaire, notamment par l'organisation de cérémonies itinérantes dans les communautés éloignées ou de rencontres personnalisées pour les aînés et les personnes à mobilité réduite.

Ainsi, bien que le cadre du programme ait été défini à l'échelle canadienne, sa réalisation au Québec s'est construite en dialogue avec le territoire. L'équipe responsable a fait le choix d'une application sensible et contextualisée, veillant à préserver l'intégrité du message d'honneur, tout en le rendant vivant et signifiant pour celles et ceux à qui il s'adressait.

3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Reconnaître avec équité,
choisir avec cœur



Derrière chaque médaille, il y a une organisation minutieuse et une vision claire. La mise en œuvre du programme de la Médaille du couronnement du roi Charles III a représenté un défi logistique et humain sans précédent au Québec. Cette section raconte comment une initiative d'envergure nationale a été transformée, étape par étape, en un programme exemplaire, porté par un réseau d'acteurs engagés et coordonné avec une rigueur remarquable.

« Une bonne décision naît d'une réflexion juste et d'un jugement honnête. »

PLATON

La mise en œuvre du programme s'est déroulée selon un calendrier particulièrement serré, en raison des échéances nationales liées à la remise des médailles. Dès la confirmation officielle du programme, à la fin de mai 2024, le cabinet de la lieutenant-gouverneure du Québec a mis sur pied une équipe de pilotage restreinte et établi un vigoureux plan d'action.

Ce plan prévoyait notamment la mise en place d'un réseau de partenaires dans toutes les régions administratives du Québec, afin de repérer des personnes méritantes au sein des communautés. Appelés « éclaireurs », ces partenaires provenaient de milieux variés : organismes communautaires, élus municipaux, organismes locaux, bénévoles aguerris ou anciens récipiendaires de distinctions honorifiques. Leur contribution a permis un repérage diversifié et enraciné dans les réalités locales. Cette approche participative, décentralisée et humaine a été l'un des piliers du succès du programme.

100+
PERSONNES DE CONFIANCE
mobilisées à travers la province
comme éclaireurs

3.1 – NOMINATION DES RESPONSABLES ET COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Dès l'annonce de l'attribution supplémentaire d'environ 1 000 médailles au Québec, l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure, a exprimé le souhait de confier l'analyse des candidatures à un comité indépendant de sélection. Elle a nommé M. Jacques Duchesneau à la présidence de ce comité. Fort d'une carrière entièrement consacrée au service public, à l'éthique et à la reconnaissance du mérite citoyen, il a été chargé de constituer une équipe crédible, diversifiée et représentative pour assurer une sélection intégrale, rigoureuse et équitable.

3.2 – CONSTITUTION DU COMITÉ INDÉPENDANT DE SÉLECTION

Le comité a réuni des personnalités issues des milieux universitaires, institutionnels, autochtones et communautaires. Cette diversité ne s'est pas limitée à un rôle symbolique. Elle a permis une multitude de perspectives et une compréhension profonde du concept de « promouvoir l'intérêt général » dans des situations diverses. Chaque membre s'est engagé à examiner les dossiers avec rigueur, indépendance et sensibilité, pleinement conscient de la responsabilité morale de faire émerger des lauréats et lauréates exemplaires.

Les modalités de fonctionnement du comité ont été clairement définies : confidentialité des délibérations selon les règles de Chatham House¹, respect intégral des critères annoncés, évaluation collégiale et recherche du consensus dans les décisions définitives. L'indépendance du comité a été scrupuleusement préservée, tout en assurant une coordination étroite avec le cabinet de la lieutenant-gouverneure pour les aspects administratifs et protocolaires.

Une fois la sélection des membres du comité terminée et autorisée par la lieutenant-gouverneure – en août 2024 –, une première rencontre virtuelle a été tenue afin de préciser le rôle du comité, de définir une approche cohérente et d'harmoniser la compréhension des profils recherchés. Ces échanges préparatoires ont permis d'aligner les attentes et d'établir les bases d'un processus équitable, transparent et éclairé. Deux autres séances de travail à distance ont ensuite servi à simuler différentes situations, à calibrer la grille d'analyse et à renforcer la capacité à identifier des candidatures d'exception. À l'issue de cette phase de préparation, le travail d'évaluation a pu débuter en septembre 2024, dans un climat de collégialité où rigueur et ouverture d'esprit allaient de pair.

¹ Chatham House : selon ces règles, les membres du comité sont libres d'utiliser les informations reçues durant les délibérations, mais ni l'identité, ni l'affiliation des intervenants, ni celles de toute autre personne engagée dans le processus de sélection ne peuvent être révélées.

Les membres du comité indépendant de sélection

À hauteur d'humain : un comité au service du mérite



M. Jacques Duchesneau

C.M., C.O.M., C.Q., M.S.M., C.D., Ph. D., A de C
Président du comité indépendant de sélection

Engagé de longue date au service du public, M. Duchesneau a apporté au comité son sens de l'éthique et sa conviction qu'une communauté doit s'appuyer sur l'engagement citoyen. Ancien directeur du Service de police de la Ville de Montréal et spécialiste en gouvernance, il agit comme conseiller spécial de la lieutenant-gouverneure pour ce programme. Sous sa présidence, le comité a su conjuguer les principes du mérite et de la diversité dans une démarche cohérente et humaine, garantissant l'équité et la transparence de ses décisions.



M. Jacques Bourgault

C.M., C.Q., Ph. D.

Professeur associé à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et membre du Cercle d'excellence de l'Université du Québec

Pédagogue de haut niveau et figure incontournable de l'administration publique au Québec et au Canada, M. Bourgault a apporté au comité une expertise approfondie en matière de gestion publique et d'éthique gouvernementale. En 45 ans d'enseignement universitaire, il a formé et accompagné des milliers d'étudiants et de hauts dirigeants dans leur développement professionnel. Ses analyses rigoureuses et son regard critique ont enrichi les délibérations du comité, en apportant un éclairage structuré et ancré dans l'intérêt public.



M^e Maryse Picard

LL.B.

Avocate, Delegatus

Avocate, négociatrice et gestionnaire d'envergure, M^e Picard a contribué aux travaux du comité en défendant l'inclusivité, les réalités autochtones et les trajectoires méconnues. Forte de plus de 30 ans d'expérience dans les relations intergouvernementales, elle a joué un rôle déterminant lors de crises majeures et d'enquêtes nationales. Sa rigueur, sa lucidité stratégique et son engagement pour la justice sociale ont permis de mieux refléter, dans les choix du comité, la richesse et la diversité des parcours citoyens.



M^{me} Claudine Roy

C.M., C.Q.

Présidente du Conseil de l'Ordre national du Québec

Entrepreneure et ambassadrice de la Gaspésie, Mme Roy a incarné au sein du comité la voix des régions et la force de l'ancrage local. Son rôle de présidente du Conseil de l'Ordre national du Québec lui a permis d'apporter une expertise unique et précieuse en matière de reconnaissance du mérite. Son regard aiguisé, nourri par une connaissance approfondie des milieux associatifs et un engagement soutenu envers le rayonnement culturel du Québec, a offert une lecture humaine, sensible et inclusive des parcours soumis.



M. Marc Y. Tassé

MBA, FCPA, FCA, FCG, CFF

Professeur, École de gestion Telford, Université d'Ottawa

Une des voix les plus respectées au Canada en matière de gouvernance, d'éthique et de comptabilité judiciaire, M. Tassé a mis son expertise au service d'une évaluation rigoureuse des critères de mérite. Son expérience en affaires publiques et dans les organisations internationales a permis de structurer une démarche équilibrée, où l'excellence n'était pas confondue avec la notoriété. Sa contribution a renforcé la solidité du processus de sélection, tout en favorisant la reconnaissance de parcours à haute valeur morale ou sociétale.

3.3 – CRÉATION DES OUTILS : CRITÈRES, FORMULAIRES ET ÉCHÉANCIERS

Avant même la réception des premières candidatures, un travail méthodique a été entrepris pour doter le programme d'outils accessibles, structurants et cohérents. Trois leviers essentiels ont été instaurés afin d'assurer son efficacité : des critères précis, un formulaire intuitif et un échéancier rigoureux.

Les critères de sélection, simples, mais exigeants, ont été rédigés dans un langage clair, à l'écart du jargon administratif. Ils visaient à reconnaître des personnes dont l'engagement bénévole, communautaire, civique ou professionnel avait eu un effet durable. Conformément aux directives fédérales, une attention particulière a été accordée aux parcours discrets, mais inspirants, souvent absents des circuits honorifiques traditionnels, afin de refléter une diversité d'engagements porteurs de changement.

Le formulaire de mise en candidature, conçu sur mesure, facilitait le travail des éclaireurs tout en garantissant l'uniformité et la rigueur du traitement des dossiers. Rédigé en format Excel, il permettait une saisie normalisée des données, incluant les renseignements essentiels, deux citations illustrant les mérites du candidat et un résumé de ses principales réalisations. Il a permis la transmission rapide et efficace des candidatures repérées sur le terrain.

Un échéancier structurant a également été fixé dès le départ pour encadrer toutes les étapes : recrutement des éclaireurs, réception et analyse des candidatures, organisation des cérémonies et remise finale des médailles. Ce calendrier visait à respecter la date butoir du 31 mars 2025 imposée par le programme national, tout en assurant une planification fluide et coordonnée.

Derrière l'apparente simplicité du processus, une logistique exigeante a été déployée. Grâce à une planification agile, à des outils de suivi précis et à un encadrement constant assuré par l'équipe de coordination, la cohérence d'ensemble a pu être maintenue. Cette approche a permis, en peu de temps, de poser les bases solides d'un programme ambitieux, humain et exemplaire.

3.4 – MISE EN PLACE DU RÉSEAU D'ÉCLAIREURS

Dès le lancement du programme, il est apparu évident que les véritables bâtisseurs de communautés ne se trouvent pas toujours là où se pose spontanément le regard. Pour les repérer, il fallait mobiliser un réseau de personnes respectées et influentes dans leur collectivité. Messieurs Jean-François Provençal, M.V.O., C.D. et

Jacques Duchesneau se sont appuyés sur un vaste réseau d'éclaireurs. Ces derniers étaient des personnes fiables, bien présentes dans leur communauté, qui pouvaient mettre en évidence des candidats prometteurs, habituellement ignorés par les voies traditionnelles. Cette approche proactive a considérablement élargi le champ d'action du programme sur l'ensemble du territoire.

Plus de cent éclaireurs, répartis dans les dix-sept régions administratives du Québec, ont été mobilisés. Ils provenaient d'horizons variés : leaders communautaires, anciens élus, bénévoles de longue date, membres d'ordres professionnels, représentants autochtones, enseignants, jeunes entrepreneurs et autres. Tous ont été invités personnellement par le cabinet de la lieutenant-gouverneure. Leur recrutement reposait sur trois critères essentiels : une réputation de probité, une connaissance approfondie de leur milieu et la capacité de repérer des individus engagés, mais discrets.

Une formation ciblée leur a été offerte, couvrant les objectifs du programme, les critères de sélection, les outils disponibles et les échéanciers à respecter. Un guide de l'éclaireur, clair et pratique, leur a été remis. Tout au long du processus, une cellule de soutien dédiée, accessible par courriel ou téléphone, a assuré un accompagnement continu et une harmonisation des pratiques sur le terrain.

Le rôle des éclaireurs s'est avéré déterminant. Grâce à eux, des candidatures authentiques, diversifiées et souvent émouvantes ont été déposées, brossant un portrait vibrant du Québec engagé sous toutes ses formes.

Sans la contribution des éclaireurs, de nombreux visages de la solidarité seraient restés dans l'ombre. Dans plusieurs régions, une coordination informelle s'est instaurée : certains éclaireurs ont joué un rôle de chef de file pour faciliter la transmission des dossiers et la liaison avec le cabinet. Ce modèle pyramidal – éclaireurs locaux, coordonnateurs régionaux bénévoles, comité de sélection – a favorisé une communication fluide et une cohérence à l'échelle de l'ensemble du programme.

Le terme « éclaireur » n'a pas été choisi au hasard. Hérité du vocabulaire militaire et repris par Baden-Powell, fondateur

du scoutisme, il évoque l'idée de guide et de découvreur de sentiers – métaphore idéale pour désigner celles et ceux qui ouvrent la voie en révélant des personnes méritantes.

3.5 – LANCEMENT DU PROGRAMME

Le programme a été lancé sobrement à la mi-juin 2024. Par la suite, la stratégie de communication a volontairement écarté les grandes annonces médiatiques au profit d'une approche ciblée, qualitative et de proximité. L'objectif était clair : s'assurer que le message est pleinement compris par les partenaires clés et éviter la création d'attentes irréalistes auprès du grand public tant que les mécanismes de sélection n'ont pas été solidement établis.

Des communications officielles ont été adressées à des organisations clés – ministères, ordres professionnels, universités, municipalités, représentations autochtones, leaders associatifs, parlementaires – pour les inviter à désigner un représentant ou à soumettre des candidatures. En parallèle, le réseau personnel et institutionnel de la lieutenant-gouverneure a été sollicité pour relayer l'information au sein des milieux communautaires et municipaux, ce qui a permis d'assurer une diffusion à la fois large et ciblée du message.

Un site Web dédié à la Médaille du couronnement, hébergé sur la plateforme de la Chancellerie des distinctions honorifiques de Rideau Hall, présentait les grandes lignes du programme national et offrait aux partenaires enregistrés la possibilité de déposer leurs candidatures. Ce dispositif traduisait fidèlement l'esprit du programme : exigeant mais accessible, solennel mais profondément humain, enraciné dans les réalités locales tout en s'inscrivant dans une mission nationale d'envergure.

Cet événement inaugural a marqué le coup d'envoi d'un calendrier astreignant qui a mobilisé l'ensemble des intervenants – coordonnateurs, comités, équipes logistiques – autour d'une même exigence : réactivité, adaptabilité et respect scrupuleux du mandat. Dès l'annonce, les équipes ont entrepris leur travail avec la pleine conscience de l'importance de leur mission et du temps limité pour l'accomplir. Bien qu'il était modeste en visibilité publique, le lancement a suscité un écho favorable dans les médias locaux et sur les réseaux institutionnels, ce qui a contribué à asseoir la légitimité du programme et à amplifier son rayonnement dans les milieux concernés.

3.6 – RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Un aspect remarquable du programme au Québec réside dans sa mise en œuvre sans structure lourde ni budget dédié. L'ensemble des activités a reposé sur la passion,

l'efficacité et la mobilisation d'une petite équipe dévouée, ainsi que sur le soutien logistique de nombreux partenaires publics et communautaires.

Une équipe réduite, mais hautement mobilisée

Sous l'impulsion et la supervision éclairée de M. Christophe Navel, directeur de cabinet de la lieutenant-gouverneure, le programme a bénéficié d'un leadership stratégique solide. Sa vision globale, sa collaboration dans les détails opérationnels et sa capacité à mobiliser toutes les forces vives du cabinet ont permis de structurer et de livrer, dans des délais très courts, un programme ambitieux, mené avec doigté et rigueur.

Le programme a également été coordonné avec brio par M. Jacques Boucher, C.D., A de C, conseiller aux distinctions honorifiques. Véritable pierre angulaire du dispositif, il a mis à profit sa vaste expérience, son expertise en matière de reconnaissance officielle, sa rigueur méthodologique et son sens du service public pour orchestrer chaque étape : élaboration des outils, encadrement des éclaireurs, gestion des candidatures, relations avec la Chancellerie, logistique des cérémonies. Sa capacité à allier vision stratégique et gestion quotidienne a fait de lui un chef d'orchestre essentiel et unanimement respecté.

À ses côtés, M. Jacques Duchesneau a offert son appui à titre bénévole. Il a rédigé les citations des récipiendaires et les mises en valeur dans son rôle de maître de cérémonie, où il a animé la majorité des remises avec chaleur et humanité. Ce travail a contribué à créer des moments empreints de sens qui ont touché autant les médaillés que leurs invités.

Autour de ce noyau, l'ensemble de l'équipe du cabinet s'est engagé avec une générosité remarquable :

- M. Antoine Beaulieu, chef du protocole et responsable des événements, a orchestré les cérémonies dans des lieux très variés, en maintenant un haut niveau de décorum, de fluidité et de dignité protocolaire.
- M^{me} Sonia Côté, C.D., A de C, responsable aux distinctions honorifiques et aux finances, a assuré la gestion administrative, logistique et budgétaire, veillant au bon état des médailles remises, à la qualité des documents officiels et à la fluidité des opérations.
- M^{me} Nika Mestechkin, adjointe exécutive, a apporté un soutien dans la gestion des invitations, la coordination logistique et la communication avec les récipiendaires.
- M. Ian Préfontaine, responsable des communications et des relations médias, a piloté la stratégie de visibilité, assurant la couverture des événements et animant les réseaux sociaux de la lieutenant-gouverneure.

- M. Benoit Roberge, adjoint administratif, a apporté un soutien dans les différents aspects de la gestion du programme.

Tous ont collaboré avec cœur, professionnalisme et abnégation, souvent au prix d'une charge de travail accrue. Leur engagement a reposé sur une conscience partagée de la portée historique du programme et sur l'émotion sincère suscitée par les récits inspirants des récipiendaires.

Trop nombreux pour être tous nommés, plusieurs bénévoles se sont joints aux membres de l'équipe des cérémonies afin d'apporter un appui précieux.

Deux équipes se sont particulièrement distinguées :

- L'équipe composée du major-général (retraité) Guy Chapdelaine, O.M.M., C.D., KHC et du capitaine François Dutil, M.M.M., C.D., A de C, s'est illustrée par un engagement d'une grande exemplarité. M. Chapdelaine a présidé une dizaine de cérémonies officielles avec un sens aigu du devoir, rendant des services empreints de respect, d'humanité et de bienveillance. Par son attitude et sa prestance, il a incarné de manière exemplaire l'esprit de la fonction vice-royale. M. Dutil, pour sa part, a assuré avec bonne volonté le rôle de maître de cérémonie lors de nombreux événements protocolaires tenus en présence de la lieutenant-gouverneure ou de son représentant. Leur professionnalisme, leur rigueur et leur aisance naturelle dans les contextes officiels ont contribué à garantir la qualité, la fluidité et la solennité des cérémonies de remises de médailles aux quatre coins du Québec.

- Le trio d'aides de camp composé des majors (retraités) Robert Frank, C.D., A de C, et Victor Knowlton, C.D., A de C, ainsi que du directeur Constant Rosa, C.D., A de C, mérite une reconnaissance particulière pour un engagement exemplaire. M. Frank a assumé le rôle de photographe officiel dans bon nombre d'événements. Il a capté avec rigueur et sens artistique les moments précieux des cérémonies et a assuré les recherches nécessaires pour la sélection des photographies du rapport final. M. Knowlton s'est démarqué par sa disponibilité et son efficacité, veillant à ce que la logistique demeure fluide et à ce que l'harmonie des lieux soit préservée. Quant à M. Rosa, sa vigilance discrète et son grand professionnalisme ont enrichi chacune des cérémonies auxquelles il a pris part. Ensemble, ils ont parcouru le Québec, assurant une présence rassurante et une exécution irréprochable lors des événements. Leur souci du détail, leur dévouement soutenu et leur sens du devoir ont conféré à ces moments officiels une qualité et une uniformité remarquables.

Il serait impensable de passer sous silence l'engagement remarquable des aides de camp qui, dans chaque région, ont répondu à l'appel. Chacun d'eux a contribué à insuffler aux cérémonies le décorum, la dignité et le sens du protocole qui leur donnent toute leur noblesse. Par une présence soignée, une rigueur constante et un professionnalisme discret, ils ont incarné l'esprit du service et du devoir, élevant chaque événement par leur collaboration exemplaire. Leur contribution, offerte avec cœur et détermination, s'est souvent traduite par une charge de travail importante. Tous ont cependant poursuivi la mission avec la claire conscience de son importance et une émotion profonde face aux récits inspirants des récipiendaires.



Les aides de camp réunis lors de la journée annuelle de formation, symbole d'un engagement sans faille au service du protocole et du décorum. Par leur rigueur, leur professionnalisme et leur dévouement, ils ont contribué à donner aux cérémonies de remise des médailles toute la dignité et la noblesse qui les caractérisent.



Lors de la cérémonie du 1^{er} décembre 2024 à Saint-Hubert, l'honorable Manon Jeannotte a inauguré une initiative inédite : intégrer des cadets aux aides de camp lors des événements protocolaires. Une occasion unique pour ces jeunes de vivre une expérience formatrice, dans un esprit de transmission intergénérationnelle et d'engagement citoyen.

Soucieuse de rapprocher l'institution de la jeunesse et de reconnaître le potentiel des leaders de demain, l'honorable Manon Jeannotte a invité des Cadets à se joindre aux aides de camp lors des cérémonies et événements protocolaires. Lancée le 1^{er} décembre 2024 à Saint-Hubert, à l'occasion d'une remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III, cette initiative, une première dans l'histoire du cabinet, a donné lieu à plus de vingt participations. Elle offre à ces jeunes une expérience formatrice et valorisante, tout en affirmant l'importance de la transmission intergénérationnelle et de l'engagement citoyen, dans l'esprit des Premières Nations qui envisagent chaque décision à l'échelle de sept générations.

Des moyens financiers optimisés grâce à l'intelligence « collective »

Aucun budget dédié n'ayant été prévu pour le programme, toutes les ressources nécessaires ont été dégagées avec rigueur à même le budget de fonctionnement habituel du cabinet. Les médailles ont été gracieusement fournies par la Chancellerie des distinctions honorifiques, tandis que la conception et l'impression des certificats de reconnaissance ont été assurées à l'interne par l'équipe du cabinet.

Ce sont la créativité, la rigueur dans la gestion, la solidité des partenariats et, surtout, le sens du devoir et le dévouement des membres de l'équipe du cabinet qui ont permis la réalisation de ce vaste projet.

Les déplacements vers les lieux de remise éloignés ont été intégrés aux tournées régionales déjà planifiées, ce qui a permis d'optimiser le temps et les ressources. Les lieux de cérémonie ont été mis à disposition sans frais grâce à la générosité d'organismes publics, municipaux et communautaires. Quant au matériel protocolaire, il provenait de l'inventaire existant ou a été emprunté ponctuellement selon les besoins.

Tout au long du programme, 1645 citoyennes et citoyens ont été honorés comme de véritables bâtisseurs de communauté. Chaque cérémonie a semé fierté et joie, rappelant que reconnaître le mérite, c'est aussi tisser et renforcer le lien qui nous unit.

4. PROCESSUS DE SÉLECTION DES RÉCIPIENDAIRES

Découvrir les parcours, valoriser les histoires

Derrière chaque récipiendaire se cache une histoire écoutée, reconnue, choisie. Cette section présente l'ensemble du processus de sélection : de la réception des candidatures à leur évaluation, en passant par les critères retenus, la composition du comité indépendant de sélection et les décisions pleinement assumées. À chaque étape, l'équité et la recherche d'un équilibre territorial, sectoriel et humain ont guidé les choix. Il ne s'agissait pas seulement de remettre des médailles, mais de rendre hommage à des parcours de vie.

« Derrière chaque visage se cache une histoire qui mérite d'être entendue. »

FABRICE GRAVELLE

4.1 – RÉCEPTION DES CANDIDATURES : VOLUME ET DIVERSITÉ

En quelques semaines à peine, le programme a reçu près de 2 000 mises en candidature. Ce chiffre illustre à la fois l'efficacité du réseau d'éclaireurs et l'adhésion rapide et enthousiaste de tous les milieux : petites localités, centres urbains, organismes communautaires, institutions nationales, individus ou élus. Les noms proposés l'ont été avec fierté et sérieux. Le volume recueilli a largement dépassé les attentes initiales, signe d'un profond désir collectif de reconnaître l'engagement citoyen.

La diversité des candidatures a marqué les esprits. Les âges allaient de 14 à 104 ans. Les profils provenaient de toutes les communautés culturelles et de tous les horizons : habitants de régions éloignées ou de quartiers densément peuplés, leaders autochtones, agriculteurs, enseignants, anciens combattants, survivantes de violences, artistes, pompiers volontaires, personnes en situation de handicap et bien d'autres histoires singulières.

Face à cet afflux, un travail méthodique a été entrepris dès la réception. Le conseiller aux distinctions honorifiques a vérifié la conformité de chaque dossier (identité du

candidat, admissibilité, coordonnées, etc.) et a contacté les éclaireurs lorsque des éléments manquaient. Cette vigilance a permis à plusieurs candidatures incomplètes d'être corrigées et d'éviter une disqualification injuste. Ce volume élevé a aussi démontré la pertinence des outils numériques choisis : la plateforme de gestion a soutenu la charge de travail et fourni au comité des statistiques précises par région, secteur, langue et type de contribution (voir l'annexe C).

4.2 – RÔLE DES ÉCLAIREURS ET DES ORGANISMES PARTENAIRES

Les éclaireurs ont occupé une place centrale dans le succès du processus de sélection. Bien plus que de simples relais d'information, ils ont agi comme garants de la qualité morale et de la pertinence des candidatures. Chacun a identifié une dizaine de personnes méritantes, rédigé et affiné les citations, vérifié la cohérence des dossiers et accompagné les personnes proposées, parfois hésitantes, afin qu'elles acceptent cette reconnaissance publique.

Les éclaireurs provenaient d'organisations diverses : milieux culturels ou sportifs, municipalités, services publics,

Chaque candidature portait une histoire. Derrière chaque nom, on trouvait un engagement sincère, un parcours façonné par la ténacité, le courage ou un altruisme discret. Dans plusieurs dossiers, l'émotion transparaissait à travers les citations des éclaireurs, qui savaient souligner, avec justesse et sensibilité, la portée humaine des actions. Très vite, le comité a vu, au-delà des mérites objectifs, se dessiner un portrait vivant d'un Québec uni, talentueux et généreux.

ordres professionnels, établissements d'enseignement. Ils ont contribué à double titre à l'opération de repérage, en mobilisant des comités internes pour faire émerger des candidatures ou en sollicitant leurs réseaux sectoriels. Ce maillage a permis de couvrir l'ensemble du territoire et de refléter la variété des réalités sociales.

Ce travail concerté a permis de constituer un échantillon représentatif de la richesse humaine du Québec, tout en donnant une voix à celles et ceux qui échappent souvent aux circuits de reconnaissance traditionnels. Grâce à l'engagement des éclaireurs et de leurs partenaires, chaque candidature arrivait portée par la validation implicite d'une communauté. Ce filtre préalable a grandement facilité le travail du comité de sélection, qui pouvait ainsi évaluer des profils déjà soigneusement préparés.

4.3 – RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ INDÉPENDANT DE SÉLECTION

Le comité indépendant de sélection a reçu l'ensemble des dossiers provenant des éclaireurs, minutieusement préparés par le conseiller aux distinctions honorifiques du cabinet. Ce travail en amont a permis une lecture structurée, une comparaison équitable et un classement cohérent des candidatures. Pour garantir la plus grande intégrité, le comité réunissait des personnalités reconnues pour leur objectivité, leur expérience et leur connaissance approfondie du Québec.

Face à des récits marquants, les membres du comité n'ont pas voulu se limiter à évaluer des dossiers: ils ont choisi de rendre justice à des vies entières de service et d'inspiration.

Une méthode d'évaluation à double insu a été appliquée: les noms des candidats et des proposeurs étaient masqués. Cette approche, saluée par tous, a renforcé la crédibilité, l'équité et la transparence du processus.

Chaque membre a examiné l'ensemble des dossiers de manière autonome, en attribuant des notes ou formulant des appréciations selon trois axes: le mérite personnel, le service rendu à autrui et le rayonnement dans la collectivité. Les décisions se prenaient par bloc de candidatures, avec voix prépondérante du président en cas d'égalité. Ce mécanisme n'a toutefois jamais été nécessaire: toutes les décisions ont émergé d'un consensus véritable, fruit

de délibérations rigoureuses, respectueuses et souvent empreintes d'émotion.

Certaines candidatures ont suscité une admiration profonde, provoquant des silences tant les récits étaient marquants. Le comité a dû trancher des choix difficiles, notamment lorsqu'il s'agissait de projets collectifs ou de dossiers incomplets malgré les relances. Dans ces situations, les membres se sont appuyés sur la mission du programme: honorer celles et ceux dont l'engagement transforme concrètement la vie des autres.

Ce travail d'analyse a permis de dégager une liste équilibrée de 895 candidatures issues des éclaireurs, reflétant la diversité et la richesse des parcours proposés. L'indépendance du processus a été préservée: aucun membre ne pouvait plaider pour un candidat et la sélection reposait uniquement sur les mérites.

Parallèlement, plusieurs centaines de candidatures ont été soumises par la lieutenant-gouverneure, le gouvernement fédéral ou des partenaires sectoriels – notamment les *Coronation Girls* (voir la section 6.4), les Cadets de l'Air, de l'Armée et de la Marine, ainsi que les athlètes olympiques et paralympiques ayant participé aux Jeux de Paris 2024, sans oublier le grand public.

Le comité n'avait pas de pouvoir décisionnel: toutes ses recommandations étaient soumises à l'approbation de la lieutenant-gouverneure, seule autorité habilitée à valider les candidatures relevant de l'allocation provinciale. Les noms retenus étaient ensuite transmis à la Chancellerie des distinctions honorifiques, qui en vérifiait l'admissibilité et éliminait les doublons à l'échelle nationale.

4.4 – REPRÉSENTER LE QUÉBEC DANS TOUTE SA DIVERSITÉ: UN ENGAGEMENT STRUCTURANT

Un des objectifs majeurs du programme consistait à refléter fidèlement les multiples visages du Québec contemporain dans la sélection des récipendaires. Il ne s'agissait pas seulement d'attribuer des distinctions, mais de poser un geste à forte portée symbolique: reconnaître l'engagement citoyen dans toutes ses expressions – géographique, culturelle, générationnelle et sectorielle.

Pour atteindre cet objectif, les conseillers du programme ont maintenu un dialogue constant avec les éclaireurs et les ont sensibilisés, tout au long du processus, à l'importance d'une représentativité équilibrée. Cette vigilance de terrain, nourrie par l'écoute et la confiance, a permis de constituer un bassin de candidatures à l'image du Québec: enraciné, inclusif et multiple.

Les formulaires de mise en candidature respectaient scrupuleusement la vie privée. Aucune donnée personnelle sensible – comme l'origine ethnoculturelle ou l'âge – n'était requise. Seules figuraient les informations essentielles au traitement des dossiers: nom, langue de communication, genre, domaine de contribution et coordonnées. Cette retenue volontaire traduisait une approche éthique, centrée sur les qualités humaines et les réalisations concrètes.

De la persévérance d'une centenaire au premier élan d'un jeune prodige, chaque distinction raconte une histoire unique de dévouement.

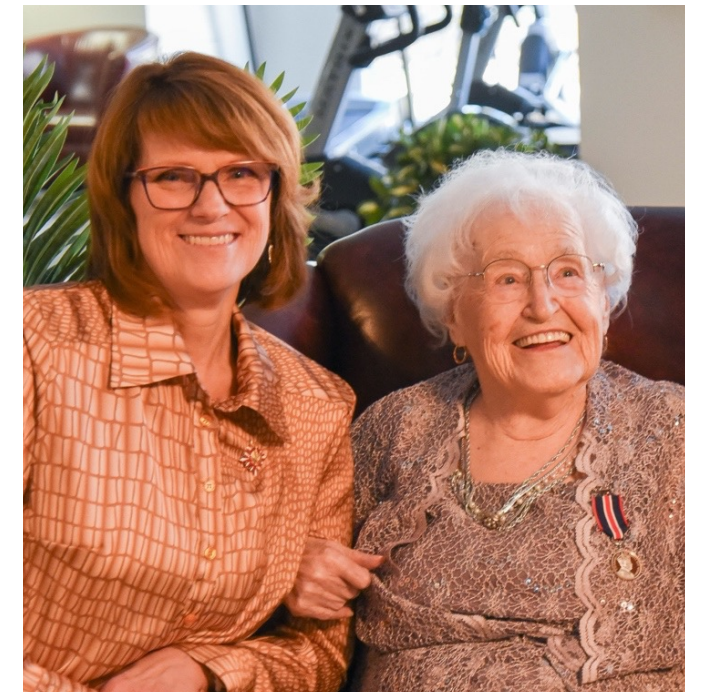
De temps à autre, les éclaireurs glissaient, avec un sourire complice, quelques détails savoureux qui donnaient encore plus de couleur aux candidatures. C'est ainsi que l'on apprit qu'une lauréate de 104 ans pourrait bien décrocher le titre de doyenne du programme, tandis qu'un jeune prodige de 14 ans se distinguait déjà par un engagement remarquable. Deux âges aux antipodes, mais un même fil conducteur: la volonté sincère de servir. Deux histoires qui, à elles seules, allaient marquer le programme d'une empreinte durable.

Car au fil du parcours, certaines histoires se sont imposées par leur portée symbolique et humaine. Elles incarnent l'esprit même de cette reconnaissance: honorer non seulement des réalisations, mais aussi des vies entières de dévouement et d'inspiration. Parmi elles, celles de la doyenne et du benjamin occupent une place à part. Ces deux extrêmes d'âge rappellent que l'engagement n'a ni seuil d'entrée ni date de péremption; il peut éclore très tôt et s'épanouir jusque dans les dernières années de la vie. Des moments rares, empreints d'émotion et de fierté partagée, qui illustrent la capacité du programme à rendre chaque hommage unique et profondément humain.

Notre doyenne

L'attention de la lieutenant-gouverneure se manifestait aussi bien lors des grandes cérémonies rassemblant plusieurs centaines de récipendaires et d'invités à Montréal et à Québec que dans des contextes plus intimes. La remise de la médaille à M^{me} Jacqueline Dugas, doyenne du programme à 104 ans, en est un exemple marquant: plutôt que de limiter la présence à deux ou trois invités, comme c'était la règle dans les autres cérémonies, l'hommage eut lieu dans la résidence où elle vit depuis plusieurs années, permettant à plus d'une centaine de proches, amis, voisins et membres du personnel d'y assister. Ce jour-là, elle était

entourée de toute sa communauté, et l'émotion fut palpable: applaudissements nourris, sourires, regards émus... autant de témoignages d'admiration et d'affection. Ce moment, à la fois intime et largement partagé, illustre la capacité du programme à s'adapter aux réalités de ses récipendaires pour créer des souvenirs véritablement inoubliables.



L'honorable Manon Jeannotte partage un chaleureux moment d'échange avec M^{me} Jacqueline Dugas, doyenne du programme à 104 ans. Leur rencontre illustre la proximité et l'humanité qui ont marqué cette remise de médaille.

Par votre dévouement exemplaire envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, vous avez su bâtir des lieux d'accueil, d'autonomie et d'épanouissement. Grâce à votre patience et votre humanité, des centaines de vies ont pu s'épanouir au-delà des obstacles liés à la différence et de s'accomplir pleinement, laissant un héritage durable d'espoir et de dignité. À 104 ans, vous demeurez une source vive d'inspiration. Vous êtes la preuve qu'une seule personne peut transformer les destin d'autrui et changer le monde qui l'entoure.

Une femme d'exception

Notre benjamin

À seulement 14 ans, le caporal-chef Ézékiel Gaudreault, du Corps de cadets 2572 Saint-Ambroise, dans la municipalité du même nom au Saguenay-Lac-Saint-Jean, incarne avec une maturité étonnante les valeurs fondamentales qui sous-tendent cette prestigieuse distinction : service communautaire, leadership, respect des traditions et engagement envers le bien commun. Depuis son entrée au sein du corps de Cadets, il s'est imposé par une participation inébranlable et un sens aigu des responsabilités, toujours prêt à soutenir ses camarades et à donner l'exemple.

Dans son uniforme, il n'est pas seulement un cadet : il est une source d'inspiration pour ses pairs. Par son honneur, sa discipline et son dévouement, il démontre que l'engagement peut éclore très tôt et marquer durablement un milieu. Sa distinction rappelle que le courage de servir ne connaît pas d'âge – et que l'avenir du leadership communautaire repose entre de bonnes mains.



Porté par un souffle neuf, il avance avec la clarté de ceux qui savent où ils vont. Son engagement précoce prouve qu'une vocation peut grandir, s'affirmer et tracer un chemin inspirant pour tous.



Votre dévouement exemplaire, votre esprit d'équipe et votre passion pour le service font de vous un modèle inspirant. Vous démontrez que l'excellence et le leadership peuvent s'affirmer dès les premiers chapitres de la vie.

Le caporal-chef Ézékiel Gaudreault, un nom à retenir.

Inclusion, diversité et équilibre, une responsabilité assumée

Plutôt que d'imposer des quotas, le cabinet a privilégié une vision d'équilibre global, guidé par les principes d'équité et de cohérence sociales. L'objectif n'était pas de viser une symétrie statistique parfaite, mais de demeurer attentif aux angles morts créés par certaines dynamiques collectives. Lorsqu'une sous-représentation se manifestait dans une région ou un groupe, des efforts supplémentaires étaient consentis afin de revisiter certains dossiers et de s'assurer qu'aucun biais involontaire n'ait écarté une candidature méritoire. Le mérite individuel demeurait, à chaque étape, la pierre angulaire du processus.

Sans données formelles sur l'origine ethnoculturelle, le programme a néanmoins affirmé dès son lancement sa volonté d'inclure les communautés et les groupes historiquement sous-représentés, notamment les Premiers Peuples, les minorités visibles et les jeunes. Plusieurs éclaireurs, issus ou non de ces milieux, ont contribué à faire émerger des candidatures profondément enracinées dans cette diversité.

La participation des Premiers Peuples a été abordée avec rigueur. Les formulaires ne comportaient aucun champ permettant aux personnes de s'identifier elles-mêmes comme membre d'une nation autochtone. Dans certains cas, l'adresse postale – dans une communauté autochtone ou un village nordique – permettait de déduire une appartenance probable à l'une ou l'autre des onze nations reconnues au Québec. Cette méthode indirecte, bien qu'utile, atteignait vite ses limites lorsque des personnes vivaient hors de leur territoire traditionnel. Il demeure donc impossible de quantifier cette participation avec certitude. Tout indique néanmoins que leur présence parmi les récipendaires a été réelle et significative, grâce au travail respectueux des éclaireurs, à l'engagement du cabinet auprès de ces communautés et à la vigilance exercée pour inclure des voix trop souvent marginalisées.

La diversité se cultive comme un jardin : avec vigilance, patience et respect.

Dans cette volonté d'inclusion, une attention particulière a été portée à la jeunesse, reconnue comme un moteur essentiel du renouvellement social et du dynamisme des communautés. Miser sur les jeunes signifiait non seulement souligner leur contribution actuelle, mais aussi investir

dans l'avenir du Québec. C'est dans cet esprit qu'a été créé le volet Éclat de jeunesse, conçu pour mettre en lumière l'engagement et le potentiel des nouvelles générations.

Ce volet a braqué les projecteurs sur celles et ceux qui incarnent l'avenir du Québec : de jeunes citoyennes et citoyens engagés, issus de toutes les régions, dont les gestes et la détermination façonnent déjà leur communauté. Trois objectifs guidaient cette démarche : célébrer des jeunes dont l'action inspire, affirmer que la reconnaissance s'adresse à tous, peu importe l'âge ou le domaine, et semer des graines d'engagement pour faire naître d'autres leaders. Outre les candidatures reçues du public et de nos partenaires, des organisations œuvrant au développement de l'encadrement des jeunes ont apporté une contribution déterminante. Plus de 200 récipendaires – jeunes et adultes qui les encadrent – ont ainsi été honorés pour leurs valeurs de discipline, de leadership et de service communautaire. Véritables modèles pour leurs pairs, ils transforment leur milieu et rappellent qu'investir dans la jeunesse, c'est préparer l'avenir du Québec.

Le programme s'appuyait sur une conviction profonde : chaque médaille devait honorer un engagement exemplaire tout en reflétant un Québec pluriel, solidaire et vibrant. Le résultat, bien que perfectible, constitue une avancée notable vers une reconnaissance plus juste, plus humaine et plus ancrée dans la réalité sociale. La parité entre femmes et hommes y a été abordée comme une dimension essentielle de cette équité : chaque distinction a été attribuée en veillant à ce que les contributions de toutes et tous soient représentées avec justesse et équilibre.

Le portrait final des 1 645 lauréats et lauréates témoigne de cet équilibre recherché. La répartition selon le genre a été la suivante :

944 hommes (57 %)
701 femmes (43 %)

4.5 – RESPECT DES CRITÈRES : MÉRITE, SERVICE ET RAYONNEMENT

Tout au long du processus, le comité a évalué les candidatures selon trois critères fondamentaux, définis dès les premières séances de travail : le mérite personnel, le service rendu à autrui et le rayonnement dans la collectivité. Ces repères ont permis d'instaurer une cohérence d'analyse, tout en respectant la pluralité des profils proposés :

- Le **mérite personnel** désignait la qualité du parcours, la régularité de l'engagement et la probité de la personne proposée. Il visait à honorer celles et ceux qui, sans rechercher les honneurs, avaient posé des gestes significatifs de façon soutenue, souvent à l'abri des regards;
- Le **service rendu** se mesurait à l'effet concret des actions sur les individus, les communautés ou les organismes. Il s'agissait d'évaluer dans quelle mesure les gestes accomplis avaient amélioré la vie d'autrui ou renforcé le tissu collectif – que ce soit par un acte héroïque, un accompagnement de longue durée ou une transformation sociale durable;
- Le **rayonnement**, plus difficile à quantifier, relevait de la capacité à inspirer, à mobiliser ou à incarner des valeurs collectives positives. Ce critère reconnaissait l'effet d'entraînement ou la portée symbolique d'un parcours, même lorsque l'effet matériel demeurait modeste.

Ces critères n'ont jamais été appliqués de manière mécanique; ils ont exigé du comité une finesse d'analyse et un jugement éclairé. Conçus comme un ensemble complémentaire, sans exclusivité ni hiérarchie, ils ont permis d'apprécier pleinement la diversité des parcours. Certains récipendaires se distinguaient par la discrétion de leur engagement, d'autres par un rayonnement marquant dans leur milieu, et quelques-uns incarnaient un équilibre rare entre les trois dimensions. Ce pluralisme a nourri des échanges riches et nuancés, tout en mettant en lumière des formes d'engagement souvent absentes des honneurs traditionnels.

Trois critères, une même ambition : reconnaître ceux et celles dont le parcours, les gestes et l'influence laissent une empreinte durable dans la vie des autres.

La fonction de président d'entreprise, de médecin-chef ou de dirigeant d'organisme ne constituait pas, en soi, un critère de sélection. En revanche, un maire profondément engagé dans sa communauté, une travailleuse sociale attentive aux aînés isolés ou une jeune bénévole capable de mobiliser son quartier pour l'environnement pouvaient se distinguer par la portée et la générosité de leurs actions.

L'application rigoureuse de ces critères, conjuguée à l'ouverture d'esprit du comité et à la qualité exceptionnelle des candidatures, a permis de bâtir une sélection finale à la fois exigeante et profondément humaine. Chaque médaille remise incarnait la reconnaissance d'un engagement sincère, porteur de sens pour le Québec d'aujourd'hui.

Ces visages, ces parcours et ces gestes, souvent peu remarquables, mais toujours empreints d'humanité ont trouvé un écho dans les cérémonies tenues aux quatre coins de la province. La reconnaissance a quitté les formulaires et les salles de délibération pour se vivre sur scène, dans le regard des récipiendaires et l'émotion partagée de l'assemblée. Chaque événement a honoré, non seulement des individus, mais aussi l'image d'un Québec rassemblé, inclusif et tourné vers l'avenir.



Premier infirmier praticien spécialisé en première ligne d'origine autochtone, Sandro Echaquan a cofondé le premier centre de pédiatrie sociale en communauté autochtone. Il redéfinit l'accessibilité et l'équité des soins pour les Premiers Peuples. Il a reçu sa médaille des mains de l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, le 7 décembre 2024 à HEC Montréal.



Quelques récipiendaires ont souhaité immortaliser l'instant aux côtés de l'honorable Manon Jeannotte, lors de la cérémonie du 12 décembre 2024 au Cégep Garneau de Québec.

5. CÉRÉMONIES DE REMISE DES MÉDAILLES

Célébrer avec honneur,
remercier avec chaleur

C'est l'instant où tout prend son sens. La remise d'une médaille n'est pas une simple formalité : C'est un geste solennel qui consacre un parcours de vie et qui porte un message collectif clair: le service au bien commun mérite d'être célébré. Cette section retrace les grands jalons de cette étape ultime du programme: le moment où la reconnaissance prend forme, s'exprime à voix haute et se transmet, dans toute sa force, en présence.

« La dignité ne se mesure pas aux honneurs que l'on reçoit, mais à la certitude intime de les mériter. »

ARISTOTE



À Québec, le 25 septembre 2024, le cabinet de la lieutenant-gouverneure a accueilli la cérémonie inaugurale du programme de la Médaille du couronnement du roi Charles III. À cette occasion, l'honorable Manon Jeannotte a épinglé la toute première médaille au major (retraité) Jacques Boucher, conseiller aux distinctions honorifiques au cabinet. Ce moment fondateur a marqué le lancement d'une séquence de 158 séances de remise publiques et privées.

5.1 – ORGANISATION LOGISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS

Organiser, en quelques mois, la remise de 1645 médailles représentait un défi logistique d'envergure. Pour y faire face, le cabinet a mis en place une stratégie à la fois souple et structurée, combinant des cérémonies officielles d'envergure et des remises plus discrètes, mais tout aussi porteuses de sens. Le calendrier des activités a été établi en tenant compte des disponibilités de la lieutenant-gouverneure, des partenaires institutionnels, de l'équipe du cabinet, des récipiendaires, ainsi que du rythme des activités publiques et des obligations officielles (voir l'annexe D).

Chaque semaine, des plages horaires étaient prévues pour des cérémonies dans divers lieux de la province, choisis avec soin pour leur accessibilité, leur portée symbolique et leur dignité : maisons d'enseignement, hôtels de ville, centres communautaires, sites patrimoniaux. Plusieurs se sont également tenues au cabinet de la lieutenant-gouverneure, à Québec. Cette organisation a permis de couvrir efficacement l'ensemble du territoire, en s'adaptant aux réalités propres à chaque région.

Un système de convocation personnalisée assurait un accompagnement constant, de l'invitation jusqu'à la remise. Une ligne téléphonique et une adresse courriel dédiées permettaient de répondre rapidement aux questions

relatives à la logistique (code vestimentaire, nombre d'invités, accessibilité, etc.).

Quelle que soit la formule retenue, l'objectif demeurait inchangé : offrir à chacun des récipiendaires un moment à la hauteur de son engagement. Lors des grandes cérémonies, qui pouvaient réunir jusqu'à 200 personnes – récipiendaires et invités, une logistique de coulisses minutieuse et des places réservées assuraient à chacun de vivre pleinement son moment. À l'opposé, les remises plus intimistes – parfois organisées pour une seule médaille dans une localité plus éloignée – gagnaient en personnalisation, avec des allocutions sur mesure et la présence réconfortante de leurs proches.

Cette approche multiformat, alliant souplesse et précision, a exigé une coordination serrée : gestion d'agendas multiples, transport sécurisé des médailles, communication continue avec les partenaires locaux. Elle a aussi contribué de manière décisive à l'adhésion, à la portée et à l'acceptabilité du programme dans toute la province.

5.2 – DÉCORUM ET PROTOCOLE

Le décorum a constitué une des signatures les plus marquantes du programme. Sans tomber dans le faste inutile, chaque cérémonie a été pensée comme un hommage empreint de sobriété, de dignité et de respect. Une médaille remise dans un cadre simple, mais solennel, peut émouvoir profondément, à condition que chaque geste ait du sens et que chaque instant soit porté par une intention sincère.

Un soin méticuleux a été apporté à chaque détail : aménagement des lieux, accueil personnalisé, disposition des sièges, fluidité des transitions, qualité des photos officielles. Avant chaque cérémonie, une réunion préparatoire réunissait le chef du protocole du cabinet, le maître de cérémonie, les aides de camp et les organisateurs locaux. Elle garantissait une compréhension partagée du déroulement, l'ajustement des formules de salutation selon le contexte et une coordination rigoureuse des étapes-clés.

Lorsque la lieutenant-gouverneure présidait, la cérémonie s'ouvrait au son solennel du Salut vice-royal. Dans les autres circonstances, l'entrée officielle se faisait en musique, interprétée par des musiciens invités ou diffusée à partir d'un enregistrement choisi avec soin. En son absence, une personne désignée formellement assurait la représentation, garantissant continuité et dignité.

Ce qui donnait leur éclat à ces cérémonies, c'était l'alliance de la rigueur protocolaire et de la chaleur humaine. Pour nombre de médaillés, dont plusieurs vivaient leur première cérémonie officielle, cette reconnaissance publique,

orchestrée avec soin, magnifiait la valeur symbolique de la médaille. Héros discret pour la plupart, ils ont exprimé combien l'accueil attentionné, le déroulement fluide et l'atmosphère solennelle avaient renforcé leur sentiment d'accomplissement. L'émotion, palpable dans la salle, traduisait la profondeur de ce moment dans leur parcours.

Ici, le protocole, n'était pas une contrainte: il agissait comme un écrin. Il préservait l'instant, en révélait la beauté et offrait à chaque récipiendaire l'espace et la dignité pour briller.

5.3 – PRÉSENTATION DES CITATIONS PERSONNALISÉES

Un des moments les plus appréciés des cérémonies a été la lecture, à voix haute par le maître de cérémonie, des citations personnalisées. Rédigés sur mesure à partir des informations contenues dans le dossier de candidature, ces textes étaient préparés par le conseiller spécial du programme, puis validés par le chef du protocole et responsable des événements ainsi que par le conseiller aux distinctions honorifiques, tous trois du cabinet de la lieutenant-gouverneure. Empreintes de sincérité, de reconnaissance et de chaleur, ces citations dépassaient la simple formule protocolaire. Elles mettaient en lumière la singularité des récipiendaires et transformaient la cérémonie en une tribune où leur engagement, leur parcours et leurs valeurs recevaient une reconnaissance publique.

Chacun des 1645 récipiendaires (voir les annexes E et F) représentait une fleur symbolique, porteuse d'une histoire, d'un geste, d'un engagement. Réunies dans une même cérémonie, ces individualités formaient de sublimes bouquets, révélant toute la richesse humaine du programme. Dans la solennité de ces instants, l'effet était saisissant : chaque citation révélait une grandeur discrète, une noblesse jusque-là silencieuse. Les visages, parfois réservés, prenaient une dimension nouvelle, empreints d'émotion, de fierté tranquille et d'une humanité qui transcendaient les apparences.

Pour plusieurs lauréats ou lauréates, il s'agissait de la première reconnaissance publique reçue au terme d'une vie d'engagement. Certains, restés dans l'ombre pendant des décennies, voyaient pour la première fois leurs efforts

salués devant témoins. Nombreux sont ceux qui ont confié que ces quelques mots, choisis avec soin, avaient autant de valeur que la médaille elle-même : la preuve tangible que « *ce que vous faites compte, même si personne ne vous l'avait encore dit* ». Deux témoignages de médaillés illustrent avec force ce que cette médaille représente au-delà de l'honneur officiel : une reconnaissance intime, porteuse de sens et d'enthousiasme pour poursuivre l'engagement.



S'engager pour aider, accompagner ou améliorer les conditions de vie de ses concitoyens, que ce soit dans le cadre professionnel ou bénévole, découle d'un élan de conviction, sans attente de reconnaissance, si ce n'est celle de contribuer au mieux-être collectif. Le 18 décembre 2025, la remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III m'a profondément émue. J'ai accueilli cette distinction avec une grande fierté, teintée d'humilité, comme un geste bienveillant me disant: "Continue, tu peux encore servir la communauté".

Raymond Medzalabanleth, médaillé



Le 20 mars 2025 restera à jamais gravé dans mon cœur. Ce jour-là, j'ai reçu la Médaille du couronnement du roi Charles III, une reconnaissance émouvante de mon engagement communautaire. Cette distinction marquait aussi les 10 ans de ma rémission d'un cancer qui avait profondément bouleversé ma vie. Entourée de mes parents et de mes fils, j'ai vécu une soirée inoubliable, portée par une émotion sincère et un sentiment d'alignement intérieur. Cette médaille m'a donné l'entrain nécessaire pour continuer d'avancer, forte de mes valeurs et de ma résilience. Merci! Xx

Marie-Sol Perreault-Desharnais, médaillée

L'annexe G contient d'autres témoignages : récits et paroles qui complètent le rapport et illustrent, par des exemples concrets, l'effet du programme sur les personnes et les collectivités.

5.4 – RÔLE CENTRAL DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

L'honorable Manon Jeannotte a donné au programme sa profondeur humaine et sa cohérence, en y laissant sa marque personnelle. Sa présence bienveillante a instauré un climat de confiance et de respect, ressenti autant par les récipiendaires que par le public. Elle a choisi d'assumer elle-même la remise d'un très grand nombre de médailles, allant bien au-delà de ce qu'exigeaient ses fonctions, parce qu'elle était convaincue que chaque geste portait la valeur d'un engagement public en faveur de la reconnaissance.

Proche des gens, attentive à la diversité des parcours, elle prenait le temps d'écouter, de poser des questions et de témoigner d'une reconnaissance personnalisée. Sa manière d'aborder chaque médaillé n'était jamais mécanique. Elle adaptait ses mots et son ton avec justesse : un trait d'humour pour alléger un moment chargé d'émotion, une formule en langue autochtone pour saluer une identité, ou encore un rappel de valeurs partagées pour inscrire la médaille dans une mémoire collective.



Le 1^{er} décembre 2024, lors d'une cérémonie empreinte de dignité, M^{me} Gabrielle Limoges a reçu la Médaille du couronnement du roi Charles III des mains de la lieutenant-gouverneure du Québec, un moment marquant qui a mis en lumière son engagement exceptionnel.

Lors d'une cérémonie réunissant plus d'une cinquantaine de récipiendaires et leurs invités, une femme en situation de handicap s'est avancée pour recevoir sa médaille, un large sourire éclairant son visage. La lieutenant-gouverneure, après lui avoir demandé la permission, s'est agenouillée afin de se placer à sa hauteur. Ce geste, simple et naturel, n'était prévu dans aucun protocole. Il exprimait, sans mise en scène, une attention sincère à la personne qui se tenait devant elle. Pendant quelques instants, la solennité de la cérémonie s'est estompée, laissant place à un échange authentique et respectueux. Ce moment de proximité a rappelé que, derrière chaque distinction honorifique, il y a d'abord une rencontre humaine.



Votre leadership inspirant transforme les défis en occasions favorables pour les familles et les personnes vivant avec un handicap. Par votre engagement et vos conférences, vous insufflez espoir et joie, illustrant que tout est possible avec détermination et courage.

Femme rayonnante et engagée, Mme Limoges inspire et soutient les familles du Haut-Saint-Laurent avec énergie et bienveillance.

Par ailleurs, lorsque les circonstances ne permettaient pas sa présence en personne, la lieutenant-gouverneure veillait à faire transmettre un message vidéo personnalisé ou à mandater un représentant porteur d'une parole claire et chaleureuse. Ainsi, même à distance, sa présence se faisait sentir, offrant à chaque récipiendaire la conviction d'avoir été véritablement vu, reconnu et honoré. Par son engagement personnel, elle a accru la portée et la crédibilité du programme à l'échelle de toute la province. Plus encore, elle a inscrit ces gestes dans une mémoire collective où l'honneur rendu aux uns devient l'inspiration des autres.



Le 29 janvier 2025, en soirée, lors de la cérémonie tenue au campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais, l'honorable Manon Jeannotte s'est adressée par vidéoconférence aux récipiendaires et à leurs invités afin de leur transmettre ses félicitations.

5.5 – PARTICIPATION DES PERSONNES DÉCORÉES ET DE LEURS FAMILLES

L'émotion des lauréats et lauréates a été palpable dans chacune des cérémonies. Beaucoup étaient entourés de leurs proches : conjoints, enfants, collègues, amis, parfois, trois générations réunies. La remise de la médaille prenait la forme d'un véritable événement familial, une célébration du lien social et de la transmission des valeurs d'une génération à l'autre. Des petits-enfants applaudissaient fièrement leur grand-mère honorée pour son bénévolat; des parents, émus, assistaient à la reconnaissance publique des mérites de leurs enfants devenus adultes.

Certains médaillés, surpris d'être ainsi mis à l'honneur, disaient ne pas avoir l'habitude de recevoir des remerciements pour ce qu'ils jugeaient « naturel » ou « normal ». D'autres, encore plus émus, voyaient dans la médaille un message fort, renforcé par une parole discrète de la lieutenant-gouverneure, telle que : « *Ce que vous faites compte beaucoup pour la communauté.* » Prononcés avec sincérité, ces mots donnaient tout leur sens à des années d'engagement vécues dans l'ombre. Dans tous les cas, la distinction ravivait une fierté partagée : celle des médaillés, mais aussi celle de leur entourage. Plusieurs dédiaient leur médaille à un conjoint, à une équipe ou à la mémoire d'un mentor; la reconnaissance dépassait ainsi la personne honorée.

Plusieurs cérémonies ont donné lieu à des témoignages spontanés (voir l'annexe G). Des photos de groupe improvisées immortalisaient la joie. Après la lecture de certaines citations (voir l'annexe H), un silence chargé d'émotion s'installait ; puis des salves d'applaudissements nourris éclataient lorsque le parcours d'une personne touchait particulièrement l'auditoire.

La dimension humaine et intergénérationnelle de ces événements a contribué à glisser la médaille dans le cœur des gens et dans la mémoire collective. Chaque cérémonie, modeste ou solennelle, a renforcé le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs. Le programme a mis en lumière des destins inspirants; il a rapproché familles, amis, voisins et collègues autour d'exemples positifs et il a suscité partout une même envolée de gratitude et d'inspiration.

Une fois les médailles remises, la salle ne se vidait pas. Au contraire, récipiendaires et invités demeuraient sur place, comme pour prolonger l'instant. Des groupes se formaient spontanément, mêlant familles, amis, collègues et nouveaux visages. Les conversations allaient bon train, ponctuées de rires, d'exclamations joyeuses et d'accolades chaleureuses. Des appareils photo et des téléphones se levaient pour immortaliser des souvenirs : clichés avec la lieutenant-gouverneure, portraits de famille, photos d'amitié. Dans cette atmosphère conviviale, la médaille devenait plus qu'une distinction : elle se transformait en prétexte pour célébrer ensemble, tisser des liens et partager une fierté commune.

UN GESTE DE DIGNITÉ, UN MOMENT INOUBLIABLE

Parmi les épisodes les plus bouleversants du programme, il en est un qui, pour celles et ceux qui l'ont vécu, restera à jamais gravé dans leur mémoire.

Une lauréate, gravement malade, avait reçu une invitation à l'une de nos cérémonies. Dans un courriel sobre et lucide, elle nous a informés qu'elle ne pourrait s'y rendre; sa santé déclinait rapidement. Elle tenait néanmoins à recevoir sa médaille. Avec une grande sérénité, elle nous a appris avoir pris la décision de recourir à l'aide médicale à mourir dans les semaines suivantes. Son ultime souhait : que la médaille lui soit remise avant son départ.

Profondément touchée par cette demande empreinte d'humanité et de courage, la lieutenant-gouverneure, bien qu'elle était absente en raison d'un engagement incontournable, a délégué deux aides de camp pour effectuer la remise à son domicile. Une fois sur place, saisis par la gravité de l'instant, ceux-ci ont pris l'initiative de joindre madame Jeannotte par vidéoconférence afin de lui permettre de s'adresser personnellement à la récipiendaire.

Ce qui s'est alors produit dépasse les mots. À travers l'écran, dans l'intimité d'une pièce où le temps semblait suspendu, madame Jeannotte a su trouver les mots justes – des paroles d'humanité, de douceur, de gratitude. Ce bref échange, empreint de respect et de délicatesse, a transcendé le protocole. Il ne s'agissait plus d'honorer une lauréate, mais d'offrir une ultime reconnaissance à une femme qui, au seuil de son dernier voyage, souhaitait simplement que la trace de son engagement soit reconnue.

Quelques jours plus tard, nous avons appris qu'elle avait demandé, dans la préparation de ses funérailles, que sa médaille soit mise en évidence lors de la cérémonie. Ce geste, à la fois simple et bouleversant, révélait toute l'importance qu'elle accordait à cette distinction. Elle n'y voyait pas là un honneur personnel, mais une validation profonde du sens de sa vie et de ce qu'elle avait semé autour d'elle.

Ce jour-là a représenté bien plus qu'une remise de médaille. Il a été un moment suspendu, empreint de dignité et de paix. Les personnes présentes ont été profondément émues par la justesse des gestes, la sincérité de l'échange et la quiétude lumineuse qui a enveloppé la pièce. Pour l'équipe du programme, ce moment incarne, avec une force rare, l'essence même de cette initiative : témoigner de la reconnaissance, jusqu'au dernier souffle, avec respect, compassion et tendresse.



Une médaille, mille éclats de bonheur.



Les récipiendaires et leurs invités demeuraient souvent sur place pour échanger, que ce soit avec la lieutenant-gouverneure ou entre eux. Dans une atmosphère conviviale, familles, amis et nouveaux visages partageaient conversations animées, sourires et poignées de main chaleureuses, prolongeant ainsi la célébration dans un esprit de fierté commune.

6. RETOMBÉES DU PROGRAMME

Inspirer les personnes,
transformer les communautés



L'honorable Manon Jeannotte a épinglé la Médaille du couronnement du roi Charles III à M^{me} Sonia Vachon, chef aux opérations à Urgences-Santé, lors de la cérémonie tenue le 18 décembre 2024 à l'Université Concordia de Montréal.

Au-delà du nombre de médailles remises, le programme a eu un effet structurant sur la reconnaissance sociale au Québec. Il a permis de tisser des liens inédits entre des citoyens de tous horizons, de renforcer le sentiment d'appartenance et de raviver la mémoire collective. En valorisant des parcours exemplaires jusque-là invisibles, il a réaffirmé l'importance de l'engagement individuel comme moteur du bien commun. Ce programme n'a pas seulement honoré des personnes : il a contribué à élever la culture de reconnaissance dans l'ensemble de la province.

« L'exemple n'est pas le meilleur moyen d'influencer les autres, c'est le seul »

ALBERT SCHWEITZER

6.1 – RETOMBÉES HUMAINES ET SOCIALES

Le programme de remise des Médailles du couronnement du roi Charles III a engendré des retombées humaines et sociales d'une ampleur que nul n'aurait pu prévoir. En mettant en évidence l'engagement désintéressé de citoyennes et de citoyens, il a rappelé que la reconnaissance constitue un puissant moteur d'unité et un ferment de prospérité collective. Dans une époque souvent marquée par la méfiance et la division, cette initiative a réaffirmé que la gratitude n'est pas un simple geste de courtoisie, mais une force sociale capable de transformer les communautés.

Les récipiendaires, profondément touchés, ont exprimé avec émotion combien cette médaille représentait un moment d'aboutissement, de surprise ou de renaissance. Certains, après de longues années passées dans l'ombre, ont reçu cette marque d'estime comme une lumière inattendue. Pour les aînés, elle a souvent pris la forme d'un ultime hommage rendu à toute une vie de service. Pour les plus jeunes, elle a été perçue comme un appel à poursuivre, à intensifier, voire à approfondir leur contribution au bien commun. Plusieurs ont confié que cette distinction avait ravivé leur foi dans la société et renforcé leur confiance dans les institutions, capables de reconnaître le véritable mérite.

Les retombées du programme se sont manifestées au cœur des communautés locales, emportées par une ferveur d'admiration et de fierté collective.

Partout au Québec, des organismes communautaires, des institutions publiques, des municipalités, des universités, des écoles, des entreprises d'économie sociale et même des maisons de jeunes ont tenu à saluer « leur » lauréat ou lauréate. Des conseils municipaux ont pris acte de cette reconnaissance en séance publique. Des célébrations locales, tantôt modestes, tantôt solennelles, ont été organisées pour souligner la distinction. Les médias régionaux ont, dans plusieurs cas, relayé ces moments, ce qui a élargi leur portée. La médaille a ainsi permis d'éveiller ou de raviver un sentiment d'appartenance et d'estime mutuelle.

Les retombées concrètes ont été nombreuses. Certaines remises ont inspiré de nouveaux projets dans les milieux : lancement de prix municipaux du bénévolat, création de réseaux de mentorat, conception de comités jeunesse engagés, mise en place de campagnes locales sur l'engagement citoyen. Dans bien des cas, les lauréates et lauréats ont été invités à prendre la parole dans leur milieu, à raconter leur parcours et à partager leur vision du service. De grandes initiatives sont nées de gestes modestes. Le rayonnement humain du programme s'est ainsi prolongé bien au-delà des cérémonies.

Sur le plan symbolique, cette initiative a contribué à enraciner dans la culture publique les notions d'honneur, de mérite civique et de service. En honorant des personnes sans statut prestigieux ni réseau d'influence, mais riches de leur dévouement au bien commun, le programme a transmis un message clair : la grandeur d'un peuple se mesure à la gratitude qu'il témoigne à ses bâtisseurs silencieux. Contre le flot du cynisme qui traverse notre époque, cette reconnaissance a redonné toute sa valeur au mot « honneur ». Elle a réhabilité le civisme, non pas comme une position solennelle, mais comme une attitude généreuse et concrète, vécue au quotidien.

Le programme a ainsi permis d'insuffler un souffle d'espoir, de cohésion et de sens dans tout le Québec. Il a rappelé qu'en démocratie les héros ne sont pas toujours ceux que l'on attend, mais souvent ceux qui œuvrent sans bruit, pour améliorer la vie des autres. Ce sont eux que la médaille a choisi de célébrer. Et cette célébration du mérite humain restera longtemps gravée dans la mémoire collective.

6.2 – ÉCHOS MÉDIATIQUES ET RAYONNEMENT PUBLIC

Sans recourir à une campagne publicitaire centralisée, le programme de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III a su atteindre un rayonnement public remarquable, porté par la sincérité et la proximité. Les médias régionaux ont d'abord joué un rôle central. Dans toutes les régions du Québec, des journaux locaux, des stations de radio et des chaînes communautaires ont relaté des histoires inspirantes, mettant en valeur les personnes honorées pour leur générosité, leur force morale et leur engagement discret. Ces récits ont permis d'humaniser la reconnaissance dans la réalité quotidienne des communautés.

Les réseaux sociaux ont ensuite amplifié cette portée de façon spontanée et décentralisée. Les familles, les institutions, les collègues et les amis ont partagé des photos de remises, des vidéos d'allocutions ou des messages de fierté. Ainsi, l'émotion vécue au moment de la cérémonie trouvait un prolongement naturel. Le mot-clic [#MedailleDuCouronnementQC](#), apparu de façon organique sur le réseau LinkedIn, a rassemblé ces contenus autour d'une identité commune. Chaque médaille devenait une histoire à raconter, un symbole de bienveillance capable de se frayer un chemin dans un fil d'actualité souvent saturé de tensions ou de controverses.

Certaines personnalités honorées bénéficiant d'une tribune publique – maires, leaders d'organismes, figures du milieu culturel ou communautaire – ont mis leur distinction au service d'une cause collective. Plusieurs ont profité de cette visibilité pour remercier leur entourage, valoriser leurs équipes ou rappeler l'urgence d'un enjeu qu'ils défendent. La médaille dépassait alors le simple hommage personnel pour se transformer en levier d'influence et en un outil de mobilisation au bénéfice du bien commun.

Ce rayonnement a aussi eu un effet miroir, profond et mobilisateur. En voyant leurs concitoyens mis à l'honneur, de nombreux citoyens se sont sentis interpellés, inspirés, voire appelés à s'engager eux-mêmes. Pour certains, la découverte du parcours d'un lauréat ou lauréate de leur quartier ou de leur milieu de travail a provoqué une prise de conscience : l'engagement n'appartient pas aux seules

figures d'élite, mais peut surgir dans les gestes les plus simples, répétés avec régularité et portés par le cœur.

Les histoires relayées dans les médias, parfois simples, souvent bouleversantes, ont démontré que l'engagement citoyen repose avant tout sur l'authenticité, la fidélité à une cause et la générosité d'un geste. Elles ont valorisé des parcours de vie trop souvent invisibles, mais essentiels à la cohésion sociale. La visibilité accrue de personnes ordinaires, mais remarquables, a incité chacun à se demander : Pourquoi pas moi ? ou Que puis-je faire pour améliorer mon milieu ? Chaque hommage public n'a pas seulement valorisé un individu : il a semé une graine dans l'imaginaire collectif.

**À travers ce réflecteur tendu
à la société, le programme a ravivé
une idée essentielle : l'engagement
demeure un choix ouvert à tous,
à condition d'y consacrer du temps,
de l'attention... et du cœur.**

Ainsi, sans éclat tapageur, mais avec une résonance profondément humaine, le programme s'est imposé dans l'espace public comme une source d'inspiration collective. Il a réintroduit dans le discours social un vocabulaire trop souvent relégué : celui de la reconnaissance, de l'honneur et du service. À une époque avide de repères positifs, ce souffle discret, mais constant, a rappelé que l'altruisme et la solidarité sont encore des valeurs dignes d'être célébrées publiquement. En honorant l'engagement sous toutes ses formes, le programme a rappelé qu'au cœur de notre société se trouve une force tranquille : celle de citoyens ordinaires capables d'accomplir l'extraordinaire.

6.3 – TÉMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE

Les témoignages adressés à la lieutenant-gouverneure, à son cabinet ou aux éclaireurs ont confirmé la portée profondément humaine du programme. Qu'ils aient été partagés à la fin d'une cérémonie, inscrits sur une carte manuscrite, envoyés par courriel, exprimés au téléphone ou diffusés sur les réseaux sociaux, ils portaient tous le même fil conducteur : une gratitude sincère, parfois bouleversante, et, pour certains, une véritable transformation intérieure.

Cette reconnaissance ravivait un sentiment rare : celui d'avoir été enfin vu, compris et reconnu, non pas pour un titre ou une fonction, mais pour la générosité et la fréquence

des gestes posés. Certains ont parlé d'un apaisement attendu depuis longtemps, d'une nouvelle impulsion, voire d'une réconciliation intime avec leur propre parcours. D'autres ont confié que cette médaille avait redonné un sens profond à leur engagement, inscrivant leur histoire dans une mémoire collective plus vaste.

Voici quelques extraits significatifs qui illustrent, mieux que tout discours, l'effet humain du programme :

1. « *Je n'ai jamais rien demandé, je ne pensais pas que quelqu'un avait remarqué ce que je faisais. Cette médaille m'a bouleversé* » (par un bénévole décoré après 30 ans d'engagement anonyme)
2. « *C'est la première fois que mon père accepte de venir à une cérémonie pour moi. Il m'a dit qu'il était fier. J'en avais besoin* » (d'une lauréate soulignant l'effet de réconciliation familiale qu'a eu la cérémonie)
3. « *Dans un monde où tout va trop vite, vous avez pris le temps de dire merci. Ça, je ne l'oublierai jamais* » (d'un médaillé exprimant l'importance de la gratitude institutionnelle)
4. « *J'ai accroché la citation dans mon bureau. Chaque fois que je la relis, je me rappelle que ça valait la peine* » (d'un lauréat évoquant la force motivante de sa citation lue lors de la cérémonie).

Ces mots simples disent l'essentiel. La médaille, au-delà de l'honneur, a souvent agi comme un baume : elle a validé les efforts invisibles, ravivé la motivation, renforcé la confiance et, dans bien des cas, ranimé le désir de poursuivre l'engagement. Autour des lauréats et lauréates, elle a aussi semé des graines : dans leur famille, leur milieu de travail ou leur communauté, elle a éveillé de nouvelles envies de contribuer.

**Pour de nombreuses personnes
honorées, cette reconnaissance
venait éclairer des années
d'engagement discret, accompli
sans attente de retour.**

Enfin, plusieurs éclaireurs et membres du comité ont eux aussi exprimé leur fierté de participer à cette aventure. Certains ont affirmé qu'il s'agissait de l'expérience la plus riche de leur vie professionnelle ou bénévole. Observer les effets concrets du programme, dans les regards, les paroles et parfois même les silences, leur a permis de mesurer le pouvoir d'une reconnaissance authentique. À leurs yeux, ce programme n'a pas seulement honoré des personnes : il a rapproché les cœurs.



Les récipiendaires et les membres du cabinet lors de la cérémonie tenue le 18 janvier 2025 à l'Université du Québec en Outaouais, Gatineau



Les récipiendaires du milieu de la sécurité publique lors de la cérémonie tenue le 23 janvier 2025 au quartier général de la Division « C » de la Gendarmerie royale du Canada, Westmount



À bord de l'*Empress of France*, les 50 *Coronation Girls* canadiennes s'apprêtent à traverser l'Atlantique pour rejoindre l'Angleterre et prendre part aux célébrations du couronnement de la reine Élisabeth II, un voyage empreint de fierté et de solennité. (Photo: *Coronation Girls* / FELTFILM)

6.4 – LES CORONATION GIRLS

Témoins d'un couronnement, ambassadrices d'une génération

« *C'est l'orientation de la voile, et non la force du vent, qui détermine la direction du voyage.* »

— Ella Wheeler Wilcox

En 1953, à l'initiative du philanthrope Garfield Weston, président d'une célèbre boulangerie canadienne, cinquante jeunes Canadiennes sélectionnées dans les dix provinces et les deux territoires, quittent leurs communautés pour assister au couronnement de la reine Élisabeth II à Londres. Leur aventure, relatée dans le documentaire *Coronation Girls*, demeure à la fois un conte de fées, un hommage vibrant à l'amitié et à la jeunesse et un fragment précieux de notre mémoire collective. Soixante-dix ans plus tard, plusieurs d'entre elles furent accueillies à Buckingham Palace par le roi Charles III, refermant avec émotion un chapitre de vie aussi intime qu'historique.

À peine sorties de l'adolescence, ces jeunes femmes furent sélectionnées parmi des milliers de candidates pour un voyage de sept semaines à travers la Grande-Bretagne et l'Europe. Ce programme visait à leur faire découvrir les fondements historiques et culturels du monde occidental en reconstruction. Elles y plongèrent dans les idéaux du Commonwealth, visitant institutions, lieux de mémoire et hauts lieux de culture. Loin d'un simple dépaysement, l'expérience éveilla en elles un sens du devoir civique et une ouverture sur le monde. Les liens d'amitié qui naquirent à cette occasion se sont révélés indéfectibles, traversant les décennies avec la même intensité.

Être choisie selon trois critères

Ces jeunes filles ont été sélectionnées en raison de l'excellence de leurs résultats scolaires et de la promesse de leurs qualités de leadership. Pour être admissibles, les candidates devaient également satisfaire trois critères : être nées en 1935 ou 1936, être en bonne santé et avoir terminé au moins onze années de scolarité. À l'époque, ces exigences étaient rigoureuses – surtout pour les jeunes filles vivant en milieu rural. Il s'agissait d'un appel lancé à la jeunesse pour représenter le Canada avec dignité et curiosité à un moment historique, alors que l'avenir du Commonwealth était en pleine redéfinition. Pour la plupart d'entre elles, ce fut

une première expérience à l'étranger ; plusieurs n'avaient jamais quitté leur petite ville natale.

Avant de partir, elles reçurent des tenues identiques, des cours d'étiquette et des recommandations sur leur rôle d'ambassadrices. À bord de l'*Empress of France*, elles traversèrent l'Atlantique avec émerveillement et une certaine nervosité. Pour beaucoup, il s'agissait du premier voyage à l'étranger.

Garfield Weston remit à chacune un médaillon portant une citation : « *C'est l'orientation de la voile, et non la force du vent, qui détermine la direction du voyage.* » Cette phrase, simple en apparence, tirée d'un poème d'Ella Wheeler Wilcox allait résonner longtemps dans leur trajectoire.

Le 2 juin 1953 : vibrer au rythme de l'histoire

Le jour du couronnement, les jeunes filles prirent place dans une tribune sur Oxford Street. Le carrosse doré transportant la reine Élisabeth II et le prince Philip passa devant elles. Certaines se rappellent que le prince Philip les désigna à la reine dans la foule. Leurs regards croisèrent brièvement ceux du pouvoir, dans un moment suspendu.

Mais le programme du voyage ne se limitait pas à la cérémonie. Weston souhaitait qu'elles vivent une immersion complète : visite de sites historiques, des cimetières de guerre en France, de la Royal Shakespeare Company, de musées et d'institutions britanniques. Lors de ce parcours, elles touchèrent à l'héritage impérial, mais aussi à la complexité d'un monde en transition. L'Europe panse encore ses blessures, mais rêve déjà de reconstruction.

Du couronnement d'hier aux retrouvailles d'aujourd'hui, elles ont traversé l'océan... et le siècle.

Un impact durable

De retour au pays, plusieurs prirent la parole publiquement dans leur communauté pour raconter ce qu'elles avaient vu et appris. Elles rapportaient un message de modernité, d'ouverture et de fierté. Ce voyage les avait transformées : il leur avait donné confiance, un sens, une conscience élargie du monde.

Certaines ont emprunté des chemins audacieux. L'une devint ingénieure civile dans un domaine alors réservé aux hommes. D'autres sont devenues enseignantes, infirmières

ou militantes communautaires. Une participante autochtone, Muriel Martin-Hill, représenta fièrement les Premières Nations en portant une tenue traditionnelle mohawk – avec l'encouragement entier de Garfield Weston. Le programme ne visait pas l'uniformité, mais bien la représentation fidèle de la diversité canadienne.

Au fil des décennies, la majorité poursuivirent une vie discrète, mais engagée, tissée de générosité et de fidélité à leurs communautés. Qu'elles aient cultivé l'esprit de solidarité, transmis leur savoir ou soutenu des causes, elles sont devenues, chacune à leur manière, des figures de l'engagement civique. Elles représentent un modèle de présence active au monde, au service d'une société plus juste.

Une résilience joyeuse

Une des leçons les plus frappantes du documentaire *Coronation Girls* réside dans la résilience tranquille incarnée par ces femmes. Soixante-douze ans plus tard, leur esprit vif et leur humour témoignent de la force durable de la curiosité, du devoir et de la passion.

Certaines évoquent des regrets ou des chagrins personnels, mais aussi le pouvoir du soutien mutuel pour traverser les tempêtes. L'expérience partagée ne les a jamais quittées. Elle est devenue une boussole, une source d'affection et de sens, un ancrage pour faire face aux épreuves de la vie.

2023 : revenir là où tout a commencé



En décembre 2023, lors d'une rencontre privée à Buckingham Palace, Sa Majesté le roi Charles III s'adresse avec chaleur à deux *Coronation Girls* canadiennes, ravivant avec elles les souvenirs du couronnement de la reine Élisabeth II. (Photo: *Coronation Girls* / FELTFILM)

À l'été 2023, le réalisateur Douglas Arrowsmith a soumis une proposition détaillée au palais de Buckingham. Après plusieurs rencontres, un accord fut conclu pour filmer une scène finale au palais, en présence d'une douzaine de ces

femmes – et d'un « invité spécial » potentiel. La Maison royale a accepté! Alors qu'elles prenaient le thé dans le Bow Room de Buckingham Palace, une semaine avant Noël, les portes s'ouvrirent soudainement... et le roi Charles III fit son entrée.

L'effet de surprise fut total. L'émotion, immédiate. « *Seigneur, doit-on se lever ?* », murmura l'une d'elles. Le roi, avec simplicité, se joignit à elles. Il engagea la conversation avec chacune, écouta leurs histoires, évoqua son propre souvenir du couronnement de sa mère, alors qu'il n'était qu'un enfant. Le courant passa, tout naturellement. Il fut question d'environnement, de mémoire, de reconnaissance des Premiers Peuples, de l'avenir du Canada. Et, surtout, de gratitude. À la fin de la rencontre, le roi leur adressa ces mots : « *C'est un vrai bonheur de vous voir toutes après tant d'années. Prenez soin de vous. Joyeux Noël.* »

Une boucle de mémoire et d'avenir

En 2025, en recevant la Médaille du couronnement du roi Charles III, ces femmes incarnent une continuité historique. Elles relient le passé au présent, en nous rappelant que l'honneur d'une telle distinction réside autant dans la mémoire que dans la promesse de l'avenir. Leur histoire est celle d'un passage de flambeau : un legs transmis avec tendresse, humour et lucidité.

Mais au-delà du symbole, il y a ces femmes – presque nonagénaires – qui ont regardé le roi dans les yeux et qui ont vu, en lui, l'enfant qu'elles avaient aperçu en carrosse. Elles ont parlé du poids des couronnes, du courage qu'il faut pour tenir debout, du vertige qu'on ressent lorsqu'on est projeté au sommet. Elles ont ri, pleuré, partagé. Et compris qu'à 88 ans, comme à 17, on peut encore ressentir cette fierté tranquille d'avoir été là, au bon moment, avec les bonnes personnes.

Cette belle histoire ne cherche pas à figer le passé, mais à en tirer une lumière pour aujourd'hui. Elle rappelle que ce qui transforme une vie n'est pas toujours spectaculaire. Parfois, c'est un regard échangé, un mot d'encouragement, une camarade de cabine, une voix qui nous rappelle que nous comptons.

Les *Coronation Girls* nous ont montré que les grandes traversées commencent souvent par un geste simple, mais porteur d'avenir. Elles ont traversé l'océan, mais aussi le siècle, avec confiance, générosité et fidélité. Elles demeurent une source d'inspiration.



7. ENJEUX RENCONTRÉS ET SOLUTIONS APPORTÉES

Surmonter les défis,
renforcer le programme



Un programme d'une telle ampleur ne peut être déployé sans obstacle. Contraintes logistiques, échéanciers serrés, complexité du territoire québécois, besoin d'harmonisation entre partenaires: autant de défis qui ont exigé créativité, rigueur et adaptabilité. À chaque étape, des solutions concrètes ont été mises en œuvre, permettant non seulement de surmonter les difficultés, mais d'en tirer des leçons utiles pour l'avenir. Ces ajustements témoignent d'une gouvernance souple, d'un engagement sans faille et d'une capacité remarquable à transformer les contraintes en leviers d'action.

« Les difficultés préparent souvent des personnes ordinaires à un destin extraordinaire. »

C.S. LEWIS

7.1 – DÉFI LOGISTIQUE MENÉ AVEC RIGUEUR ET AGILITÉ

Une contrainte administrative majeure influençait la planification de nos cérémonies : aucune invitation à nos candidats sélectionnés ne pouvait leur être envoyée avant l'approbation officielle des noms que nous soumettions à la Chancellerie des distinctions honorifiques. Celle-ci devait traiter, en même temps, des centaines de listes transmises par des institutions de partout au pays. Dans ce contexte, il arrivait que certains candidats apparaissent déjà sur des listes reçues quelques heures plus tôt. Selon le principe du « premier arrivé, premier servi », ces cas de superposition étaient tranchés en fonction de l'ordre de réception des listes.

Pourtant, toutes les précautions avaient été prises. Avant de soumettre une candidature, le cabinet procédait à une vérification systématique afin d'écartier les doublons dans ses listes. Malgré toute notre vigilance, il arrivait parfois qu'il faille remplacer à la dernière minute une personne que nous avions sélectionnée. Cette réalité exigeait de l'équipe une réactivité constante, une diplomatie mesurée et une organisation sans faille pour ajuster les listes et respecter l'échéancier serré des cérémonies.

Un des principaux défis fut aussi le facteur temps. Le mandat officiel de l'équipe du cabinet n'a été confirmé qu'au début de juin 2024, et toutes les médailles devaient être remises avant le 31 mars 2025. Ce calendrier imposait d'enchaîner toutes les étapes – recrutement des éclaireurs, analyse des candidatures, rédaction des citations personnalisées, planification des cérémonies et coordination logistique – en moins de dix mois. Le tout devait se dérouler au milieu des vacances d'été, de la rentrée scolaire, des fêtes de fin d'année et de l'hiver québécois, autant de périodes propices aux imprévus et aux contraintes extérieures.

Plusieurs cérémonies ont dû être planifiées en quelques jours seulement, parfois dans des régions éloignées ou

en pleine tempête hivernale. Le moindre contretemps pouvait provoquer un effet domino sur les étapes suivantes, accentuant la pression sur une équipe restreinte. Dans ce contexte, seule une organisation rigoureuse, soutenue par une communication agile et l'engagement sans faille des bénévoles, a permis de tenir le cap.

La solution a reposé sur une structure souple, un partage clair des responsabilités et un haut niveau de confiance mutuelle entre les intervenants. L'équipe du cabinet, bien que réduite, a assuré un suivi régulier, procédé à des ajustements en temps réel et redéployé ses ressources selon les urgences. Le pragmatisme a supplanté les procédures lourdes, et la recherche du travail bien fait a prévalu sur le désir du contrôle absolu. Beaucoup de décisions se sont prises par téléphone ou messagerie instantanée, un simple courriel de confirmation en guise de traçabilité. Ce choix assumé a permis de gagner en efficacité sans compromettre la rigueur.

Entre imprévus et échéanciers serrés, la rigueur et l'entraide ont permis de franchir chaque étape.

Enfin, la mobilisation de bénévoles polyvalents a constitué un atout majeur. Capables de cumuler plusieurs fonctions – organiser une cérémonie, relancer des candidatures incomplètes ou encore rédiger une citation personnalisée –, ils ont permis d'absorber les pointes de charge. La priorité donnée à l'objectif final – honorer les récipiendaires dans les délais – a forgé un esprit de corps. Chacun a accepté de sortir de son rôle initial pour palier un imprévu, garantissant ainsi la réussite d'un calendrier ambitieux, mais respecté.

7.2 – GESTION DES ATTENTES ET DES REFUS

Un des enjeux les plus sensibles a été la gestion des attentes suscitées par le programme. Le succès de l'appel à candidatures a entraîné de nombreux espoirs, parfois insistants, de la part de familles, de communautés ou d'organisations. Avec beaucoup plus de candidatures que de médailles disponibles, il était inévitable de devoir trancher.

Dès le départ, l'équipe a choisi la voie de l'impartialité et de l'exemplarité. Chaque dossier a été lu, évalué et discuté avec sérieux, selon des critères publics et constants, sans privilèges ni traitements de faveur. Malgré cette rigueur, certains refus ont été douloureux, notamment lorsque des candidatures solides n'ont pu être retenues, faute de place ou pour préserver l'équilibre des profils et des régions.

Entre espoirs déçus et candidatures écartées, la ligne de conduite est restée claire: décider avec équité et assumer chaque choix.

Quelques refus ont été bien compris, d'autres moins. Le cabinet de la lieutenant-gouverneure a reçu des lettres exprimant la déception de groupes ou de proches dont la candidature favorite avait été écartée. Pour atténuer ces tensions, le programme a opté pour la transparence: composition d'un comité indépendant de sélection, critères clairs, pluralité des voix et rappels constants des principes d'équité dans les communications officielles.

Lorsque cela était possible, des explications personnalisées ont été données avec tact. Un membre du cabinet pouvait, par exemple, contacter une personne pour expliquer que la candidature proposée était de qualité, mais que la concurrence avait été particulièrement forte dans un secteur donné. Cette approche humaine et respectueuse a été largement appréciée.

Malgré les frustrations inévitables, le programme a préservé sa crédibilité et son adhésion populaire. Aucune controverse majeure n'est venue ternir son image. Et paradoxalement, le fait que tant de candidatures méritantes n'aient pu être retenues a renforcé, aux yeux de plusieurs, l'argument en faveur d'une reconnaissance élargie et pérenne.

7.3 – SOUTIEN TECHNOLOGIQUE ET COORDINATION À DISTANCE

La coordination du programme, répartie sur tout le territoire québécois, s'est appuyée sur des outils numériques utiles, mais incomplets. Aucun système intégré n'avait été conçu pour gérer, en temps réel, toutes les dimensions d'un projet de cette envergure.

Le formulaire de candidature a permis de centraliser efficacement les informations. Toutefois, la suite du processus – relances pour pièces manquantes, mises à jour de statuts, rédaction des citations personnalisées, planification des cérémonies et envoi des communications aux lauréats et lauréates – a exigé une agilité constante. Faute d'un outil tout-en-un, il a fallu composer avec des fichiers Excel, des courriels et des appels téléphoniques. Un véritable mode « système D » a été déployé pour combler les lacunes.

Malgré ces limites, la communication soutenue – par courriel, téléphone, visioconférence ou texto – a assuré une coordination efficace. Chaque intervenant a fait preuve de débrouillardise, de rigueur et de patience. Les données issues de sources multiples ont été intégrées, les textes harmonisés et les cérémonies tenues sans accroc majeur. Les rares erreurs (doubles convocations, mises à jour incomplètes, etc.) ont été rapidement corrigées.

Cette expérience démontre la nécessité de doter les programmes futurs d'outils numériques robustes, interconnectés et sécurisés. Une plateforme intégrée, tirant profit de l'intelligence artificielle pourrait regrouper l'ensemble du processus: réception et validation des candidatures, géolocalisation des récipiendaires, gestion des communications officielles et suivi statistique en temps réel.

Un tel portail permettrait aux éclaireurs de soumettre directement leurs propositions, au cabinet de procéder à l'évaluation en ligne et au système de générer automatiquement les lettres et documents nécessaires aux cérémonies. Outre la simplification des tâches, cette solution assurerait une cohérence, une rapidité et une traçabilité accrues.

Faute de système intégré, c'est la souplesse et l'engagement qui ont tenu le programme sur les rails.

Ce projet l'a démontré clairement: à cette échelle, l'outil technologique ne doit pas être un obstacle, mais un levier stratégique au service de l'efficacité, de la fiabilité et de l'effet recherché.

De l'imprévu logistique aux contraintes humaines, chaque difficulté surmontée a renforcé la conviction que la rigueur, la souplesse et l'engagement peuvent transformer les limites en réussites.

8. RECOMMANDATIONS POUR L'AVENIR

Poursuivre l'élan,
bâtir l'excellence

Grâce à cette expérience, plusieurs recommandations émergent pour la mise en œuvre de futures distinctions honorifiques. Elles touchent à la fois à la gouvernance, aux outils technologiques, à la mobilisation des partenaires, à la logistique cérémonielle et à la cohérence des messages publics. Ces recommandations ne visent pas uniquement à améliorer l'efficacité du processus : elles traduisent une ambition collective de faire de chaque médaille remise une occasion de célébrer ce que le Québec a de meilleur, avec équité, fierté et sens.

*« Le meilleur moyen de prédire l'avenir :
c'est de le créer. »*

PETER DRUCKER

8.1 – POUR UNE RECONNAISSANCE CIVIQUE PÉRENNE ET STRUCTURANTE

L'expérience du programme de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III a braqué les projecteurs sur un principe fondamental : lorsqu'un geste de reconnaissance est sincère, rigoureux et porté par l'institution, il devient un puissant levier de cohésion sociale. Loin d'être un simple hommage ponctuel, il agit comme un catalyseur de fierté, d'engagement et de confiance envers les institutions. Cette mobilisation exceptionnelle et des cérémonies aux quatre coins du Québec ont révélé un profond besoin collectif de voir l'engagement citoyen reconnu et valorisé.

réconciliation avec les peuples autochtones, leadership féminin, résilience en milieu rural, innovation sociale, environnement, etc.

- **Une architecture institutionnelle éprouvée**, inspirée du modèle développé en 2024 : réseau d'éclaireurs diversifié, comité indépendant de sélection, critères publics et processus rigoureux.
- **Une approche inclusive**, misant sur la diversité des profils, des parcours et des territoires afin que la reconnaissance ne couronne pas une élite, mais reflète la vitalité de l'ensemble de la société.

**Dire merci ne devrait pas attendre
une grande célébration : c'est
dans la régularité que la gratitude
transforme une société.**

L'insigne honorifique pourrait varier : médaille commémorative lors d'années symboliques ou médaille civique propre au Canada lors des éditions courantes. L'essentiel résiderait dans la continuité du message : la gratitude publique ne relève ni du hasard ni du privilège, mais d'un engagement assumé à mettre en valeur celles et ceux qui améliorent le quotidien.

Une telle impulsion ne peut demeurer un épisode isolé ; il appelle à être prolongé et répété. C'est pourquoi il est recommandé de créer un programme de reconnaissance civique, porté par les lieutenants-gouverneurs et les commissaires de territoire du Canada ou par une entité équivalente. Activé à intervalles fixes, par exemple tous les cinq ans, cette initiative viendrait assurer une mise en valeur continue de l'engagement citoyen sous toutes ses formes.

Ritualiser la reconnaissance enverrait un signal clair : au Québec comme ailleurs, nous choisissons de célébrer avec détermination nos forces vives. Plus qu'une mesure administrative, cette démarche affirmerait notre identité et notre volonté de bâtir un Québec qui honore ses bâtisseurs de solidarité, de justice, d'innovation et d'humanité avec fierté.

8.2 – ÉCLAIREURS ET PROMOTION D'UNE RECONNAISSANCE CITOYENNE ÉLARGIE

Un tel programme gagnerait à conjuguer souplesse et structure :

Les éclaireurs ont constitué un des fondements du programme 2024. Leur connaissance fine du tissu local, leur engagement désintéressé et leur capacité à déceler des parcours méritoires souvent invisibles aux institutions ont assuré une représentation diversifiée et équilibrée à travers

- **Des thématiques tournantes**, choisies selon les enjeux prioritaires du moment : jeunesse engagée,

le Québec. Leur rôle a dépassé la simple recommandation : ils sont devenus de véritables médiateurs de la reconnaissance civique.

Il serait donc judicieux de pérenniser ce réseau au-delà du cycle de la Médaille du couronnement, en le structurant pour en faire un outil permanent des forces vives de la société québécoise. Un répertoire évolutif d'éclaireurs bénévoles, un programme de formation continue sur les critères d'évaluation et les bonnes pratiques de nomination, ainsi qu'un canal de communication dédié (infolettre, webinaire, plateforme collaborative, etc.) permettraient de consolider cette mission.

**Révéler ce qui se fait dans l'ombre
est une condition essentielle
pour bâtir une véritable
culture de gratitude.**

Dans cette perspective, chaque région devrait pouvoir compter sur une vigie citoyenne capable d'identifier, de documenter et de proposer en tout temps des candidatures dignes de reconnaissance. L'éclaireur devient ainsi un « passeur de lumière », un artisan de la cohésion sociale, dont l'action pourrait s'étendre à d'autres formes d'engagement : participation à des jurys locaux, appuis à des initiatives communautaires ou diffusion d'appels à candidatures pour d'autres distinctions honorifiques.

Une piste inspirante consisterait à intégrer au Canada une initiative citoyenne formelle de proposition, à l'image de celle qui a été instaurée en France par la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur. Ce dispositif, ouvert à tous, permet de suggérer une personne méritante à une distinction honorifique au moyen d'un dossier documenté (portrait biographique, lettre de motivation, appui d'un nombre minimal de 50 signataires majeurs). Après analyse par un comité indépendant, les propositions recevables seraient transmises aux autorités compétentes.

Transposée au Québec, une telle démarche démocratiserait l'accès à la reconnaissance publique, et renforcerait la légitimité des distinctions en les inscrivant dans une dynamique participative. Elle permettrait de mettre en lumière des engagements qui échappent souvent aux circuits institutionnels, tout en implantant la reconnaissance dans une logique ascendante : des citoyens vers les institutions.

En structurant durablement le réseau des éclaireurs et en ouvrant la porte à une participation directe du public, nous poserions les bases d'une culture renouvelée de la gratitude.

Ce double mouvement, bien enraciné dans les régions et porté par la population, pourrait devenir un des héritages marquants du programme 2024.

8.3 – VERS UNE GESTION PLUS EFFICACE ET ÉQUITABLE DES PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE

Le succès du programme de la Médaille du couronnement du roi Charles III a reposé sur l'engagement indéfectible d'une petite équipe, soutenue par des bénévoles d'une rare ingéniosité. Mais la bonne volonté, si précieuse soit-elle, ne suffit pas à assurer la pérennité d'un tel projet. Pour que ce modèle puisse être reconduit et élargi, il est indispensable de se doter d'outils technologiques et organisationnels solides, garantissant une gestion professionnelle, fluide et équitable.

Un premier levier consisterait à implanter une base de données collaborative sous forme de plateforme numérique intégrée de type CRM (*Customer Relationship Management*). Ce système permettrait d'optimiser la gestion des relations avec toutes les parties prenantes : administration, éclaireurs, comité de sélection et médaillés. Par exemple, une solution comme *Airtable* offrirait une interface conviviale pour le dépôt des candidatures, tout en automatisant leur classement, leur suivi et leur traitement administratif. Elle pourrait également générer, de manière semi-automatique, de documents clés : fiches logistiques, courriels de confirmation ou de remerciement, citations personnalisées. Cette approche réduirait les risques d'erreurs, allégerait la charge de travail répétitive et renforcerait la transparence et la traçabilité du processus.

En parallèle, l'élaboration d'une trousse de communication normalisée dès le lancement du programme assurerait l'uniformité des opérations : gabarits de courriels (convocations, remerciements, relances, etc.), formulaires types (prononciation du nom, format de médaille, titre professionnel, etc.), guides logistiques pour les organisateurs régionaux. Ce corpus documentaire, mis à jour périodiquement, éviterait de repartir de zéro à chaque édition.

Enfin, des troupes événementielles prêtes à l'emploi renforcerait la cohérence et la dignité du programme, peu importe le lieu. Elles pourraient regrouper les drapeaux officiels, un pupitre portatif aux armoiries vice-royales, l'enregistrement de la musique protocolaire et le matériel d'identification du programme facilement transportable. Ainsi, qu'elle se tienne dans un centre communautaire éloigné ou dans un lieu prestigieux, chaque cérémonie conserverait le même niveau de décorum, renforcerait l'identité visuelle et cérémonielle du programme.

8.4 – FAVORISER LA DIVERSITÉ ET LA REPRÉSENTATIVITÉ

Pour qu'un programme de reconnaissance demeure enraciné dans la réalité québécoise, il doit refléter la diversité vivante de la société qu'il célèbre. La cohorte 2024 a offert un portrait pluraliste et inspirant, mais les dynamiques sociales évoluent rapidement : nouvelles vagues migratoires, identités de genre, formes contemporaines d'engagement. L'effort de diversification doit donc être poursuivi, voire intensifié.

Cela signifie valoriser activement les voix encore trop souvent absentes de la reconnaissance institutionnelle : membres des Premières Nations et de la Nation inuite, jeunes issus de l'immigration, personnes vivant avec un handicap, résidents de régions rurales ou éloignées, femmes occupant des rôles traditionnellement masculins, personnes LGBTQ+ investies dans le mieux-être collectif, et bien d'autres.

**Une société se grandit lorsqu'elle
célèbre toutes ses voix, même
celles qu'on entend rarement.**

Pour appuyer cette ambition, un suivi statistique pourrait être intégré à chaque étape. Dès la réception des candidatures, un outil d'alerte signalerait l'absence de dossiers provenant d'une région ou d'un groupe démographique sous-représenté, permettant aux éclaireurs d'agir. Après les délibérations, un contrôle qualitatif pointerait d'éventuels angles morts : absence de candidats de moins de 25 ans, secteurs oubliés comme la culture ou la santé, etc. Ces vérifications sans imposer de quotas, offriraient un temps de réflexion salutaire sur la représentativité réelle.

Cette vigilance n'est pas une mécanique de chiffres, mais un engagement éthique. Plus les lauréats et lauréates reflètent la société dans toute sa richesse, plus le message fondamental du programme « chacun peut contribuer, et chaque contribution compte » prendra tout son sens. Pour atteindre certains milieux moins rejoints (milieux allophones, communautés isolées, organisations de terrain), il serait pertinent d'utiliser les médias communautaires, d'élargir les canaux de diffusion et de proposer des outils de communication multilingues. L'accessibilité culturelle et linguistique est un levier essentiel pour faire de cette reconnaissance un bien commun réellement partagé.

8.5 – CONSOLIDER LA MÉMOIRE INSTITUTIONNELLE ET LA RELÈVE

Un programme de cette ampleur ne repose pas seulement sur des procédures : il s'appuie sur un capital de savoirs tacites, de bonnes pratiques et de liens tissés au fil de l'action. Or, ces acquis sont fragiles : sans formalisation, ils disparaissent avec celles et ceux qui les portent. Pour éviter de recommencer à zéro, il faut dès maintenant structurer une mémoire institutionnelle claire, accessible et vivante.

Cela suppose la création d'un manuel de référence évolutif, consignnant à la fois les processus et les détails qui font la différence : gabarits de courriels, listes de contrôle logistiques, exemples de citations, séquences types de cérémonies, et même des astuces apprises sur le terrain : comment gérer un afflux massif de candidatures, pallier l'absence d'un récipiendaire le jour de la remise ou improviser un décorum digne dans une salle communautaire.

Mais transmettre, ce n'est pas seulement documenter : c'est aussi préparer une relève. Il faudra, à moyen terme, repérer les bénévoles, éclaireurs et fonctionnaires désireux de poursuivre ce travail et leur offrir un accompagnement structuré. Cela implique de les associer progressivement aux responsabilités, de leur donner accès aux outils et, surtout, de leur transmettre le sens de la mission. Ce qui se lègue, ce n'est pas uniquement un savoir-faire : c'est un état d'esprit.

Cette mémoire ne serait pas complète sans la voix de celles et ceux qui ont vécu le programme : témoignages de médaillés, réflexions d'éclaireurs, anecdotes de bénévoles, photos des cérémonies. Ce matériau compose un récit commun qui dépasse la simple reddition de comptes et constitue une source d'inspiration pour d'autres initiatives.

En érigeant la reconnaissance en réflexe collectif, nous affirmons qu'un pays se mesure autant à la grandeur de ses idéaux qu'à sa capacité de célébrer celles et ceux qui les incarnent au quotidien.

**La plus belle mémoire est celle
qui ne s'éteint pas, parce qu'elle
allume d'autres passions.**



Le 18 décembre 2024, à l'Université Concordia de Montréal, lors d'une cérémonie réunissant 77 récipiendaires, des représentants de différentes Premières Nations ont souhaité poser avec l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneur du Québec, qui a marqué la vie publique au sein de la Nation micmaque de Gespeg comme conseillère, puis comme cheffe de 2015 à 2019.

9. CONCLUSION

Clore un chapitre,
éclairer la route

Le programme de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III a été bien plus qu'un exercice de reconnaissance officielle; il a été une aventure humaine, porteuse de sens et profondément enracinée dans la réalité québécoise. Il a révélé ce que notre société compte de plus précieux : des citoyennes et citoyens qui donnent sans attendre, qui s'engagent dans l'ombre, animés par une volonté sincère de servir le bien commun. Il a révélé ces gestes silencieux, ces engagements discrets et ces mouvements de solidarité qui, souvent à l'abri des regards, façonnent notre quotidien et renforcent le tissu social.

Derrière chaque médaille remise se cache une main tendue, un sourire ému, une histoire de courage, d'abnégation ou de résilience.

Dans cette mission exigeante, le cabinet a travaillé avec complicité, humilité et détermination pour que cette initiative soit inclusive, implantée dans les réalités du Québec et fidèle à l'esprit de la Couronne. Comité de sélection, éclaireurs, partenaires régionaux et collaborateurs ont démontré qu'il est possible d'unir exigence éthique et chaleur humaine, reconnaissance officielle et proximité sincère. Ce programme a su conjuguer respect des institutions et approche profondément humaine de la reconnaissance civique.

Ce rapport porte une conviction claire : la reconnaissance ne devrait pas être un privilège rare, mais le reflet naturel d'une culture civique généreuse, où l'on prend le temps de dire merci. Le programme 2024 a semé des graines de gratitude aux quatre coins du Québec. À nous maintenant de les faire germer : dans un monde parfois désabusé, une

reconnaissance authentique peut raviver l'espérance, réconcilier l'État et ses citoyens et redonner foi en nos institutions.

La Médaille du couronnement du roi Charles III restera dans les mémoires comme le symbole d'un moment où l'État et la société civile ont marché côte à côte pour dire, d'une même voix : merci. Au-delà du ruban et du métal, c'est la flamme collective qu'il faut retenir. Ce programme n'a pas simplement honoré des individus ; il a tissé des liens, renforcé le sentiment d'appartenance et réenchante le civisme. C'est là son plus grand mérite.

Hommage final

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'appui indéfectible des membres de la Chancellerie des distinctions honorifiques. Dès les premières heures du projet, leur confiance, leur bienveillance et leur efficacité ont permis d'avancer avec assurance. Leur accompagnement discret mais soutenu, leur souci du détail et leur vision d'ensemble ont élevé cette initiative à la hauteur de son ambition. Ce partenariat fédéral-provincial, marqué par la courtoisie, la loyauté et la collaboration, restera un modèle à suivre.

Nous exprimons également notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui ont prêté main-forte : employés du cabinet, bénévoles engagés, éclaireurs passionnés, partenaires fidèles... Tous ont uni leurs forces pour que chaque cérémonie soit empreinte de dignité, que chaque médaillé ressente la force de notre reconnaissance et que chaque geste soit à la hauteur du mérite célébré.

En conclusion, la Médaille du couronnement du roi Charles III a démontré qu'un programme bien conçu, porté par des convictions fortes et animé par des cœurs engagés, peut laisser une empreinte durable dans la mémoire collective. Puisse-t-elle inspirer les prochaines pages de notre culture de reconnaissance.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

PROVERBE AFRICAIN

CONTEXTE HISTORIQUE DES MÉDAILLES DE COURONNEMENT AU CANADA (1867-2023)



Depuis la Confédération, le Canada a reçu ou émis cinq médailles de couronnement. **La première, en 1902, soulignait l'accession au trône d'Édouard VII.** Conçue et frappée à Londres, elle fut attribuée principalement à des dignitaires, officiers et militaires ayant assisté aux cérémonies dans la capitale britannique, dont un contingent canadien dépêché pour représenter le Dominion. Le nombre d'exemplaires destinés au Canada demeura très restreint, et leur attribution se fit de manière ciblée, presque confidentielle. À l'époque, le pays ne possédait pas encore son propre système de distinctions honorifiques et restait entièrement tributaire des décisions prises à Londres. Peu connue du grand public, cette médaille symbolisait néanmoins la présence officielle du Canada dans le cadre impérial et jetait les premiers jalons d'une tradition de participation aux grands événements monarchiques.

En 1911, lors du couronnement de George V, un pas important fut franchi. Pour la première fois, le Canada reçut un contingent de médailles destiné à des récipiendaires qui n'avaient pas nécessairement assisté aux cérémonies de Londres. Si le gouvernement britannique en fixait le nombre total, la sélection des récipiendaires canadiens relevait désormais d'Ottawa. Ce changement marquait le début d'une autonomie partielle dans la gestion de ces distinctions. Parmi les décorés figuraient des ministres, des maires de grandes villes, des officiers supérieurs de la milice, ainsi que l'ensemble du contingent canadien présent en Angleterre. Certains reçurent leur médaille des mains du roi en personne, lors d'une cérémonie dans les jardins de Buckingham Palace. Cette approche élargie contribua à mieux faire connaître la médaille de couronnement au Canada, même si elle demeurait encore largement réservée aux élites politiques, militaires et administratives.



En 1937, le couronnement de George VI s'inscrivit dans un contexte particulier, marqué par l'abdication d'Édouard VIII l'année précédente. La distribution canadienne atteignit cette fois plus de 10 000 exemplaires, un nombre sans précédent. La sélection des récipiendaires s'élargit considérablement pour inclure les élus fédéraux et provinciaux, les hauts fonctionnaires, les officiers généraux, les dirigeants communautaires, ainsi que des policiers et des militaires décorés. Pour la première fois, les noms furent publiés dans les journaux locaux, offrant à cette distinction une visibilité publique et contribuant à l'ancrer dans la culture canadienne. Les conjointes de certains lauréats masculins furent également autorisées à porter la médaille, conformément aux codes protocolaires de l'époque. L'édition de 1937 marqua ainsi un élargissement tangible de l'hommage rendu et renforça le lien entre les cérémonies de couronnement et la reconnaissance du mérite civil et militaire au Canada.

RÈGLEMENT SUR LA MÉDAILLE DU COURONNEMENT DU ROI CHARLES III

Le couronnement d'Élisabeth II, le 2 juin 1953, constitua un sommet en matière de diffusion. Avec environ 19 000 médailles attribuées au Canada, l'allocation fut la plus importante jamais accordée jusqu'alors. Les récipiendaires représentaient un éventail très large : parlementaires fédéraux et provinciaux, chefs autochtones, officiers supérieurs, figures de la société civile, ainsi que des personnalités des arts, des sciences et de la philanthropie. Le gouvernement, par l'entremise du Bureau du gouverneur général, mit en place des directives afin que la distinction soit remise dans toutes les régions du pays. De nombreuses cérémonies locales furent organisées dans les provinces et les municipalités, souvent présidées par les lieutenants-gouverneurs. La couverture médiatique fut importante, montrant des vétérans et des personnalités locales arborant fièrement leur médaille. Dans un Canada qui ne possédait pas encore son propre système complet d'honneurs nationaux, cette médaille apparaissait comme un symbole de reconnaissance « semi-canadienne » : conférée par notre gouvernement, mais issue de la tradition britannique.



En 2023, le couronnement de Charles III marqua un tournant historique dans l'histoire honorifique du Canada. Pour la première fois, notre pays créa et émit sa propre médaille de couronnement, conçue par l'Autorité héraldique du Canada et frappée par la Monnaie royale canadienne. La création par le Canada d'une première médaille commémorative soulignant le couronnement d'un souverain du Canada témoigne de la maturité affirmée de notre monarchie constitutionnelle. Le design distinct de la médaille canadienne, en comparaison à la médaille produite par le Royaume-Uni, souligne l'indépendance et la richesse de nos symboles et emblèmes collectifs. Par exemple, la médaille affiche pour une première fois la couronne royale canadienne, qui intègre des éléments canadiens distinctifs. Le gouvernement fédéral a autorisé la production de 30 000 exemplaires pour une variété de personnes méritantes : des membres des forces armées, des policiers, des fonctionnaires, des bénévoles, des travailleurs essentiels, des leaders communautaires, des enseignants, des soignants et des défenseurs de l'environnement. La sélection fut décentralisée vers des partenaires provinciaux, territoriaux et communautaires. Cela permit d'assurer une représentation équilibrée de toutes les régions et de tous les milieux. Au Québec, 1 645 médailles ont été distribuées par le cabinet de la lieutenant-gouverneure à la suite d'un processus auquel ont collaboré principalement une multitude d'éclaireurs et

de partenaires. Le Cabinet se classe au deuxième rang au Canada, après les Forces armées canadiennes, pour le nombre de médailles reçues en allocation et officiellement remises à des récipiendaires. Ce modèle inclusif fit de la médaille de 2023 un symbole fort de reconnaissance civique à l'échelle nationale, transformant un événement monarchique en une célébration collective de l'engagement et du service au Canada.

Source: Christopher McCreery, *Commemorative Medals of The Queen's Reign in Canada, 1952-2012*, Toronto, Dundurn Press, 2010.



LE CHIFFRE ROYAL

Le chiffre royal est un emblème personnel qui sert à identifier le souverain, comme une signature. Il est composé du monogramme du souverain surmonté de la couronne royale.

Le monogramme du roi Charles III comprend les initiales « C » et « R » entrelacées, signifiant son nom, « Charles », et « rex », le mot latin pour « roi ». Puisque Sa Majesté le roi est le troisième Charles à régner, le chiffre « III » a été ajouté au milieu des initiales. La couronne Tudor, utilisée précédemment dans les emblèmes de son grand père, le roi George VI, est placée en chef du symbole.

La couronne royale canadienne figure dans la version du chiffre royal utilisée au Canada. Cette couronne servira également pour les chiffres royaux des rois et des reines du Canada à venir.

Le chiffre royal est utilisé dans les insignes de certains ordres, médailles et autres distinctions honorifiques, ainsi que dans une diversité d'autres emblèmes.

Source: Couronne royale canadienne et chiffre royal - Canada.ca

Définitions

1 Les définitions qui suivent s'appliquent au présent règlement.

Candidat d'office Personne qui, au 6 mai 2024, occupait l'une des fonctions suivantes :

- a) gouverneur général du Canada;
- b) premier ministre du Canada;
- c) juge en chef du Canada;
- d) président du Sénat;
- e) président de la Chambre des communes;
- f) membre du Conseil des ministres du Canada;
- g) chef de l'opposition;
- h) lieutenant-gouverneur d'une province;
- i) premier ministre d'une province;
- j) commissaire d'un territoire;
- k) premier ministre d'un territoire;
- l) juge puîné de la Cour suprême du Canada;
- m) sénateur;
- n) député de la Chambre des communes;
- o) greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet;
- p) chef d'état-major de la défense;
- q) commissaire de la Gendarmerie royale du Canada;
- r) chef national de l'Assemblée des Premières Nations;
- s) président de l'Inuit Tapiriit Kanatami;
- t) le président du Ralliement national des Métis (ex officio nominee)

Médaille La Médaille du couronnement du roi Charles III décrite à l'article 2 (medal)

Description

2 (1) La médaille :

- a) est une médaille circulaire argentée d'un diamètre de 32 mm et munie d'un anneau de suspension;
- b) porte :
 - (i) à l'avant, l'effigie contemporaine couronnée de Sa Majesté le roi Charles III, vêtu du manteau du couronnement, regardant vers la droite, laquelle effigie est entourée des inscriptions en lettres majuscules des mots « CHARLES III DEI GRATIA REX » et « CANADA »;
 - (ii) au revers, superposant l'étoile à treize rais de l'emblème canadien du couronnement, une représentation du chiffre royal, composé du monogramme du roi surmonté de la couronne royale canadienne, et les inscriptions « 6-V-2023 » et « VIVAT REX » à la gauche et à la droite, respectivement, du chiffre royal.

- (2) Elle est suspendue à un ruban de 32 mm de largeur ayant une bande centrale rouge de 5 mm de largeur, laquelle est bordée de bandes blanches de 2 mm de largeur suivies de bandes bleues de 9,5 mm de largeur et, enfin, de bandes extérieures rouges de 2 mm de largeur.

DONNÉES STATISTIQUES

Selon les renseignements disponibles le 27 juillet 2025

Statistiques - programme de la Médaille du couronnement du roi Charles III

DONNÉES SUR L'ALLOCATION	
Pour la lieutenant-gouverneure	293
Transfert du gouvernement du Québec	897
Demande d'augmentation de l'allocation (10%)	119
Demande d'augmentation de l'allocation (jeunesse), premier lot	150
Demande d'augmentation de l'allocation (jeunesse), deuxième lot	100
Allocation athlètes olympiques et paralympiques, <i>Coronation Girls</i>	91
ALLOCATION TOTALE	1 650

DONNÉES SUR LES CANDIDATURES	
Reçues	1 941
Retirées	
Déjà recommandée par un tiers	(64)
En raison de divers motifs après acceptation par la Chancellerie des distinctions honorifiques	(14)
Auto-candidatures, incomplètes, non recommandées, ne répondent pas aux critères d'admissibilité, déjà recommandées par un tiers, etc.	(119)
Non retenues - Candidatures incomplètes, après la date limite, etc.	(94)
CANDIDATURES RETENUES (RÉCIPIENDAIRES)	1 650

Admissibilité

3 (1) Est admissible à recevoir la médaille toute personne qui satisfait à l'une des conditions suivantes:

- elle a apporté une contribution importante au Canada ou à une province, à un territoire, à une région ou à une collectivité en particulier au Canada, ou a accompli à l'étranger une réalisation exceptionnelle qui fait honneur au Canada, et était vivante le 6 mai 2023;
- elle est un candidat d'office.

(2) La médaille ne peut être attribuée à une personne qu'une seule fois.

4 Malgré l'article 3, le gouverneur général peut attribuer la médaille dans des cas exceptionnels.

5 Le nombre total de médailles mises à disposition en vue de leur attribution est indiqué à la colonne 2 de l'annexe, lesquelles, sauf instructions contraires du gouverneur général, sont attribuées à chaque catégorie de candidats mentionnée à la colonne 1.

Procédure de mise en candidature

6 La mise en candidature du candidat faisant partie de toute catégorie mentionnée à l'un des articles de l'annexe, dans la colonne 1, est soumise, pour examen, au directeur de la Chancellerie des distinctions honorifiques par la personne ou l'organisme responsable de la remise visé à la colonne 3 en regard du même article.

7 Le processus de mises en candidature est dirigé par la personne ou l'organisme responsable de la remise visé à la colonne 3 de l'annexe.

8 L'attribution de la médaille est faite au moyen d'un instrument d'attribution signé par le gouverneur général.

Remise

9 Sauf instructions contraires du gouverneur général, la médaille attribuée à une personne faisant partie d'une catégorie visée à la colonne 1 de l'annexe est envoyée, en vue de sa remise, à la personne ou à l'organisme responsable de la remise visé à la colonne 3 en regard de cette catégorie.

Port de la médaille

10 La médaille se porte suspendue au ruban décrit au paragraphe 2(2), dans l'ordre de préséance établi par le gouverneur en conseil.

11 Le récipiendaire de la médaille peut en porter le modèle miniature en toute occasion indiquée.

Annulation et nouvelle attribution

12 (1) Le gouverneur général peut, sur recommandation de la Chancellerie des distinctions honorifiques:

- annuler l'attribution d'une médaille;
- attribuer de nouveau à son récipiendaire la médaille dont l'attribution a été annulée.

(2) En cas d'annulation de l'attribution d'une médaille, le nom de son récipiendaire est radié du registre visé à l'alinéa 13c).

Administration

13 Le directeur de la Chancellerie des distinctions honorifiques:

- établit les instruments d'attribution que signe le gouverneur général;
- fait l'acquisition des médailles;
- tient un registre dans lequel figure, pour chaque récipiendaire, son nom et le nom de son proposant, ainsi que tout autre dossier relatif à l'attribution de la médaille qu'il juge nécessaire;
- exécute, à la demande du gouverneur général, toute autre tâche ayant trait à l'attribution de la médaille.

Dispositions générales

14 Le présent règlement n'a pas pour effet de restreindre le droit du gouverneur général d'exercer tous les pouvoirs de Sa Majesté concernant la médaille.

Source: <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=45597&lang=fr>

DONNÉES SUR LES RÉCIPENDAIRES	
Réципиендаиres	1 650
refus de la médaille sans remplacement du lauréat ou de la lauréate	(5)
TOTAL NET DE RÉCIPENDAIRES	1 645
Langue	
Française	1 472
Anglaise	173
Genre	
Femme	701
Homme	944
Domaine de contribution	
Arts et médias	80
Commerce, industrie et économie	122
<i>Coronation Girls</i>	6
Éducation inclus notre volet Éclat de jeunesse : en provenance du programme des Cadets du Canada recommandées par l'URSC (Est), du programme des rangers canadiens et du programme Carcajou	354
Politique, fonction publique et justice	417
Science, technologie et innovation	24
Sciences sociales et humaines	41
Service communautaire et philanthropie	396
Services de santé et médecine	90
Sports Inclus les athlètes des Jeux olympiques et des Jeux Paralympiques.	115

Région administrative et autres régions

1 Bas-Saint-Laurent	24
2 Saguenay–Lac-Saint-Jean	67
3 Capitale-Nationale	259
4 Mauricie	49
5 Estrie	91
6 Montréal	390
7 Outaouais	70
8 Abitibi-Témiscamingue	29
9 Côte-Nord	21
10 Nord-du-Québec	16
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19
12 Chaudière-Appalaches	72
13 Laval	67
14 Lanaudière	68
15 Laurentides	80
16 Montérégie	271
17 Centre-du-Québec	43
France	2
Nouvelle-Écosse	1
Ontario	6

DONNÉES SUR LES REMISES	
Cérémonie de remise de la Médaille du couronnement	33
Remise lors des cérémonies de la Médaille de la LG	13
Cérémonie de groupe en planification	
Athlètes olympiques et paralympiques	2
Nord-du-Québec	1
Remise personnalisée par la LG	14
Remise personnalisée par la LG en planification	9
Remise par un représentant de la LG	57
Remise par un représentant de la LG en planification	5
Remise par la poste	22
Remise par la poste en planification	2
TOTAL DES CÉRÉMONIES ET DES REMISES	158

Ces statistiques ne concernent que les remises de groupe ou individuelles des récipiendaires de notre allocation. Les remises en planification sont à titre indicatif. Ces statistiques évolueront en fonction des développements des remises en planification.

VARIA	
Médailles endommagées et remplacées	11

Annexe D

CÉRÉMONIES DE DISTRIBUTION DES 1 645 MÉDAILLES

Selon les renseignements disponibles le 27 juillet 2025

Cérémonies de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III

NO	DATE	GROUPE	ENDROIT	DÉCORÉS
1	2024-09-25	SOIR	Cabinet de la lieutenant-gouverneure, Québec	9
2	2024-10-05	AM	Quartier général du Service de police de la Ville de Montréal, Montréal	2
3	2024-10-25	PM	Salle communautaire, Conseil des Abénakis, Odanak	47
4	2024-10-30	SOIR	Cabinet de la lieutenant-gouverneure, Québec	10
5	2024-11-17	AM	Hôpital de Chicoutimi, Chicoutimi	40
6	2024-12-01	AM	438 ^e Escadron tactique d'hélicoptères, Longueuil	59
7	2024-12-01	PM	438 ^e Escadron tactique d'hélicoptères, Longueuil	57
8	2024-12-07	AM	HEC Montréal, Montréal	58
9	2024-12-07	PM	HEC Montréal, Montréal	43
10	2024-12-12	PM	Cabinet de la lieutenant-gouverneure, Québec	10
11	2024-12-12	SOIR	Cégep Garneau, Québec	57
12	2024-12-18	SOIR	Université Concordia, Montréal	77
13	2025-01-15	SOIR	Bibliothèque Atwater, Westmount	38
14	2025-01-18	PM	Université du Québec en Outaouais, Gatineau	38
15	2025-01-23	PM	Quartier général de la Division C, Gendarmerie royale du Canada, Division C, Westmount	69
16	2025-01-27	SOIR	Université de Sherbrooke, Sherbrooke	37
17	2025-01-28	AM	Cercle de la Garnison de Québec, Québec	33
18	2025-01-29	PM	Centre de congrès Palace, Laval	64

Suite

NO	DATE	GROUPE	ENDROIT	DÉCORÉS
19	2025-01-29	SOIR	Université du Québec en Outaouais, Campus de Saint-Jérôme	43
20	2025-01-30	SOIR	Maison de la musique René-Charrette, Joliette	35
21	2025-02-17	SOIR	NCSM Radisson, Trois-Rivières	48
22	2025-02-18	SOIR	Université Laval, Québec	61
23	2025-02-21	SOIR	Hôtel-Musée Premières Nations, Wendake	32
24	2025-02-27	SOIR	Manège militaire de Lévis, Lévis	34
25	2025-03-08	PM	438 ^e Escadron tactique d'hélicoptères, Longueuil	33
26	2025-03-15	AM	438 ^e Escadron tactique d'hélicoptères, Cadets	136
27	2025-03-15	PM	438 ^e Escadron tactique d'hélicoptères, Cadets	
28	2025-03-19	PM	Restaurant L'Aurochs steakhouse, Brossard	10
29	2025-03-20	PM	Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Montréal	49
30	2025-03-23	PM	Centre d'entraînement des Cadets, Valcartier	70
31	2025-04-09	AM	Cabinet de la lieutenant-gouverneure, Québec	9
32	2025-05-13	SOIR	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Montréal	17
33	2025-06-11	SOIR	Quartier général du Service de police de la Ville de Montréal, Montréal	1
TOTAL				1 326

Note: Ces 33 cérémonies protocolaires ont été tenues aux quatre coins du Québec. À travers ces événements empreints de dignité, la reconnaissance s'est incarnée dans des gestes concrets et porteurs de gratitude.



Les récipiendaires de la cérémonie tenue le 18 janvier 2025 à la bibliothèque Atwater de Westmount, présidée par le lieutenant-colonel honoraire Bruce Bolton.

Remises lors des cérémonies des Médailles de la lieutenant-gouverneure

NO	DATE	GROUPE	ENDROIT	DÉCORÉS
34	2025-04-05	PM	Collège de Lévis, Lévis	7
35	2025-04-06	PM	Complexe sportif Desjardins de Wendake	10
36	2025-04-12	PM	Université du Québec en Outaouais, Gatineau	6
37	2025-04-26	AM	École secondaire Saint-Maxime, Laval	1
38	2025-04-27	AM	Cégep de Shawinigan, Shawinigan	6
39	2025-05-04	PM	École secondaire de la Montée, Sherbrooke	13
40	2025-05-09	SOIR	École polyvalente La Samare, Plessisville	4
41	2025-05-10	PM	438 ^e Escadron tactique d'hélicoptères, Longueuil	4
42	2025-05-17	AM	Centre Lighthouse, Pikogan	21
43	2025-05-24	AM	Institut de technologie agroalimentaire du Québec, La Pocatière	10
44	2025-05-25	PM	Salle Galgoasiet, Gesgapegiag	11
45	2025-05-31	AM	École secondaire de l'Odysée, Chicoutimi	7
46	2025-06-01	AM	Cégep de Baie-Comeau, Baie-Comeau	13
TOTAL				113

Cérémonies dédiées à des groupes spécifiques

NO	DATE	GROUPE	ENDROIT	DÉCORÉS
47	2025-10-17	SOIR	Athlètes olympiques et paralympiques qui seront reçus dans les bureaux du cabinet d'avocats Fasken à Montréal et Québec	85
48	2025-10-20	SOIR		
49	À confirmer		Endroit à confirmer, récipiendaires Nord-du-Québec	12
TOTAL				97
49 CÉRÉMONIES			SOUS-TOTAL	1 536

Remises personnalisées par la lieutenant-gouverneure

NO	DATE	GROUPE	ENDROIT	DÉCORÉS
1	Multiples		Cabinet de la lieutenant-gouverneure, Québec	10
2	Multiples		Endroit convenu à l'extérieur du cabinet de la LG	4
3	À confirmer		Cabinet de la LG ou endroit à confirmer	9
TOTAL				23

Remises personnalisées par un représentant de la lieutenant-gouverneure

NO	DATE	GROUPE	ENDROIT	DÉCORÉS
1	Multiples		Par un tiers	57
2	Multiples		Par un tiers à venir	5
TOTAL				62

Remises par la poste

NO	DATE	GROUPE	ENDROIT	DÉCORÉS
1	Multiples		Par la poste	22
2	Multiples		Par la poste à venir	2
TOTAL				24
SOUS-TOTAL				109
GRAND TOTAL				1 645



À Québec, le 12 décembre 2025, une cérémonie de remise de médailles s'est tenue au Cégep Garneau, rassemblant 57 récipiendaires.

LISTE DES 1 645 RÉCIPIDIENDAIRES

Selon les renseignements disponibles le 27 juillet 2025

Aatami Pita	Argall Kathy	Barry Fatouma	Bédard-Gallant Nicole
Abbondanza Jennifer	Arpin Myriam	Basile Suzy	Bégin Jaclin
Acosta Rita	Arruda Horacio	Bastien Marie-Josée	Bekal Farid
Adelson Gail	Arsenault José	Bastien Philippe	Bekolo Menelika
Adolph Marc	Arsenault Josiane	Bazile Marvin	Béland Anne
Aguessy Laetitia-Grâce	Arsenault Kim	Bazin Michèle	Béland Sonia
Aitken Ian	Aspinall Josée	Bazinet David	Béland Stéphanie
Akkaoui Zainab	Assaad Doreen	Beau Miriam	Bélanger Patrick
Alawieh Hussein	Asselin Annie	Beauchamp Jean-François	Bélanger Patrick
Alberton Lorenzo	Asselin Cédrick	Beauchemin-Pinard Catherine	Bélanger Pierre
Alexander Diane	Asselin Mireille	Beaudin Alain	Bélanger Robert
Alieh Maya	Aubé Delphine	Beaudoin Alexandre	Bélanger Rosalie
Allard Danik	Aubert André	Beaudoin André D.	Bélisle Alyssa
Allard Michel	Aubert Michel	Beaudoin Éric	Belleau Marie-Josée
Allard Nathalie	Aubert Roseline	Beaudoin Jacques	Bellemare Dominique
Allard Stéphan	Aubin Gilbert	Beaudoin Jean	Bellemare Steve
Allard-Désilet Colin	Aubin Michel	Beaudoin Sylvie	Bellerose Pierre
Allen Emile	Aubin Rémi	Beaudoin Valérie	Bellerose Pierre-Luc
Allicie Gaston	Aucoin Anaël	Beaudry Guylaine	Bellot Céline
Almeida Sandra	Audette-Gariepy Marie-Claude	Beaudry Marie-Claude	Belzile Luc
Ambroise Alexandra	Auger Estelle	Beaudry Renald	Ben Arous Yasmine
Amesse Denis	Auger-Aliassime Félix	Beaudry Serge	Bendahmane Sophia
Ampleman Jacques	Awashish Karine	Beaulieu Antoine	Bénéteau Daniel
Amyot Georges	Ayotte Christiane	Beaulieu Audray	Benhacine Lamia
Andrade Marie-Lise	Ayotte Haïka	Beaulieu Éric-Michel	Benoit Michel
Andrews Abigail	Babin Gilbert	Beaulieu Hélène	Benoit Céline
Angers Louis-Philippe	Bacon Pierre	Beaulieu Louis-Marie	Benoit Lucie
Angus W. David	Bacon Shushan	Beaulieu Nicole	Bergeron Catherine
Antoine Marie-Claire	Balasingam Lashaan	Beaumier Manon	Bergeron Denis
Antoine Tamara	Baldacchino Christophe	Beauregard Hugo	Bergeron Pierre
Antoniou Helen	Barbeau Nathalie	Beauséjour Annie	Bergeron Simon
Aouchiche Yasmine	Barcelo Sylvie	Beausoleil Johanne	Bergevin Robert
April Nathaly	Baril Olivia	Beauvais Chantal	Bernard Caroline
Aragutak Alicia	Barin Cruz Luciano	Bédard Alain	Bernard Simon
Aramis Mustapha	Barrette Martin	Bédard Gaston	Bernier Alain
Arbour Chantal	Barriault Alain	Bédard Jean-Daniel	Berteau Lise
Arfa Fares	Barrière Gabriel	Bédard Nancy	Berteaux Dominique

Berthe George	Bonneau Louise	Bourgault Bernard	Brunet Paul	Chafaï Dan	Corbeil-Smith Chloé	Cyr Hugo	Demers-Rivard Laurence
Berthiaume Pierre-Luc	Bonneau Myranie	Bourgault Jacques	Brunette Patrick	Chaffai Amina	Cordier Maxime	Cyr Marie-Michèle	Denis Alain
Bertrand Dominique	Bonneville Lise	Bourgault Louise	Bruson Julianne	Chagnon Dominique	Cormier Bruno	Cyr Sonia	Denis Hélène
Bertrand Françoise	Bonspiel Robert	Bourgault Chloé	Budiman Canesia	Chagnon François	Corriveau Élise	Dagenais Joël	Denoncourt Luc
Bérubé Dominique	Bonspille Boileau Sonia	Bourgeois Carole	Bufo Patrizia	Chagnon Sylvie	Cortes Mariana	Dagher Fady	Deramond Didier
Bérubé Émilie	Borda-Alvarez Danielle-Alejandra	Bourget Valérie	Buisson Serge	Chalifoux Jean-François	Cosgrove Renée-Charlotte	Daigneault Nicole	Derix Xander
Bérubé René	Borodenco Andrea	Bourget Yves	Bujold Béatrice	Chaloult Dominique	Cossette Pierre	Dallaire Claude	Déry Christian
Bérubé Jourdain Sheldon	Bossé Jean	Bourhis Anne	Bureau Anne-Marie	Chaloux Line	Costamis Irene	Dallaire Julie	Des Rochers Amélie
Bibeau Adrien	Bosum Abel	Bourque Yves	Bureau Ginette	Chamberland Martin	Côté André	Dallaire René	Des Roches Louise
Bibeau Pierre	Bouchard André	Bouthillette Alain	Bureau Paulin	Chamberland Michel	Côté Charles	Dallaire Roméo	Des Rosiers McMahon Louise
Bicher Jeff	Bouchard Anthony	Boutin Nicolas	Cadieux Chantal	Champagne Jason	Côté Christian	Dallaire Vincent	Desbiens André
Bilodeau Annie	Bouchard Claudine	Boyer Daniel Raymond	Cadieux Daniel	Champagne Katherine	Côté Daniel	Dalphond Jean-Marc	Descent Jocelyn
Bilodeau Jérémy	Bouchard Denis	Boyer Jean	Campbell Adrienne	Champagne Sylvie	Côté Éleine	Dandenault Marie-Claude	Deschênes François
Bilodeau Steven	Bouchard Jacques	Boyer-Villemaire Ursule	Campbell Angela	Champoux-Paillé Louise	Côté Frédéric	Daneault Hélène	Deschênes Vanessa
Binette Carole-Anne	Bouchard Jordan	Brabant Benoit	Campbell Marie-Pier	Chapdelaine Guy	Côté Gaston	Darveau Marie-Josée	Desgagnés Jean-Simon
Binette Josée	Bouchard Josée	Bran Lopez Gabriel	Campeau Daniel	Chapleau Frédéric	Côté Isabelle	Dauphin Marc	Desharnais Françoise
Bisaillion Lachlan	Bouchard Luigi	Brassard Jasmyn	Candat Anthony	Charbonneau Éric	Côté Jean-François	Dauphinais Martin	Desjardins Luc
Bizzarro Pietro	Bouchard Martin	Brassard Mathieu	Cantera Elise	Charbonneau Michel	Côté Joanie	D'Auteuil Asselin Ginette	Desjardins Richard
Blackburn Jerry	Bouchard Nathalie	Brassard Renée	Cantin Michel	Charbonneau Steve	Côté Julien	David Bernard	Desmarais Luc
Blackburn Pierrette	Bouchard Philippe	Brazeau Carole	Caouette Martin	Charlebois Josée	Côté Maryline	David Charles-Philippe	Després Jean-Pierre
Blair Ian	Bouchard Raynald	Breton Alexis	Caouette Maxime	Charlebois Sylvain	Côté Mireille	David Félix	Després Yves
Blais Christian	Bouchard Russel-Aurore	Breton Florence	Cape David	Charpentier Audrey	Côté Patrick	David Sabrina	Desrochers Chloé
Blais Estelle	Boucher Abbygael	Breton Michèle	Capral Arina	Charron Pauline	Côté Pierre-Richard	David Sara	Desroches Fabienne
Blais Hubert	Boucher Jacques	Breton Tommy	Cardenas Mateo	Chayer-Roy Lancelot	Côté Raymond	de Champlain François	Desrosiers Jasmine
Blais Normand	Boucher Jean-Claude	Brière Pierre	Cardenas Rafael	Chebroux Nicolas	Côté Robert	De Champlain Hélène	Desrosiers Olivier
Blais Philippe	Boucher Marc	Brière Daniel	Cardin Clément	Chedid Johnny	Côté Sonia	De Grandpré Claude	Di Blaiso Alfredo
Blanc Michelle	Boucher Marie-Joanne	Brière Mylène	Careau Emmanuelle	Cheng Chi-Cheung (Victor)	Coulombe Chantale	de Grandpré Jean-Francois	Di Maulo Mattheo
Blaney Steven	Boudrâa Hakima	Brière Renald	Carier Bergeron Camille	Chénier Suzanne	Courchesne Gaétan	De Koninck Jean-Marie	Diening Abigaël
Blasco Victoria	Boudreau Yvon	Brind'Amour Pamela	Carignan Simon	Chénier Virginie	Cournoyer René	De Koninck Marc	Dinh Khanh Du
Blondin Nicolas	Boudreault André	Brisebois Jean	Carignan Simon	Chicoyne Denyse	Courtois Bibianne	De Koninck Yves	Dion Caroline
Boden Michael	Boudreault Charles	Brisson Ginette	Carle Gabrielle	Chilvers-Ducharme Arlene	Cousineau Simon	De Melo Anthony	Dion Martine
Boilard Serge	Boudreault Eric	Brisson Marc	Carocchia Antoine	Chrétien Rose-Marie	Cousture Arlette	De Roy Roch	Dionne Alain
Boire Nadine	Boudreault Ronald	Brochet Pierre	Caron Benoit	Chu Julie	Coutu Jean-Charles	DeAngelis Carlo	Dionne Carmen
Boisclair Philippe	Boudreault Ronald	Brochu Michèle	Caron Céline	Ciobanu Iulian	Coutu Louis	Deer Kenneth Atsenhaienton	Dionne Jean-Pierre
Boissonnault Anne-Marie	Boulangier Claudette	Brongel Julie	Caron François	Cliche Pascal	Coutu Marie-Josée	Deguire Nicole	Dionne Jonathan
Boisvert Caera	Boulangier Lucas	Brouillette Geneviève	Caron Marie-Claude	Cloutier Marc André	Couture Alek	Delage-Roberge Paul	Dionne Marie-Josée
Boisvert Sabrina	Boulay Alexandre	Brouillette Manon	Caron Patrick-Claude	Cloutier Sylvie	Couture André	Delaronde Robin	Doiron Guy
Boisvert William	Boulay Éric	Brousseau Kathy	Caron Sylvie	Coallier Jean-Pierre	Couture Marc-André	Delarosbil Linda	Dolci Felix
Boivin Luc	Boulay Noémi	Brousseau Paulette	Caron Lavigreur Claudine	Cohen Maud	Couture Sarah	Delisle Alaku Adamie	Domingos Sibylle
Bolduc Jean-François	Boulianne Laval	Browne Serena	Carpentier Gervais	Coiteux Jacques	Crétier Stéphan	Delli Colli Bruno	Donovan-Lemieux Patricia
Bolduc Tommy	Boulianne-Flamand Rémy	Brulé Léo	Carr Graham	Colangelo-Lauzon Mikey	Crevier Axelle	Delormier Treena	Doré Éric
Bôle Jayden	Bourassa Catherine	Brulotte Rodger	Carrier Anne	Collet Christophe	Cristofaro Michael	Delva Harry	Doré Josiane
Bolton Bruce Douglas	Bourassa Jean-Pierre	Brulotte-Rioux Marie-Christine	Castagner Alain	Collin-Vézina Delphine	Croisetière Fernand	Deme Cédric	Doré Michel C.
Bombardier Jean-Luc	Bourcier Léa	Bruneau Pierre	Castonguay Annie	Commonda Charlotte	Croteau Anne-Marie	Demers Caroline	Dornier François
Bonesso Yvon	Bourdages Daniel	Brunelle Cédrick	Cauchon François	Constantin Glen	Cucereavii Daria	Demers Michel	Doucet Jean-Yves
Boney Ludovic	Bourdeau Nathan	Brunelle Christian	Cézard Jean Jr	Coocoo-Dubé Lise	Cudia Gabriel	Demers Renée	Douville Claudine
Bonhomme Ariane	Bourdeau Zachary	Brunet Johanne	Chabot Félicia	Corbeil Pierre	Cummings Steven	Demers Stéphana	Dowd Geoffrey

Doyle Susan	Echaquan Sandro	Forget Michele	Gagnon Mario	Girard Jean-Marie	Hachey Jonathan	Hussey Patrick	Lacasse Gaëtan
Doyon J. Michel	Eklo Kaeli	Fortier André	Gagnon Normand	Girard Mario	Hachez Martin	Isabelle Claire	Lacasse-Courchesne Érika
Doyon Julie Suzanne	Eliseev Antoine	Fortier Anne-Marie	Gagnon Pierre-Maurice	Girard Martin	Haeck Catherine	Ishpatao Marc-Antoine	Lachance Lucie
Doyon Rachel	Elnahas Shady	Fortier Geneviève	Gallant Audrey	GironRovira JoseMaria	Hale Petty Virginia	Ivanovici Alex	Lachance Richard
Drivas Michael	Emard William	Fortier Jacques	Gareau Priscilla	Giroux Anabel	Hamelin Éric	Jackson-Clibbon Elizabeth	Lacombe Jean
Drolet Nadia	Emudluk Maggie	Fortier Steve	Garneau Nadine	Gladu Daniel	Hamza Oumar B.	Jacob Danielle	Lacombe Jean-François
Drouin Étienne	Esse Estelle	Fortin André	Gasseau Michel	Gobeille-Paré Léa-Maude	Hanrahan Louis	Jacob Henri	Lacroix Francine
Drouin Guy	Éthier Julie	Fortin Donald	Gaudreau Francis	Godard Louise	Haouam Lina	Jalbert Richard	Lacroix Justin
Drury Victor M.	Evangelisti Enzo	Fortin François	Gaudreault Caroline	Gonthier Normand	Harnois Claudine	Jarry Marie-Claude	Lacroix Karine
Du Sablon Claudine	Fabi Jean	Fortin Julie	Gaudreault Ézékiel	Gonzalez-Lehoux Anahi Valentina	Harrison Aldyth	Jean Frédéric	Lafaut Stéphane
Dubois Charles	Fabien Marc-André	Fortin Julie	Gaudreault Laurent	Goodwin Ross	Hart Jeff	Jean Rosalie	Laflamme Anne-Marie
Dubois Noémie	Fafard Hubert	Fortin Louis	Gauthier Bernard	Gosselin Éric	Harvey Alex	Jeannotte-Girard Daphné	Laflamme Laurent
Dubreuil Normand	Fafard Thomas	Fortin Marianne	Gauthier Brigitte	Gosselin Léon	Harvey Cecilya	Jensen Sophia	Laflamme Lucie
Dubuc Martine	Faguy Marie-Claude	Fortin Pauline	Gauthier Élise	Gosselin Léon	Harvey Gerry	Jerome William	Laflamme Marie-Josée
Ducharme Joanie	Fajardo Romano Mya Gloriann	Fortin Sylvain	Gauthier Frédéric	Gosselin Roseanne	Harvey Jeannot	Jetté Paul-Antoine	Laflamme Michelle
Duchesne Pierre	Farias Daniel	Foster Audrey	Gauthier Justine	Goudé Dominique	Harvey Mary-Sophie	Jodoin Gaby	Lafleur Daniel
Duchesne Sabrina	Farinacci Élisabeth	Fournier Anne-Marie	Gauthier Lise	Gouin Serge	Hatcher Sharon	Jones Janet	Lafond François
Duchesneau Dominic	Farman Olga	Fournier Claude	Gauthier Richard	Gouin Suzanne	Hébert Alain	Journet Pierre	Laforest Thomas-Louis
Duchesneau Isabelle	Fassi Fehri Sofia	Fournier Éveline	Gauthier Richard	Goulet Patrick	Hébert Louis	Julien Maude	Laframboise Katy
Duchesneau Jacques	Faucher-Boivin Maxime	Fournier Nicole	Gauthier Roger	Gourde Valérie	Hébert Michelle	Juneau Martin	Lafrance Marco
Duchesneau Jean	Fazio Sedalia	Fournier Simon	Gauthier Samuel	Goyette Martin	Helbig Anne	Jutras Daniel	Lafrenière Akeem
Duchesneau Jean	Félix Wildano	Fradet Albert	Gauthier-Drapeau François	Grandmaison Pierre	Hélie Mathias	Jutras Lyne	Lafrenière Ian
Duclos Jean-Claude	Felling Élisabeth	Francoeur Yves	Gauvin Masami	Gravel Annie-Clara	Heluin Bruno	Kasongo Michel	Lafrenière Pascal
Dufour Ghislain	Felteau Marianne	Frank Robert	Genest André	Gravel Marjolaine	Hémond Yannick	Kasudluak Sarah Lisa	Lagacé Michel
Dufour Josée	Ferland Thimothé	Fréchette Francis	Gervais Daniel	Gravel Stéphane	Héroux Daniel	Kayolo Armand	Lainay Pierre
Dufour-Simard Alexandra	Ferooz Nilab	Fréchette Henri	Gervais Martin	Gravelle Léo	Hétu Dany	Keleutak Harriet	Lainé Luc
Dufresne Josée	Ferrari Damien	Frenette-Assad Marie-Hélène	Gewurz Brenda	Gray Viviane	Hétu Steve	Kelley Patrick	Lainey Jonathan
Dufresne Mathieu	Feteke Michkat	Fried-Levine Roberta	Ghattas Lotfi	Gray Lehoux Cedric	Hewings Meg	Kennedy Elizabeth	Lajeunesse Guy
Dufresne Sébastien	Filiatrault Jean-Michel	Frigon Christine	Ghorayeb Rana	Grenier Jean L.	Hewitt Jim	Keroack Melanie	Lalande Véronique
Dugas Jacqueline	Filiatrault Pierre	Frulla Liza	Gignac Andrée	Grenier Véronique	Heyerhoff Margot	Khalid Samy	Laliberté Stéphan
Duguay Patrick	Fillion Marie-Josée	Fuamba Musandji	Giguère Denis	Groleau Carolanne	Heynemand Josée	Khalil Louis	Lalonde Daniel Martin
Duhaime Bernard	Finkelstein Maxyne	Gadonneix Christine	Giguère Louis	Grondin Bruno	Hinkson Jawara	Kicinski Julien	Lalonde Patrick
Dulude Shawn	Finn Scarlett	Gagne Priscilla	Giguère Richard	Gros-Jean Guillaume	Hoag Nick	Kirouac Marc-André	Lalonde Rosalie
Dumont Lucille	Finzi Clara	Gagné Alex	Gilbert Cynthia	Gros-Louis Aroussen	Houde Gisèle	Kleinman Robert	Lalonde Sophie
Dunnigan Philippe	Fleury Andrée	Gagné Gaëtan	Gilbert Denis	Gros-Louis Denis	Houde Vincent	Klepak Hal Philip	Lamarche Béatrice
Dupont Manon	Fleury Marc	Gagné Juliette	Gilbert Etienne	Gros-Louis Louise	Houle Jacques	Knowlton Victor	Lamarre Christian
Dupont-Durand Andréanne	Flickinger Jacob Alexander	Gagné Karine	Gilbert Véronique	Gros-Louis Raymond	Houle Patrick	Kohner Stephen	Lambert Christophe
Dupuis Félix	Fogarty Peter	Gagné Cassandra	Gillard Ann	Gros-Louis Sioui Gabriel	Huard Shayne	Kouadjo Michel Chrys Emmanuel	Lambert Sarah
Dupuis Jean	Fois Isabelle	Gagné-Leblond Loik	Gingras Donald	Gross Stephen	Hubert Marc-Étienne	Kpanake Lonzozou	Lamontagne Serge
Dupuis Karine	Fontaine Marie-Claude	Gagnon Amélie	Gingras Louise	Guay Jean-François	Hudon Charles	Kpoda Tiergnet Lilyane Flore	Lamothe Audrey
Dupuis Lionel Alain	Forand Alain	Gagnon Élane	Giraldeau Luc-Alain	Guay Louis	Hudon Christine	Kuntz Jonathan	Lamoureux Ginette
Dupuis Sylvain	Forcier Martin	Gagnon Gabrielle	Girard André	Guérin Suzy	Hug Carolyn	La Roche Shae	Lamouroux Éric
Durocher Sylvie	Forest Louise	Gagnon Gilbert	Girard Céline	Guertin Louise	Hugonnet Charles	Labbé Julie	Lancôt Rémy
Dutil François	Forest Philippe	Gagnon Hélène V.	Girard Claude	Guilbault Mathieu	Hunsicker Arianna	Labelle Ghislaine Florence	Landry Laura
Dutil Marc	Forget Jean	Gagnon Julie	Girard Eric	Guillemette Mathias	Huot Maëly	Labillois Victoria	Landry Normand
Dutton Robert	Forget Marie-France	Gagnon Lauraine	Girard Frédéric	Gunn Martin	Huot Marie-Josée	Labonté Éléna	Lang Allison
Ebnoether Nathalie Catherine	Forget Michel	Gagnon Marie-Claude	Girard Geneviève	Gurd Wendy	Huot Normand	Labreche Robert	Langevin Marlène

Langlais Vincent	Leblanc Sylvie	Lévesque Jade-Alicia	Mansveld Duane	Mercier Raymond	Morisette Thomas	Ouimet Lucie-Catherine	Péano Thierry
Langlois Guy	Leboeuf Marcel	Lévesque Jean-François	Marchand Bruno	Messous Tarik	Morisset Michel	Page Charles	Pellerin Edith
Langlois Lyse	Lebreux Marie-Noëlle	Lévesque Nelson	Marcihacy Emmanuel	Mestechkin Nika	Moses Ted	Pagé Chantal	Pellerin Johanne
Langlois Maxime	Leclair Marie-Eloise	Levine Alison	Marcotte Julie	Mestokosho Rita	Motameni Dorsa	Pagé Roy Jeanne-Marguerite	Pellerin Violaine
Langlois Philippe	Leclaire Isabelle	Levy Rebecca	Marcoux Jérémy	Metallic Tracey	Mottard Geneviève	Pageau Ludovic	Pelletier Claude
Langlois Rémy	Leclerc Camil	Li Lucas	Margelidon Arthur	Méthot Sophiane	Mowat Judith	Paimboeuf Adeline	Pelletier-Lapointe Karine
Lanoie Élisabeth	Leclerc Daniel	Li Raymond	Mariage Frédéric	Métivier Martin	Murdoch Paul John	Painchaud Normand	Péloquin Bernard
Lanteigne Stéphane	Leclerc Emma	Liard Patrick	Marion-Flamand Marc-André	Meunier Marc-André	Nadeau Sébastien	Pallage Stéphane	Pépin Daniel
Lanthier Jacline	Leclerc Pierrette	Limoges Gabrielle	Marleau Samuel	Michaud Marie-Claude	Nadeau Stéphane	Palliser Tommy	Pépin Éric
Lapierre Diane	Lecompte Noémie	Liston Terry	Marquez Felipe	Michaud Pierre-Carl	Nadon Gaetan	Panda Ram	Perreault Francis J.
Laplante Guylaine	Lecouffe Annabelle	Liu Allan	Marrotte Jayme	Mijjour David	Nanji Hanif	Papineau Julie	Perreault Jean-Marc
Lapointe Caroline	L'Écuyer Patrice	Liu Joanne	Marsolais Sabrina	Milante Sandrine	Navel Christophe	Paquet Charles	Perreault Kira
Lapointe Denis	Leduc Audrey	Lizée Simon	Martel Claude	Miller François	Ndayasanze Emma Gregoire Mugisha	Paquet Cynthia	Perreault-Desharnais Marie-Sol
Lapointe Guy	Lefebvre Benoit	Lizotte Sarah-Lee	Martel Maïka	Miller Kate	Neda Narsin	Paquet Guy	Perron Antoine
Lapointe Isabelle	Lefebvre Pierre	Loignon François-Olivier	Martel Roland	Millette Louise	Neeposh Derrick	Paquet Jo Ann	Perron Madeleine
Lapointe Jean-Marie	Légaré Brigitte	Longchamps Jean-François	Martin Claudette	Milot Daniel	Neill Carole	Paquet Nick	Péruvien Vanessa
Laporte Jean-Guy	Légaré Renée	Longpré Jean-Michel	Martin Jeannette	Mimides Marilia	Nelson Lorne	Paquette Alexandre	Pérusse Laurent
Laporte Marc-Antoine	Legault André	Lord Maygann	Martineau Joé T.	Minh Tri Alain Le	Neville Richard	Paquette Camille	Peti quay Laurianne
Lareault Ginette	Legault Emy	Lord Pierre-Yves	Martineau Marie-Josée	Mintzberg Henry	Newman Jonnie	Paquette Ghislaine	Pétry Thierry
Larivière Widia	Legault Nicholas	Loutochin George	Massé Luc-Dominic	Mo Sandy	Ngom Ndeye khady	Paquette Lyssa	Pettigrew Bernard
Laroche Mickaël	Legris Nancy	Lu Haowen	Massicotte Caroline	Moisan Sabrina	Ngoy Ndombe Victoria	Paquin Charles	Pharand Joshua-James Charles
Laroche Yves	Lejeune Xavier	Lumineau Marielle	Massot Pascale	Mok Kwong Yuen	Nkuisso Paule-Orane	Paquin Donald	Philibert-Thiboutot Charles
Larocque Dany	Lemay Pierre	Luneau Louiselle	Mathias Nelly	Moka Stacy	Noël Jean-Sébastien	Paquin Lilia	Picard Claude
Larose Carolle	Lemay Sylvain	Luong Samba	Mathieu Jean	Mollen Yvette	Noël Marc	Paquin Nicolas	Picard Denis
Larouche Gilles	Lemay-Lavoie Elyse	Lussier Gilles	Mauffette Yves	Monast Patrick	Noël Mark	Paquin Stéphane	Picard Ian
Latendresse Marie-Josée	Lemelin Jean-Pierre	Ly Edward	Mc Manus Mara-Jade	Mongaja-Stanga Julia Andreea	Nolet Simon	Paquin Mercier Antoine	Picard Karine
Lau Sylvie	Lemelin Louis	Ma Clarissa	McAuslan Peter Gould	Montour Courtney	Nolin Raynald	Paradis Christian	Picard Lucas
Laurans Jean-Jacques	Lemieux Alain	Macaulay-Fishman Arabella	McConnery Carol	Montpas Olivier	Noreau Sophie	Paradis Denis	Picard Maryse
Laurendeau Éric	Lemieux André	MacKenzie Armand	McGee Yves	Montplaisir Daniel	Normand Daniel	Paradis Lise	Piché Ginette
Laurendeau Hélène	Lemieux Frédéric	MacKenzie Scott	McGuinnis Richard	Montreuil Camille	Notebeart Eric	Paradis Pierre	Piché Normand
Laurendeau Serge	Lemieux Julie	Macleod Mary Claire	McInnes Julie	Moore Alex	Nourissat Marie	Paré Alex	Pichette David
Lauzon Sylvie	Lemieux Martine	Macocco Antoine	McKay Caeli	Moorhouse Andy	O'Bomsawin Kim	Paré Clémence	Pilon Benoit
Lavallée Marie-Ève	Lemire Daniel André	Mahe Jean-Claude	McLachlan Robert Thomas	Morand Luce	O'Brien Mark	Paredes Marcela	Pilon Chalie
Laveau Dave	Lemire Gabriel	Mailhot Pamela	McNally Peter Francis	Morcet Elisabeth	O'Connor Daniel Francis	Parent Danyka	Pilon Georges
Lavigne Laurent	Lemonde Daniel	Maillery Stéphany	Medzalabanleth Raymond	Moreau Charles	O'Driscoll Brigitte	Parent Jean-Guy	Pinard Brigitte
Lavoie Claude	Lennox Bruce	Maillet Lara	Meilleur Philippe Tsaronséré	Moreau Luce	O'Gallagher Bryan	Parent Josée	Pinard Jules
Lavoie Isabelle	Lepage Daniel	Mailloux Rémy	Melançon Caroline	Moreira Laliberté Naïma	O'Halloran-Bignell Barbara	Parent Marc	Pinsonneault Alain
Lavoie Louis X.	Lequin Daniel	Mainville Michel	Melançon Jean	Morel Mathieu André	Opatrny Lucie	Parenteau Daniel	Pintal Marie
Lavoie Marie-Josée	Leroux Mathieu	Maitland-Blades Ketlyn	Melançon Raphaël Francis	Morel Ruth Sylvie	Ottawa Eva	Pascoal Fernand	Pion Gabrielle
Le Gal Nadine	Leslie Thomas	Malbois Marine	Menard Ani	Morency Logan	Ou Jin Lee Edward	Pasin Federico	Pitre Jerome
Lebeau Hubert	Lespérance Serge	Malchelosse Philippe	Ménard Alain	Morin Angie	Ouellet Guillaume	Passaretti Norma	Plamondon Patrick
Lebel Maxime	Lessard Cassandre	Malec Angélique	Ménard Denise	Morin Brian	Ouellet Josée	Patenaude Jacques	Plante Isabelle
Lebel Pouliot Andrée	Létourneau Anthony	Malenfant Marc	Ménard Karel	Morin Denis	Ouellet Kenneth	Paterson Danny W.	Plante Marie-Christine
Leblanc Josée	Levasseur Henri	Mallet Guillaume	Ménard Yann	Morin François	Ouellet Manon	Pathy Constance	Plante Martin
Leblanc Luc	Léveillé Desjardins Lisanne	Malouin Lise	Mendel David	Morin Raymond	Ouellet Patrice	Patry-Jacques Florence	Plante Raphaëlle
Leblanc Nycolas	Levesque André M.	Maltais Danielle	Mendel Dean	Morin Sylvain	Ouellette Caroline	Paul Jocelyn	Plouffe Huguette
Leblanc Patrick	Lévesque Carole	Mangiok Thomassie	Menjivar-Paquin Gabrielle	Morin Wilfrid		Paul Mélanie	Plouffe Mathieu

Plourde Bruno	Rancourt Dominic	Rossignol Sandra	Sauvé Sébastien	Smith Michael	Tessier André	Tremblay Andrée	Veillette Zachary
Plourde Céline	Rancourt Jocelyne	Rouleau Anie	Savard Dave	Soutar Annabel	Tessier Élodie	Tremblay Catherine	Vermette Cécile
Poirier Blandine	Rancourt Philippe	Rouleau Emile	Savard Isabelle	St-Antoine Pierre	Tessier Jean-Claude	Tremblay Cécile	Vermette Jonathan
Poirier Jacqueline	Randez Serge-Daniel	Rouleau Éric	Savard Marie-Manon	St-Arnaud Ann	Tessier Jonathan	Tremblay Daniel	Verreault Loïc
Poirier Louise	Ranger Jean-Pierre	Rousseau Bruno	Savard Pierre	St-Cyr Pierre	Tessier Julie	Tremblay Daniel	Vézina Louise
Poirier Nicole	Rankin Véronique	Rousseau Maude	Savard Richard	Stevenson Christophe	Tessier Justine	Tremblay Diane-Gabrielle	Viens Jacques
Poirier Paul	Rathjen Heidi	Rousseau Rémy	Savaria Marie-Pier	Stevenson Susan Mary	Tétreault Sylvain	Tremblay Donald	Vigneault Luc
Poirier René	Ratt Grace	Roussel Roseline	Savic Lela	St-Germain Marie	Thai Mai	Tremblay Gérald R.	Villeneuve Camille
Poitras Isabelle	Raymond Marie-Pierre	Rousselle Jean-François	Savoie François	St-Hilaire Geneviève	Thân Victoria	Tremblay Guylaine	Vincent Frédéric
Polson Frank	Raymond Stéphane	Rousselle Yan	Savoie Paul-André	St-Hilaire Léa	Thébeau Denis	Tremblay Jolyane	Vincent Suzelle
Pomerleau Démentra	Raynault Reno Ginette	Rousselot Nadine	Schattauer Christine	St-Jean Robert	Théberge Pauline	Tremblay Magalie	Viviers Pierre-Mathieu
Pomerleau Julianne	Régimbald Sophie	Routliffe Tess	Scheffel Claire	St-Laurent Jacques	Thénault Marion	Tremblay Marie-Soleil	Vollant Florent
Popineau Léonie	Rémillard Denyse	Roux Stéphane	Sebastiano Vinicio	St-Laurent Jean	Thériault Eric	Tremblay Pascal	Vollant Stanley
Portuondo Isasi Ana Laura	Rémillard Patrick	Roy Amy	Segal Joel	St-Louis France	Thériault Karine	Tremblay Richard	Voudouris Kanella (Nellie)
Poulin Florence	Renaud Francis	Roy Claudine	Séguin Ginette	St-Onge Gilbert	Thériault Marc	Tremblay Sabin	Voyer Jean-Philippe
Poulin Guy	Renaud Joel	Roy Michel	Séguin Zachary	St-Onge Michèle	Thériault Stéphanie	Tremblay Steeve	Vulpisi Clara
Poulin Kathleen	Rheault Marc-André	Roy Reine-Marie	Semianiw Walter	St-Pierre Hugues	Théroux Chantale	Tremblay Stéphane	Wakkak Mohamed
Poulin Marie-France	Rhéaume Sylvain	Roy Sébastien	Sénécal Lynn	St-Pierre Ludger	Therrien Marie-Christine	Tremblay Tony	Wakulczyk Mia
Poulin Michel	Ricard Luc	Roy Sophie	Sénécal Sylvain	St-Pierre Martin	Thibaudeau Sylvie	Tremblay Tristan	Walling Richard
Poulin Pierre-Luc	Richard Léa	Roy Rodrigue Dominic	Senecal-Tremblay Marie	St-Pierre Mathieu	Thibault Germain	Tremblay Yves	Wapachee-Blacksmith Triton
Pouliot Michel	Richard Maurice	Roy-Bilodeau Maxime-Gabriel	Shanahan Lapierre Sylvia	St-Pierre Nathan	Thibault Joey	Tremblay-Dubois Jeannine	Warnholtz Donald
Pouliot Robin	Richard Pascal	Roy-Pothier Philippe	Shane David	St-Pierre Normand	Thibault Laurie	Tripp Abi	Webster Patterson
Préfontaine Ian	Rinfret Natalie	Rudolphe Benoit	Sheridan Marie-Renée	St-Pierre Serge	Thibeault Isabelle	Trottier Jean-Guy	Wener Jonathan
Prégent Gaétan	Rioux-Gagnon Cindy	Rugira Jeanne-Marie	Shewan Donald	Suarez Santiago	Thibeault Michel	Trottier Lorne	Whaley Jeffrey
Prescott Sylvie	Rivard Aurelie	Rukundo Valentin	Shields Norman	Suissa Osnat	Thibeault Tammara	Trudel Anik	Whitehead Michael
Préville Samuel	Roach Martin	Rupertouse Françoise	Shoiry Marie-Anik	Sullivan Érick	Thibodeau Julie	Trudel Benoit	Wilson Tete
Préville-Ratelle Nicolas	Roberge François	Ryan John	Silva Joao	Surprenant Guy	Thibodeau Rankin Jinny	Trudel Louis-Philippe	Wissanji Alisha
Prévost Martine	Roberge Yvon	Ryan Réal	Simard Denis	Surprenant Maude	Thiffeault Denis	Trudel William	Wong Cathy
Prévost Michel	Robert Jean	Saini Hargurdeep	Simard Jean	Susan Sorin	Thomassin-Lacroix Eric	Trudel Yves	Wright Fenwick Penny
Prévost Michèle	Robert Micaël	Saint-Onge Stéphane	Simard Pénélope	Sylvestre Jean-Michel	Thyberghien Roland	Trujillo Luis	Wu-Maheux Cynthia
Priddell Kenzie	Robert Simon	Saint-Pierre Josée	Simard Pierre	T. Watso Jacques	Tingley Sally	Tukkiapik Jobie	Wylde Annick
Proulx Benoit	Robertson Nadia	Sajous Emmanuelle	Simard Raynald	Tagoona William	Todorova Silvia	Turbide Johanne	Xie Nicole
Proulx Laury	Robidoux Jacques	Saltarelli Johanne	Simard Sonia	Talbot Jean-François	Tonon Franck	Turbide Nicolas	Young William Philip
Proulx René	Robitaille Denis	Samson Ghislain	Simoneau Jacqueline	Tallaki Lydie Bassa	Touati Nassera	Turcotte Roxane	Zacharie Dwayne
Provençal Jean-François	Robitaille Pierre-Olivier	Samson Patric	Simons Peter	Tamas Giscard	Tougas Véronique	Turpin Jean-Luc	Zakutney Sam
Provençal Normand	Rocheffort Bruno William	Samson Pierre	Singer Matthew James	Tanguay Hélène	Touré Aichatou	Vachon Mélanie	Zalesny Eugène
Provencher André	Rocheleau Gaston	Samson Réjean	Singh Ayotte Kymris	Tanguay Marc	Tourigny Roch	Vachon Philippe	Zalla Laotseu Abdel Nasser
Provost Nathalie	Rock Ken	Sandevour Patrick	Sinnett Fabien	Tapp Yan	Tourigny Yannick	Vachon Sonia	Zaour Richard
Prud'homme Nathalie	Roland Miriam	Sandy Glenda	Sinora Alexander	Tardif Antoine	Tousignant Bianka	Vaillant Jacinthe	Zhu Ethan
Pullen Sansfaçon Annie	Rolland Benoit	Sanschagrin Louis	Sioui Marjolaine	Tardif Stéphane	Tousignant Moïse	Vallée Ian	Zilioti Massimo
Quach-Thanh Caroline	Romanko Elena	Santerre André	Sioui-Wawanoloath Christine	Tardif Sylvie	Toutant Chloé	Vallieres Thierry	Zou Angela
Quevillon Denise	Rompré Michel	Saputo Patricia	Sirois Marie-Soleil	Tassé Marc	Toy Jocelyn	Van Der Heyden Hervé	Zou Emy
Quinlan Pauline	Rondenay Yves	Sardais Cyrille	Sirois Tanya	Tavares Walter	Trahan Karine	Van Haaster Maximilien	Zsombor-Murray Nathan
Quintal Gladys	Ronfard Jules	Sato Hidemi	Sivasubramaniam Rathuja	Tawil Marie-Anne	Tran Aurélie	Van Velzen Roger	
Quitich-Dubé Anthony	Ropal Gaurav	Saumure Eric	Sivathas Prathika	Taylor Charles Robert	Tran Mélanie	Vanasse Jean-Marc	
Racu Laura	Rosa Constant	Saumure Loïc	Skorek Adam	Taylor Colette	Tranchemontagne Benoit	Varosian Zinaida	
Raïche Alain	Rosenfeld Nancy	Sauvageau Danièle	Sky-Deer Kahsennenhawe	Tenasco Anita	Tranchemontagne Esther	Vattimo Luca Davide	

IN MEMORIAM



ILS ONT MÉRITÉ L'HONNEUR. ILS MÉRITENT NOTRE MÉMOIRE.

Onze personnes choisies pour recevoir la Médaille du couronnement du roi Charles III sont décédées avant d'avoir pu être honorées en cérémonie. Pour chacune, une citation avait été rédigée afin de souligner la portée de son engagement. Il nous a semblé essentiel de les consigner ici. Pour que leur mérite ne soit pas oublié. Pour que leurs mots existent, eux aussi, dans la mémoire collective.

MICHELLE BAZIN

Elle a su conjuguer rigueur professionnelle et engagement communautaire tout au long de sa vie. Spécialiste reconnue des communications et des relations publiques, elle s'est illustrée par son calme et son efficacité, même dans les contextes politiques les plus sensibles. Résidente de Knowlton, elle a poursuivi son engagement en faisant rayonner les arts, notamment au sein du théâtre local et du festival de films. Sa capacité à apaiser, à mobiliser et à soutenir les autres restera l'un des traits marquants de son parcours inspirant et profondément humain.

ALAIN BEAUDIN

Homme de cœur et d'action, il a consacré sa vie à l'agriculture et à la relève. Instigateur de projets, mentor infatigable et communicateur naturel, il a semé autour de lui l'enthousiasme et la confiance. Par son engagement auprès des jeunes entrepreneurs agricoles, il a contribué concrètement à la relève et à l'avenir de sa région. Producteur, commissaire, administrateur, éducateur et passionné, il a toujours laissé entrevoir une solution. Son départ a laissé un vide, mais son héritage a continué de porter fruit dans les champs et dans les rêves de la nouvelle génération.

JACQUES BEAUDOIN

Nommé directeur de la Sûreté du Québec à 39 ans, il amorce une transformation profonde et durable. Bâisseur d'une ère de modernisation, il ouvre la voie aux femmes, élève les standards de formation et crée des programmes innovants en sécurité routière et en service public. Par son sens humain du leadership, il influence durablement policiers et policières. Son œuvre, marquée par l'excellence et l'inclusion, est consacrée par l'Ordre du Canada et demeure un repère dans l'histoire policière québécoise.

FABIENNE DESROCHES

M^{me} Fabienne Desroches a été une bâtisseuse d'âme et de savoir. Visionnaire, passionnée par l'éducation et la culture, elle a marqué le cégep de Sorel-Tracy par son humanisme et sa détermination. Femme de cœur, de parole et d'écoute, elle savait rallier, inspirer et guider. Sa bienveillance, sa rigueur et sa foi en la jeunesse et à la culture régionale la rendent inoubliable. Elle laisse derrière elle une communauté grandie, un établissement transformé et un héritage qui continue de porter ses valeurs au quotidien. Elle reste un modèle pour tous ceux qu'elle a côtoyés.

ÉTIENNE DROUIN

Il a transformé sa maladie en mission de vie, multipliant les dons de sang et de plasma jusqu'à son 50^e don, offert comme un acte d'amour et d'espoir. Ce geste répété, discret, mais immense, portait en lui la volonté de tendre la main à d'autres, de donner au suivant, même dans l'épreuve. À Julie, son amour, et à Raphaël, Simon et Mathieu, ses fils, il laisse un héritage de courage, de solidarité et de lumière. Son exemple les guide encore. Car pour lui, aimer, c'était donner. Et donner, c'était vivre pleinement.

LUCILLE DUMONT

Elle a traversé la vie avec une douceur ferme et un engagement profond envers les autres. Native et fidèle à Saint-Athanase, elle a su faire de la bienveillance un art de vivre. Pendant trois décennies, elle a accompagné les plus vulnérables, semant l'espoir là où régnait la douleur. Femme discrète, enracinée dans la mémoire et les valeurs familiales, elle laisse un sillage d'amour et de dignité. Son passage parmi nous fut un baume silencieux, une lumière douce qui continue d'éclairer ceux qu'elle a aimés.

JACOB ALEXANDER FLICKINGER

Vétéran dévoué des Forces armées canadiennes, il a servi son pays avec courage et honneur, notamment lors d'une mission en Afghanistan. Animé par un profond sens du devoir et de la solidarité, il a poursuivi son engagement au-delà du champ de bataille en se consacrant à des missions humanitaires dans les zones les plus vulnérables du monde. C'est au service de la paix et de la dignité humaine, lors d'une mission dans la bande de Gaza, qu'il a tragiquement perdu la vie. Par son parcours exemplaire, il incarne les plus hautes valeurs de notre nation – le sacrifice, l'altruisme et la défense de la justice.

ÉLISABETH JACKSON-CLIBBON

Arrivée à Québec au milieu des années 1960, elle s'est immédiatement engagée au sein de la communauté anglophone. Mère de quatre enfants, elle a pourtant trouvé chaque jour du temps pour servir, aider et soulager les plus vulnérables. Pendant plus de 40 ans, elle a été une présence discrète, mais essentielle, livrant des livres, éduquant des enfants, soutenant des organismes communautaires. Jusqu'à peu avant son décès, le 24 février 2024, elle a donné sans compter. Son dévouement, trop rarement reconnu officiellement, laisse une empreinte profonde dans le cœur de ceux qu'elle a touchés.

SERGE LESPÉRANCE

Capitaine de corvette à la retraite, il a consacré plus de quatre décennies au mouvement des cadets, marquant des générations de jeunes par sa rigueur et sa bienveillance. Profondément engagé dans sa communauté, il a soutenu la Légion canadienne et des organismes voués aux plus vulnérables. Fidèle aide de camp de la lieutenant-gouverneure, il a servi avec droiture et dévouement. Sa passion pour la musique et son amour de la famille ont illuminé la vie de ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer.

SIMON NOLET

Comptable de profession, visionnaire et bâtisseur dans l'âme, il a cofondé en 1996 un cabinet devenu, au fil des années, une figure incontournable du milieu comptable dans la grande région de Québec. Mais c'est surtout par son engagement bénévole exceptionnel qu'il s'est distingué. Président d'organismes économiques et communautaires, il a consacré temps et expertise à des causes humaines essentielles, comme les soins palliatifs, la santé des femmes et le soutien aux plus vulnérables. Il a incarné un modèle de leadership empreint de compétence, d'empathie et d'engagement.

MICHEL POULIOT

Pionnier de l'aviation civile québécoise, fondateur d'Air Gaspé, il a travaillé avec détermination à relier les régions du Québec, a transporté les malades, a accompagné les travailleurs, parfois sans rien demander en retour. Homme d'affaires chevronné, visionnaire enraciné dans sa Gaspésie natale, il a toujours mis son audace au service des autres. Il a surmonté les obstacles avec une fougue admirable et a marqué le développement régional comme peu d'autres. Il nous laisse en héritage la grandeur d'un homme habité par un seul désir : faire avancer le Québec, une région à la fois.

QUAND LES MÉDAILLES TOUCHENT LE CŒUR – TÉMOIGNAGES

Cette annexe rassemble 40 témoignages, écrits ou exprimés à chaud, de récipiendaires ayant participé aux cérémonies de remise des médailles. Derrière chaque mot, on devine l'émotion brute, la surprise, la fierté et parfois les larmes de celles et ceux qui, bien souvent, n'avaient jamais reçu de reconnaissance publique. Ces voix authentiques rappellent que les retombées d'une médaille dépassent largement le geste symbolique : elle valide un engagement, éclaire un parcours discret et offre à ces « héros de l'ombre » un moment inoubliable où leur contribution est enfin vue, entendue et honorée.

1. « Quand j'ai reçu l'invitation pour une remise de médaille... honnêtement, j'ai pensé que c'était une arnaque ! J'ai appelé votre bureau, et là, on m'a dit : "Non, non, c'est vrai." J vous jure... j'ai pleuré. Pour une fois, ce que je faisais comptait vraiment pour les autres. »
2. « Cette médaille-là... elle m'a ramenée à l'essentiel : aider, c'est ce que je fais de mieux. »
3. « Je croyais que mon bénévolat allait finir dans le silence... Vous lui avez donné une voix. »
4. « Cette reconnaissance-là, c'est pas juste pour moi. C'est aussi pour ma famille. On a fêté ça ensemble. »
5. « Je l'ai reçue pour moi, mais je la porte pour tous ceux qui font du bien dans l'ombre, sans rien dire. »
6. « C'était ma première cérémonie officielle... et j'étais l'invité d'honneur ! J'en reviens pas. »
7. « Ma médaille ? Elle est dans ma cuisine. C'est là que tout a commencé. »
8. « Quand je doute, je relis la citation que vous avez lue. Ça me redonne le goût d'avancer. »
9. « Ce moment-là, c'était pas juste pour moi. C'était pour nous tous. Pour ma communauté. »
10. « Même si j'étais seul sur scène, j'portais avec moi tous ceux qui m'ont aidé. Et la lieutenant-gouverneure... elle m'a dit un mot qui m'a touché droit au cœur. Merci pour ça. »
11. « Je pensais que les médailles, c'était juste pour les grands noms. Vous m'avez prouvé que non. »
12. « Mon engagement est discret... mais, ce soir, il a été reconnu devant tout le monde. C'est inoubliable. Et quand les gens se sont mis à m'applaudir, je vous dis... j'ai eu un gros motton. »
13. « Je pensais pas qu'un petit geste pouvait mener à autant d'émotion. Vous m'avez fait voir que j'étais peut-être plus que ce que je croyais. »
14. « La citation que vous avez lue... ouf ! Ça m'a brassée. J'pensais pas avoir fait de grandes choses... mais ceux qui m'ont recommandé ont pas l'air de penser comme moi. »
15. « J'disais toujours : "Moi, j'suis pas un gars à médaille." Mais ça... c'était avant d'en recevoir une, devant tout ce monde-là qui m'applaudissait. »
16. « Merci, merci, merci ! Vous savez pas comment ça m'a fait du bien, cette médaille-là. »
17. « Ce soir, j'me sens comme un p'tit gars qui vient de recevoir un cadeau de Noël. Sérieux... vous faites ça comme

« J'ai pas de diplôme, pas de titre... mais ce soir, j'ai été honoré comme un champion. »

du monde. »

18. « J'ai toujours travaillé dans le silence. Mais là... pour une fois, ce silence-là a été entendu. »
19. « J'ai jamais reçu de prix, jamais mis les pieds sur une scène. Vous m'y avez invité avec respect. Merci. »
20. « Je suis sortie de là... transformée. Reconnue. Validée. Touchée. »
21. « Quand j'ai dit à mes enfants que j'avais eu une médaille, y m'ont dit : "C'est mérité, maman". »
22. « On pense souvent que les gestes ordinaires passent inaperçus. Vous m'avez prouvé que non. »
23. « C'est pas la médaille qui compte... c'est ce qu'elle veut dire : un merci qu'on n'attendait plus. »
24. « On m'a dit : "Amène quelqu'un d'important avec toi." J'ai choisi mon frère. Pis là... il m'a pris dans ses bras pour la première fois depuis des années. »
25. « Quand j'ai tenu la médaille dans mes mains, j'ai pensé à ma mère. Elle savait pas lire, mais elle m'a appris à servir. J'ai pleuré pour elle. »
26. « Quand vous avez lu ma citation, j'ai revu toute ma vie. J'ai essayé de rester fort... mais les larmes sont venues toutes seules. »
27. « J'ai toujours fait ce que j'avais à faire, sans rien attendre. Ce soir-là, j'ai compris que j'avais compté. Et j'ai pleuré comme un enfant... dans mon auto. »
28. « Quand ma petite-fille m'a dit qu'elle était fière de moi pour la première fois... j'ai craqué. »
29. « La cérémonie a réveillé des blessures... mais cette fois, c'étaient des larmes de reconnaissance. »
30. « Je me suis senti digne. Mon parcours, pourtant modeste, avait du sens. Et j'ai pleuré, sans gêne. »
31. « Recevoir cette médaille, c'était comme si on me disait : "T'as pas souffert pour rien." Y'avait trop d'émotions pour

« J'avais jamais été honoré. Et ce qui m'a touché, c'est pas la médaille... c'est le regard des gens. »

tout garder en dedans. »

32. « Mon cœur battait trop fort. Quand on a dit mon nom,

« J'ai toujours été fort, toujours debout. Mais ce soir-là, je tremblais avant qu'on appelle mon nom. J'ai fléchi... mais de bonheur. Merci pour ces larmes-là que j'oublierai jamais. »

j'ai pensé à tous ceux qui sont plus là. Mes larmes... c'était pour eux. »

33. « Quand j'ai entendu mon nom, j'ai eu l'impression que tout le bruit autour de moi disparaissait. Y'avait juste moi... pis cette fierté-là que j'avais jamais ressentie. »
34. « Pendant la cérémonie, j'ai repensé à toutes les fois où

« Quand je suis revenu à ma chaise, un homme que je ne connais pas est venu me serrer la main en me disant merci. C'est là que j'ai compris que mon histoire avait touché quelqu'un. »

j'ai voulu abandonner... et je me suis dit : heureusement que je l'ai pas fait. »

35. « Je suis arrivé en me disant : "C'est pas grand-chose." Je repars en me disant : "C'est énorme". »
36. « Ce n'est pas seulement une médaille, c'est la première fois que je me suis senti vu. »

ÉLOQUENCE DES PARCOURS HONORÉS – EXEMPLES DE CITATIONS PERSONNALISÉES

La lecture des citations personnalisées a marqué chaque cérémonie d'un sceau d'émotion et de vérité. Chaque mot prononcé résonnait comme une reconnaissance directe, profonde, du chemin parcouru par le récipiendaire. Mais l'effet ne s'arrête pas là. En entendant défiler ces hommages – un à un, sans artifices –, le public saisissait toute la force du programme : des récits de service, de courage et d'altruisme qui éveillent l'admiration, suscitent l'adhésion et donnent sens à l'honneur partagé. Cette annexe présente 25 citations. Isolément, elles racontent des engagements singuliers. Ensemble, elles créent un tableau éclatant qui illustre le concept du service empreint d'engagement, de persévérance et d'intégrité, soit celui de l'intérêt commun

1. Par votre engagement et vos initiatives, vous transformez des vies en offrant aux femmes vulnérables les outils pour bâtir leur autonomie financière, retrouver leur confiance et réaliser leurs ambitions, les encourageant à s'élever, entreprendre et conquérir leur autonomie avec courage.
2. Votre engagement remarquable dans le développement durable, l'impact social et l'inclusion inspire des collaborations internationales et locales. Par vos initiatives visionnaires, vous bâtissez des ponts entre recherche, innovation et action concrète pour un monde plus juste et durable.
3. Votre carrière illustre un engagement profond envers l'éducation et la santé mentale. En soutenant la persévérance scolaire et en sensibilisant à la prévention du suicide, vous transformez des épreuves personnelles en actions porteuses d'espoir pour la communauté.
4. Premier infirmier autochtone praticien spécialisé en première ligne au Québec, vous transformez les soins pour les Premiers Peuples en intégrant savoirs ancestraux et pratiques modernes. Votre dévouement redéfinit l'accessibilité et l'équité en santé dans les communautés autochtones.
5. Par votre engagement en éducation internationale et vos recherches en hydraulique, vous bâtissez des ponts entre savoir et développement. Votre leadership dans des programmes en Côte d'Ivoire, en Haïti et en République démocratique du Congo illustre une vision profondément humaniste.
6. Vous avez consacré votre vie à rapprocher les mondes autochtone et allochtone, inspirant par votre leadership éducatif et votre engagement à éveiller les consciences. Votre vision trace le chemin vers des relations fondées sur la réconciliation et le respect mutuel.
7. Enseignant dévoué, vous inspirez des élèves vulnérables à aspirer à un avenir meilleur. Dans l'arrondissement d'Hochelaga-Maisonneuve, votre rôle dépasse l'enseignement, incarnant mentorat, soutien et espoir pour des jeunes souvent en quête de repères.
8. Pionnière en eau potable, vous transformez la recherche en solutions concrètes pour la santé publique. De la réduction du plomb aux partenariats novateurs, votre expertise façonne des normes durables et impacte profondément la qualité de vie au Canada et au-delà.
9. Avec rigueur et leadership, vous avez renforcé des institutions clés tout en incarnant l'excellence du service public. Votre parcours unique, alliant perspectives française et canadienne, illustre un engagement exemplaire envers les valeurs et les missions de l'administration publique.
10. Avocate et femme d'affaires accomplie, vous avez brisé des barrières en présidant des conseils d'administration et en promouvant diversité et parité. Par votre leadership philanthropique, vous transformez des initiatives en santé et éducation en projets d'impact durable.
11. Depuis 20 ans, vous vous dévouez à réduire les inégalités sociales des jeunes adultes. Par vos actions concrètes et votre foi inébranlable en leur potentiel, vous offrez à chacun un avenir meilleur et une société plus équitable.
12. Par votre plume et votre courage, vous donnez une voix aux communautés autochtones, éclairant leurs défis et aspirations. Votre travail journalistique contribue à une meilleure compréhension et rapproche les peuples dans un esprit de respect et d'inclusion.
13. Par votre engagement exceptionnel en philanthropie, vous avez transformé des vies et renforcé les liens communautaires. Votre leadership visionnaire et vos solutions innovantes ont permis à des organismes de dépasser leurs objectifs, laissant une empreinte durable sur la société.
14. Depuis plus de 40 ans, vous incarnez le dévouement et l'engagement communautaire. Par votre leadership discret mais essentiel, vous avez inspiré des milliers de jeunes à devenir des leaders, à servir autrui et à protéger notre environnement.
15. Votre engagement envers la jeunesse et votre communauté illustre un leadership altruiste. À travers vos rôles de mentor, administrateur et bénévole, vous avez renforcé les liens communautaires et inspiré des générations par votre dévouement admirable.
16. Animée par le rêve de devenir ambulancière, vous avez servi avec dévouement pendant 15 ans avant de révolutionner les communications en santé d'urgence. Vos initiatives innovantes inspirent et modernisent la sensibilisation au service de la communauté.
17. Pionnière en gouvernance et en diversité, vous avez transformé le monde des affaires par votre vision et votre leadership. Vos contributions scolaires et communautaires inspirent des générations à bâtir des organisations inclusives et exemplaires.
18. Votre carrière exemplaire dans la haute direction reflète un engagement profond envers une gestion humaine et équitable. Par votre passion pour une approche personnalisée et votre dévouement au mentorat, vous inspirez et enrichissez durablement les professionnels et étudiants que vous accompagnez.
19. Modèle de service et de dévouement, vous incarnez le devoir de mémoire et le soutien aux anciens combattants. Par vos actions en faveur des vétérans sans abri, vous honorez leur contribution et inspirez un engagement collectif envers la sécurité et la liberté.
20. Par vos initiatives éducatives novatrices et votre gestion remarquable des crises, vous avez redéfini la sécurité publique. Votre leadership inspirant et votre résilience ont ouvert la voie à de nombreuses femmes dans un domaine en pleine transformation.
21. Forte de plus de 30 ans d'expérience en intervention psychosociale, vous êtes une pionnière dans la lutte contre l'itinérance. Par vos initiatives novatrices et votre passion pour l'enseignement, vous inspirez et améliorez le bien-être social avec impact et dévouement.
22. Grâce à votre dévouement exemplaire, vous avez redonné vie au patrimoine régional, transformant l'histoire en source d'inspiration. Par vos initiatives novatrices, vous avez uni générations et communautés, ancrant l'héritage culturel dans le présent pour un avenir durable.
23. En tant qu'éducateur physique passionné, vous dépassez les sports traditionnels pour offrir aux élèves des expériences mémorables. Par vos initiatives variées, vous inspirez les jeunes à adopter des habitudes saines et à explorer la richesse de l'activité physique.
24. Elle démontre une créativité et une maturité hors pair. A seulement 12 ans, elle a écrit un album jeunesse et à 15 ans, elle a publié un roman de 350 pages, Elle partage également son amour des mots en donnant des ateliers d'écriture aux jeunes.
25. Par votre double engagement en médecine et en politique, vous avez durablement marqué votre région. Votre détermination à défendre les citoyens, alliée à une humanité exemplaire dans l'exercice médical, honore l'ensemble du Québec.

Annexe I

LA JEUNESSE HONORÉE : UN MOTEUR DE CHANGEMENT

L'inclusion des jeunes dans le programme de la Médaille du couronnement a constitué une décision marquante de l'honorable Manon Jeannotte. En réservant une place particulière aux jeunes de 12 à 18 ans, elle a mis en valeur leur rôle essentiel dans le développement et la dynamique de la société. Ces jeunes, parfois discrets, mais toujours déterminés, ont démontré que l'engagement n'attend pas le nombre des années. Par leur discipline, leur altruisme et leur esprit d'initiative, ils ont su transmettre des messages porteurs d'espoir et d'initiative.

Cet hommage s'est pleinement inscrit dans les valeurs de reconnaissance et d'inclusion qui ont guidé l'ensemble du programme. À travers lui, des jeunes ayant contribué de manière tangible à la vitalité de leurs communautés ont eu le plaisir d'être honorés comme ils le méritaient : certains s'étaient dévoués à des organismes de soutien, d'autres avaient créé des projets collectifs, et plusieurs avaient mobilisé leurs camarades autour d'initiatives porteuses. Leur action a dépassé le cadre personnel et est devenue un levier de transformation sociale. Autrement dit, leur reconnaissance officielle a envoyé un message clair : chaque génération, y compris la plus jeune, est à même d'enrichir le tissu social et de participer à son renouvellement.

La jeunesse n'est pas un simple prolongement de l'avenir, mais une composante active et influente du présent.

En honorant ces jeunes, le programme a affirmé une conviction profonde : la jeunesse québécoise n'est pas simplement la relève de demain, elle est déjà un moteur de changement aujourd'hui. Dans cette perspective, la distinction remise a dépassé la simple reconnaissance individuelle. Elle a confirmé, aux yeux de la collectivité, l'importance cruciale de l'engagement citoyen dès le plus jeune âge. Cette distinction a également renforcé la confiance des jeunes en eux-mêmes et leur détermination

à poursuivre un parcours engagé. Plus largement, elle a envoyé à l'ensemble de la société un puissant message d'encouragement : reconnaître les jeunes leaders, c'est valoriser l'espoir, l'initiative et le courage qui animent la jeunesse. Cette reconnaissance publique a eu pour double objectif de saluer les efforts accomplis et d'encourager la continuité de leur engagement dans les années à venir.

Enfin, cette initiative s'est inscrite pleinement dans la continuité des grands objectifs du programme : reconnaître des parcours inspirants, inclure toutes les générations et célébrer des contributions qui transcendent les barrières d'âge et de milieu. Elle a rappelé que la jeunesse, loin d'être une promesse abstraite, représente aujourd'hui l'un des piliers essentiels sur lesquels repose l'avenir du Québec. Les jeunes honorés ont incarné un modèle pour leurs pairs et pour l'ensemble de la société, démontrant que l'excellence et le leadership s'expriment aussi à travers des gestes de générosité, de solidarité et de responsabilité.

Au-delà de leur engagement social et communautaire, plusieurs d'entre eux se sont distingués par leur passion du savoir, leur curiosité intellectuelle et leur quête constante d'excellence. Leur reconnaissance a souligné que le mérite ne se mesure pas uniquement par l'action, mais aussi par la soif de connaissance et la rigueur de l'effort. Inscrite dans le cadre prestigieux du Programme de la Médaille du couronnement, cette reconnaissance a contribué à léguer un héritage inspirant : celui d'une jeunesse célébrée, soutenue et appelée à poursuivre son rôle de moteur de transformation pour notre société.

Les cadets

Le programme des cadets offre à de nombreux jeunes l'occasion de grandir dans un cadre structuré où l'apprentissage dépasse la simple acquisition de savoirs. Il leur permet d'explorer leurs capacités, de prendre conscience de leurs forces et de découvrir l'importance du travail collectif. Ces expériences contribuent à façonner des jeunes plus confiants et mieux préparés à faire face aux responsabilités de l'âge adulte.

En valorisant des principes tels que le leadership, la discipline et la coopération, ce programme offre aux participants des repères solides. Il ne se limite pas à des activités ou à des formations : il propose une véritable manière de se situer dans la société, de saisir la portée de l'effort et de reconnaître la place que chacun peut occuper au sein d'une collectivité.



Derrière chaque uniforme se dessine un parcours unique – celui de jeunes qui ont choisi de s'engager, d'apprendre et de se dépasser. Ces jeunes lauréats, filles et garçons, incarnent une jeunesse disciplinée, déterminée et déjà prête à contribuer activement à la société d'aujourd'hui. Leur présence nous rappelle que la fierté et l'engagement ne sont pas de simples idéaux lointains : ils prennent vie et s'expriment concrètement dans la jeunesse d'ici.



Les talents du savoir

Certains jeunes honorés se sont distingués non seulement par leur énergie et leur engagement, mais aussi par leur capacité à mobiliser leurs connaissances, à faire preuve de concentration et à relever des défis intellectuels exigeants. Leurs parcours révèlent une curiosité vive, une discipline soutenue et une assurance remarquable. Sans aucun doute, ils illustrent avec force que l'intelligence, lorsqu'elle est cultivée et partagée, devient une véritable source d'inspiration pour tous.



Les frères jumeaux Mateo et Rafael ont uni leurs efforts pour soutenir des enfants défavorisés à Montréal et au Pérou. Clara et Julianne se sont illustrées par leur talent, leur créativité et leur engagement. Écrivaines, artistes et figures émergentes de leadership, elles portent une voix forte et inspirante. Par leur passion, leur altruisme et leur volonté de contribuer à un avenir plus humain, elles incarnent une jeunesse résolument tournée vers la compassion.



ODE À LA JEUNESSE

La jeunesse incarne l'élan vital qui renouvelle nos sociétés. Elle porte en elle la curiosité du savoir, la force de l'engagement et la générosité du cœur. Chaque geste posé par ces jeunes honorés, qu'il soit modeste ou d'envergure, trace déjà les contours d'un avenir plus juste et plus humain.

Leur énergie inspire. Leur sens du devoir rassure. Leur volonté d'agir ravive la confiance. Les jeunes honorés ne sont pas seulement l'avenir : ils sont déjà pleinement à l'œuvre dans le présent – un présent qui construit, qui répare et qui transforme. À travers eux se manifeste une vérité éclatante : l'espoir n'est pas une promesse lointaine, mais une réalité en marche.

Célébrer la jeunesse, c'est aussi reconnaître l'ampleur des défis qu'elle affronte. Dans un monde secoué par les crises climatiques, les inégalités persistantes et l'accélération technologique, les jeunes sont en première ligne. Ils héritent d'un environnement complexe, parfois éprouvant, souvent incertain. Et pourtant, loin de céder au découragement, ils osent relever la tête, questionner l'ordre établi et proposer des solutions nouvelles. Leur voix, parfois impétueuse, toujours lucide, résonne avec force. Elle nous rappelle que l'audace et la créativité ne sont pas des luxes, mais des forces essentielles pour bâtir un avenir commun.

La jeunesse, c'est ce regard neuf qui refuse le cynisme. C'est cette conviction que rien n'est figé, que tout peut évoluer si l'on a le courage d'essayer. Les jeunes représentent cette capacité de croire encore, même quand l'adversité ébranle. Ils n'attendent pas que les conditions soient parfaites pour agir : ils avancent, souvent avec peu, mais toujours avec beaucoup de cœur.

Ils sont aussi les gardiens d'une vérité simple : le talent ne se mesure pas au nombre d'années vécues, mais à la passion et à la générosité avec lesquelles on choisit de s'investir.

Célébrer la jeunesse, c'est tendre la main à ceux qui, déjà, tiennent l'avenir entre leurs doigts, et c'est aussi croire au Québec de demain. Un Québec animé par la solidarité, guidé par l'intelligence et porté par la conviction que chaque jeune est une promesse vivante. Une promesse de justice, de paix et de fraternité. Car il n'y a pas de projet collectif durable sans la jeunesse pour l'habiter, le faire rayonner et l'élever.

**La jeunesse est à la fois notre force tranquille
et notre moteur d'avenir, à condition
que nous sachions l'écouter, la soutenir
et lui accorder notre confiance.**

